



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Stratégie MENA

2021–2024



Stratégie de politique extérieure
2020–2023



Stratégie MENA
2021–2024

Le présent rapport, qui a été approuvé par le Conseil fédéral le 14 octobre 2020, est une stratégie géographique qui fait suite à la Stratégie de politique extérieure 2020–23 (SPE 20-23). Conformément à l'objectif 6.3 de la SPE 20–23, la Suisse élabore une stratégie pour la région MENA.

Avant-propos



La stratégie de politique extérieure 2020–2023 du Conseil fédéral vise à assurer la cohérence de la politique extérieure de la Suisse. En adoptant une approche interdépartementale intégrée (*whole of government approach*), le Conseil fédéral veut avoir l'assurance que les sept départements, la Chancellerie fédérale et les 170 représentations extérieures de la Suisse dans le monde suivent une politique cohérente. La présente stratégie pour la région MENA répond à ce besoin de transparence et de cohérence de l'action gouvernementale.

Selon la Constitution fédérale, c'est le Conseil fédéral qui est responsable de la politique étrangère, avec l'implication du Parlement et des cantons. Outre ces organes publics, des acteurs économiques du secteur privé, des universités et des organisations de la société civile (ONG, partis politiques, etc.) interviennent également. Si les acteurs étatiques et non étatiques sont bien évidemment en droit d'avoir des opinions divergentes, ils sont perçus à l'étranger comme des représentants de la Suisse, autrement dit, comme « la Suisse » même. La présente stratégie entend donc aussi renforcer une approche impliquant l'ensemble des acteurs nationaux («Whole of Switzerland»).

C'est avec un grand plaisir que je vous présente la première stratégie géographique du Conseil fédéral annoncée dans la stratégie de politique extérieure 2020–2023. Ce document passe en revue les intérêts de la Suisse dans la région MENA ainsi que les valeurs nationales que nous défendons sur la scène internationale.

L'acronyme MENA renvoie à «Middle East and North Africa» (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Il désigne la zone s'étendant du Maroc à l'Iran, qui est réputée être le berceau des cultures et civilisations. Cette région est géographiquement proche de notre pays, avec lequel elle présente de fortes affinités historiques et culturelles. Elle revêt une importance considérable pour la Suisse, que ce soit sur le plan politique ou économique. Il a été démontré par le passé que, lorsque la région MENA va bien, l'Europe va bien également. L'inverse est aussi vrai : les crises qui affectent la région ont des répercussions directes sur l'Europe.

Je préfère cependant ne pas me limiter aux crises que traverse la région et tiens à examiner les opportunités qu'elle présente, car elle possède des atouts indiscutables :

- la région MENA renferme en effet cinq des sept pays détenant les plus grandes réserves de pétrole au monde ; de ce fait, elle joue un rôle important pour l'économie mondiale de l'énergie ;
- la région dispose également d'un potentiel significatif en matière d'énergies renouvelables ; des pays comme le Maroc sont à la pointe de la transition énergétique ;
- le volume des échanges entre la Suisse et la région MENA a atteint plus de 31 milliards de francs en 2019, c'est dire l'importance de cette dernière en tant que partenaire commercial ;
- dans certains pays de la péninsule arabique et en Israël, notamment, la numérisation progresse à grands pas ; les Émirats arabes unis ont ainsi ouvert la première université au monde entièrement dédiée à l'intelligence artificielle.

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord se démarquent également par la jeunesse de leur population. Or, la jeunesse est pour moi synonyme de changement et d'optimisme. Par la présente stratégie MENA 2021–2024, le Conseil fédéral entend prendre des mesures concernant l'instabilité politique, la faible croissance économique ou encore les obstacles à l'entrepreneuriat. Avec et pour le bénéfice de la jeune génération, dans la région MENA comme en Suisse.

Ignazio Cassis
Chef du Département fédéral des affaires étrangères

Table des matières

Résumé	1
<hr/>	
1 Introduction	2
1.1 Pourquoi une stratégie MENA	2
1.2 Évolution de la région MENA	3
1.3 Cohérence	4
<hr/>	
2 Analyse géopolitique	6
2.1 Alliances régionales et acteurs internationaux	6
2.2 Tendances régionales	7
<hr/>	
3 Priorités thématiques	12
3.1 Paix, sécurité et droits de l'homme	13
3.2 Migration et protection des personnes en détresse	13
3.3 Développement durable	14
3.4 Économie, finances et science	14
3.5 Numérisation et nouvelles technologies	14
<hr/>	
4 Priorités géographiques	16
4.1 Afrique du Nord	16
Algérie	19
Égypte	19
Libye	20
Maroc	21
Tunisie	22
4.2 Proche-Orient	24
Irak	27
Israël	27
Jordanie	28
Liban	29
Syrie	29
Territoire palestinien occupé	30
4.3 Péninsule arabique et Iran	32
Arabie saoudite	35
Bahreïn	35
Émirats arabes unis	36
Iran	37
Koweït	38
Oman	38
Qatar	39
Yémen	40
<hr/>	
5 Partenaires pour la mise en œuvre	42
<hr/>	
ANNEXE	44
Carte avec réseau de représentations	44
Liste des abréviations	46
Glossaire	47

Résumé

L'un des objectifs de la [stratégie de politique extérieure 2020–2023](#) du Conseil fédéral (SPE 20–23) est d'élaborer une stratégie propre à la région MENA qui met l'accent non seulement sur la protection du droit international et des droits de l'homme, mais aussi sur le développement économique et les perspectives professionnelles des jeunes.

Compte tenu de sa situation aux portes de l'Europe et de son importance sur l'échiquier politique international, la région MENA joue un rôle clé dans la défense des intérêts de la Suisse. Les difficultés que rencontrent aujourd'hui certains pays de la région MENA, à savoir les conflits violents, les régimes autoritaires au pouvoir, les déplacements forcés et la migration, la stagnation économique et le taux de chômage élevé chez les jeunes représentent des défis complexes que la politique extérieure suisse ne peut aborder qu'avec des instruments politiques, économiques, diplomatiques et de politique de développement parfaitement coordonnés. L'élaboration d'une stratégie propre à la région vise à garantir une vision d'ensemble tout en fixant des priorités spécifiques aux pays au moyen d'instruments qui permettent des actions cohérentes de la Suisse, tant sur le plan international que national. Les deux pierres angulaires de la SPE 20–23 sont la cohérence de la politique extérieure et ses liens étroits avec la politique intérieure.

Le Conseil fédéral dégage de l'analyse géopolitique de la région MENA cinq priorités thématiques :

1. paix, sécurité et droits de l'homme
2. migration et protection des personnes en détresse
3. développement durable
4. économie, finances et science
5. numérisation et nouvelles technologies

Cette région présente cependant des disparités politiques et économiques en son sein. Pour en tenir compte, la présente stratégie MENA 2021–2024 la subdivise en trois sous-régions géographiques :

1. Afrique du Nord
2. Proche-Orient
3. Péninsule arabique et Iran

La stratégie formule les trois domaines thématiques principaux de la Suisse pour chaque sous-région et définit les priorités de politique extérieure pour chaque pays. Dans une cinquième partie, elle dresse la liste des partenaires responsables de la mise en œuvre de la stratégie. En annexe figurent entre autres un glossaire ainsi que la liste des abréviations utilisées.

La Suisse jouit dans la région MENA d'une bonne réputation: elle y est connue pour être une médiatrice impartiale (*honest broker*), une actrice de la promotion de la paix et de l'aide humanitaire, ainsi qu'une partenaire pour les questions économiques.

Ses bons offices sont régulièrement sollicités, notamment sous la forme de mandats de puissance protectrice au bénéfice de pays tiers. Ces activités représentent son capital confiance et seront poursuivies dans le futur. Il en va de même pour la coopération économique et la coopération au développement. En cherchant à promouvoir sur place une bonne instruction et une formation professionnelle de qualité chez les jeunes, la Suisse peut contribuer à lutter contre la hausse du chômage. Si la population entrevoit des perspectives de travail, de paix et de participation, la pression liée à la migration diminuera d'elle-même.

1 Introduction

L'acronyme MENA renvoie à « Middle East and North Africa » (Moyen-Orient et Afrique du Nord). La région MENA comporte 18 pays. Elle désigne une superficie qui s'étend au sud de la Méditerranée, du Maroc à l'Égypte et, à l'est, du Yémen à l'Iran en passant par la péninsule arabique. L'hétérogénéité des réalités économiques et politiques est prise

en compte par la formulation de stratégies spécifiques pour trois sous-régions : l'**Afrique du Nord** (Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Tunisie); le **Proche-Orient** (Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie, Territoire palestinien occupé); la **péninsule arabique et l'Iran** (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iran, Koweït, Oman, Qatar, Yémen).

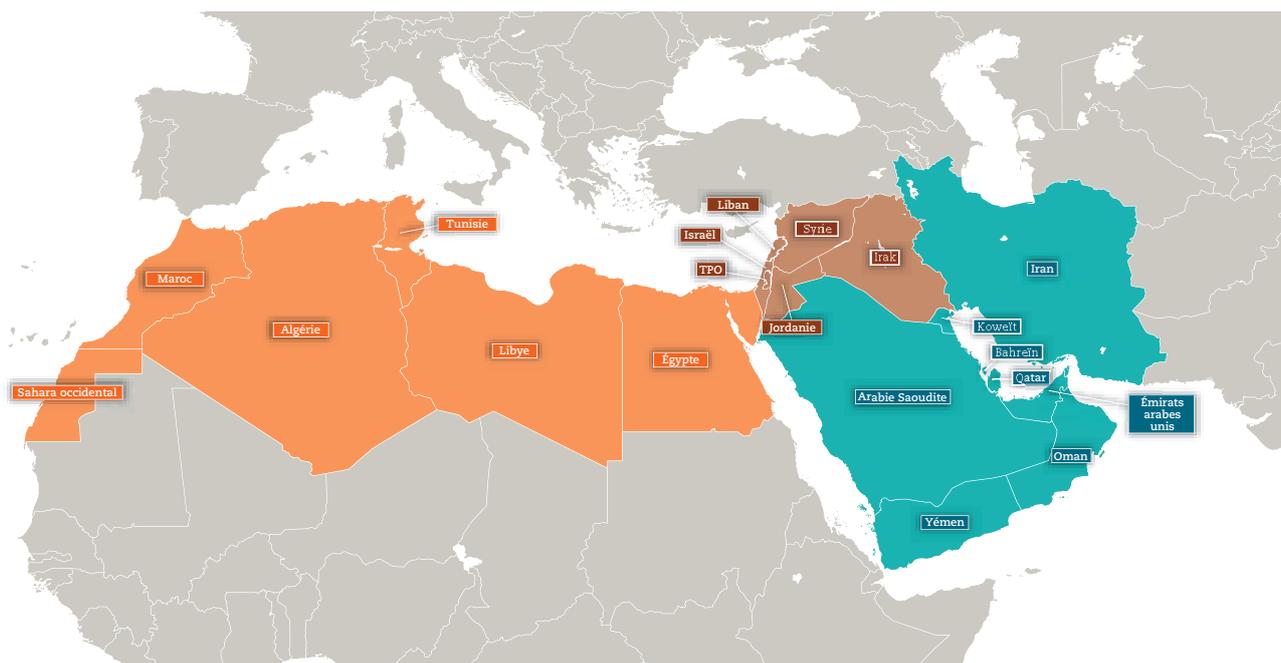


Figure 1 : Les pays et sous-régions de la région MENA (Source : DFAE).

1.1 Pourquoi une stratégie MENA

De par sa **proximité géographique** et son importance géopolitique, la région MENA est un partenaire privilégié de l'Europe. La stabilité et l'essor économique de la région sont ainsi dans l'intérêt direct de la Suisse. Du reste, notre pays y joue un rôle important dans le cadre de la **promotion de la paix** et des **bons offices**, grâce à sa neutralité et à son *soft power*. La Suisse est ainsi en charge du processus dans plusieurs initiatives régionales.

Quatre pays de la région sont en proie à de graves conflits armés : la Libye, la Syrie, l'Irak et le Yémen. La pauvreté, les inégalités sociales ou les déficits en matière de démocratie, d'état de droit et de droits de l'homme caractérisent la région tout entière. C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral en a fait l'une des **quatre régions prioritaires** de sa stratégie de coopération internationale 2021–2024 ([stratégie CI 2021–2024](#) .

Située aux portes de l'Europe, la région MENA est d'une importance majeure pour la **sécurité** de la Suisse. Une déstabilisation accrue de la région pourrait s'accompagner d'une accentuation de la menace d'attentats djihadistes en Europe et intensifier la pression migratoire. Dans de nombreux pays de la région MENA, la tentation migratoire est forte : les jeunes, en particulier, quittent leur pays en raison des difficultés liées à la situation économique et politique.

L'espace MENA est également une **région de transit** pour les réfugiés et les migrants. Il héberge des milliers de personnes venues de zones de guerre limitrophes ou de l'Afrique subsaharienne en quête de sécurité, d'un endroit où vivre et de possibilités de revenus. Ceux qui poursuivent leur route vers l'Europe sont prêts à prendre des risques conséquents et il n'est pas rare que la mort soit au bout du chemin. La solution à ce problème passe par une action concertée au

niveau international et par une collaboration avec les pays de la région MENA.

Les pays du Proche-Orient et d’Afrique du Nord possèdent par ailleurs un **potentiel** économique considérable grâce à leurs ressources naturelles, à la jeunesse de leur population et à leur niveau d’instruction plutôt élevé. De nombreux pays de la région MENA disposent de réserves de pétrole et de gaz. Ils ont aussi en quantité suffisante des ressources naturelles telles que le vent et le soleil grâce à l’exploitation desquelles ils pourraient contribuer durablement à la sécurité énergétique de pays comme la Suisse.

Les pays du Golfe font déjà partie des **principaux partenaires commerciaux** de la Suisse. Ils se sont développés pour devenir aujourd’hui un pôle important dans les domaines de la finance, des énergies renouvelables et de

l’intelligence artificielle. Leur emplacement géostratégique en fait des passerelles entre l’Asie et l’Afrique. La crise liée au nouveau coronavirus va également affaiblir durablement les économies de la région; d’un autre côté, la crise peut offrir des occasions de profiter des tendances mondiales, telles que le *reshoring*, à savoir la relocalisation de la production dans la région, et la restructuration des chaînes de valeur mondiales et régionales.¹

Avec la stratégie MENA, le Conseil fédéral entend garder une vision d’ensemble tout en fixant des priorités spécifiques à chaque pays, ceci au moyen de divers instruments qui attestent une action cohérente de la Suisse, tant sur le plan international que national.

1 Cf. note de l’OCDE: [L’investissement dans la région MENA à l’heure du COVID-19](#), juin 2020.

1.2 Évolution de la région MENA

La région MENA est marquée par des conflits historiques résultant de la guerre froide ou de tracés de frontières arbitraires dans le sillage de la décolonisation, la course aux matières premières, les conflits intra-arabes et inter-religieux ainsi que le conflit au Proche-Orient. La propagation de groupes terroristes tels que « l’État islamique » jette une ombre sur les dynamiques pacifiques observées dans certains pays ainsi que sur les efforts réalisés par ces derniers pour préparer leur population, souvent jeune, aux défis du XXI^e siècle.

Dix ans après le « Printemps arabe », le bilan est décevant : les espoirs de renouveau politique ne se sont pas concrétisés. De nombreux pays de la région subissent au contraire la répression, la guerre civile et le djihadisme. Les mouvements de contestation auront cependant marqué un tournant historique qui ouvre des perspectives pour l’avenir.

Dès le début des années 1960, la Suisse a noué des relations bilatérales avec la majorité des pays d’Afrique du Nord et du Proche-Orient, et elle dispose de représentations sur place. Elle a ouvert une ambassade au Liban dans les années 1940 et en Iran dans les années 1930. Les ouvertures d’ambassades dans les premiers pays du Golfe ont suivi dans les années 1980, les dernières ayant eu lieu il y a moins de dix ans (Oman et Qatar).

En tant que pays neutre doté d’un solide système démocratique, vierge de tout passé colonial, stable et prospère, État hôte de plusieurs institutions onusiennes et experte en matière de bons offices, la Suisse a acquis la confiance des pays de la région MENA et sa réputation y est bonne. Elle est ainsi en position d’assumer un rôle de médiation en cas de problèmes transnationaux, de maintenir le dialogue ouvert et de contribuer à l’apaisement des conflits. À cette occasion, elle peut aussi apporter son expertise en matière de

formation professionnelle, de développement économique ou dans le cadre de processus de démocratisation. La Suisse exerce actuellement cinq mandats de puissance protectrice pour le compte de pays de la région. Elle a accueilli par le passé, et aujourd’hui encore, différents pourparlers de paix (Syrie, Libye, Yémen, accord sur le nucléaire iranien).

Ces dix dernières années, la Suisse a engagé un dialogue régulier sur la migration avec la majorité des pays d’Afrique du Nord et elle a conclu un partenariat migratoire avec la Tunisie en 2012. Face à l’afflux d’un grand nombre de réfugiés dans la région, elle a mis en place des mesures humanitaires, directement ou en collaborant au sein d’organisations multilatérales. Elle a ainsi apporté un soutien aux quelque 5,6 millions de réfugiés syriens dans la région, contribuant à la protection des personnes particulièrement vulnérables par le biais de programmes de réinstallation (*resettlement*). La contribution humanitaire de la Suisse dans le cadre de la guerre en Syrie est la plus importante de toute son histoire. Depuis 2011, elle a investi plus d’un demi-milliard de francs dans la région et assuré une protection à un grand nombre de réfugiés : 19 000 d’entre eux notamment ont bénéficié de mesures de réinstallation. La Suisse faisant partie de l’espace Schengen/Dublin, elle a également un intérêt à coopérer étroitement avec l’UE pour qu’une politique migratoire réussie puisse être mise en place.

S’agissant du conflit israélo-palestinien, la Suisse a adopté une position équilibrée, qui s’appuie sur le droit international. Elle appelle tous les acteurs au dialogue et a proposé ses services pour faciliter la poursuite des pourparlers.

Si les circonstances qui prévalent dans la région MENA varient d’un pays à l’autre, un défi est omniprésent, à savoir offrir

des emplois à la jeune génération. Le taux de chômage de 25 à 30% chez les jeunes est aussi la conséquence d'une formation qui n'est pas adaptée aux besoins de l'économie réelle. Il n'existe pour ainsi dire dans aucune autre région un nombre aussi élevé de jeunes titulaires d'un diplôme universitaire qui sont au chômage ou mal payés.² La Suisse soutient donc les pays à travers des projets dans le cadre de la coopération internationale (CI) et travaille avec le marché de l'emploi local et suisse. Avec succès, car la majorité des jeunes qui bénéficient de ce programme trouvent un emploi.

La région possède aussi un potentiel dans le domaine du numérique et de l'innovation. Les nouvelles technologies représentent aujourd'hui, surtout dans les pays de la péninsule arabique et en Israël, d'importants vecteurs de

transformation sociale. Elles créent par exemple des emplois dans des activités de services internationales (telles que celles proposées par les centres d'appels dans le domaine informatique) pour les jeunes, hommes et femmes, ayant reçu une solide formation et souvent polyglottes. Les Émirats arabes unis ont ouvert il y a peu la première université au monde entièrement dédiée à l'intelligence artificielle et, en Arabie saoudite, la transition technologique fait partie intégrante du développement économique. En Israël, État à la pointe de l'innovation, la Suisse développe des partenariats dans différents domaines, comme par exemple les technologies financières et médicales.

Pour défendre ses intérêts dans la région, la Suisse doit avoir de bonnes relations bilatérales; elle doit également collaborer avec des acteurs multilatéraux et des pays partageant les mêmes intérêts. La crise liée au nouveau coronavirus a montré l'importance de renforcer la stabilité et la résilience macroéconomiques des pays pour pouvoir mieux lutter contre les effets des chocs extérieurs.

2 Forum économique mondial, note d'information, [The Future of Jobs and Skills in the Middle East and North Africa – Preparing the Region for the Fourth Industrial Revolution](#), mai 2017.

1.3 Cohérence

La stratégie MENA est la première stratégie géographique formulée par le Conseil fédéral dans le cadre de la SPE 20–23, « stratégie mère » adoptée en janvier 2020. Elle a été élaborée de manière interdépartementale et concerne tous les départements. Elle sert de base pour élaborer les documents de mise en œuvre opérationnels (p. ex. les programmes de coopération de la CI) avec des objectifs et des indicateurs. La cascade des stratégies a pour objectif d'assurer la cohérence de la politique étrangère du Conseil fédéral.

Il incombe au Conseil fédéral de réexaminer régulièrement ses intérêts en matière de politique étrangère dans cette région qui évolue rapidement, d'identifier les risques et les opportunités et, le cas échéant, d'adapter ses priorités. Les conflits d'objectifs ne peuvent être exclus en politique étrangère. Ils sont l'expression d'un État pluraliste et d'une étroite intrication des politiques intérieure et étrangère. Les conflits d'objectifs sont abordés en toute transparence et résolus grâce à un processus de décision démocratique. Ils peuvent apparaître notamment dans les domaines suivants :

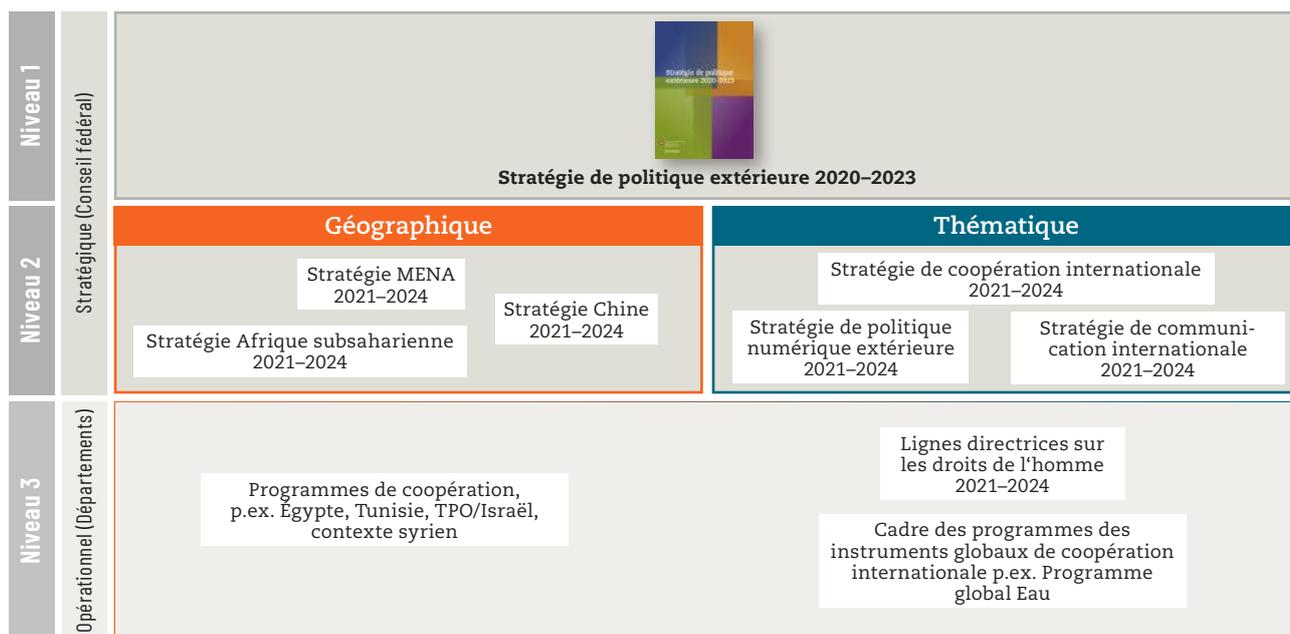


Figure 2 : Cascade des stratégies de politique étrangère (source : DFAE – sélection illustrative de documents).

- La promotion de la paix et la médiation peuvent conduire la Suisse à entretenir des relations avec des acteurs étatiques ou non étatiques qui ne partagent pas ses valeurs, voire qui appellent à la violence.
- Les entreprises suisses implantés dans l'espace MENA créent des emplois locaux. Toutefois, selon leur branche d'activité ou leur mode de production, elles peuvent aussi entraîner une exploitation des ressources naturelles et se trouver en contradiction avec la promotion des droits de l'homme ou les efforts visant à relever les défis du changement climatique.
- La coopération internationale vise à améliorer durablement la qualité de vie sur place, ce qui, à moyen terme, peut aussi accroître la mobilité. En outre, la pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans certaines branches en Suisse peut pousser des personnes qualifiées à l'étranger à quitter leur pays d'origine (fuite des cerveaux).
- Les efforts d'armement dans la région MENA illustrent la tension entre les intérêts économiques des entreprises suisses dans la région et les réglementations restrictives en matière d'exportation de matériel de guerre. Même si certaines entreprises suisses sont en principe intéressées par de tels contrats d'armement, elles ne reçoivent pas de licence d'exportation.
- Les critiques adressées aux États de l'espace MENA à la suite de violations du droit international ou des droits de l'homme peuvent nuire aux relations bilatérales sur les plans politique et économique.

Le cadre de référence pour contrer les conflits d'intérêts ou les résoudre grâce à une pesée des différents intérêts est fourni par la législation suisse. Des structures interdépartementales, comme par exemple celle pour la coopération migratoire internationale (structure IMZ), contribuent elles aussi à la pondération des intérêts en jeu. Quant à la présente stratégie, elle permet au Conseil fédéral de renforcer la cohérence de l'action de la Suisse dans la région MENA.

Le siège au Conseil de sécurité de l'ONU brigué pour la période 2023/24 offrira à la Suisse de nouvelles opportunités de déployer de tels efforts dans un cadre plus vaste et d'œuvrer de façon ciblée au sein du Conseil de sécurité.

2 Analyse géopolitique

2.1 Alliances régionales et acteurs internationaux

Alliances régionales changeantes

Depuis 2011, l'influence politique, économique et culturelle des trois sous-régions de la région MENA et les relations entre ces dernières sont en pleine mutation. Les pays d'Afrique du Nord reprennent de plus en plus conscience de leur appartenance au continent africain, ce qui se traduit par un engagement accru au sein de l'Union africaine. En revanche, la coopération au sein de l'Union du Maghreb arabe est pratiquement au point mort, notamment en raison des tensions entre l'Algérie et le Maroc sur la question du Sahara occidental. Au cours des dernières décennies, les pays de la péninsule arabique ont détrôné l'Égypte et le Proche-Orient en tant que centre économique de la région MENA, mais ils perdent en stabilité du fait de leurs tensions internes (crise du Qatar, guerre au Yémen, tensions avec l'Iran). De nouveaux différends régionaux relèguent au second plan le conflit entre Israël et la population palestinienne et ont, après des années de rapprochement informel, ouvert la voie à la normalisation, à l'été 2020, des relations entre Israël et les Émirats arabes unis (ÉAU) puis Bahreïn. Les ÉAU et Bahreïn sont ainsi, après l'Égypte en 1979 et la Jordanie en 1994, les troisième et quatrième pays arabes à avoir normalisé leurs relations avec Israël. Ces événements sont un signe des profonds bouleversements que traverse le monde arabe depuis des années. Ils ont instauré une nouvelle dynamique, de sorte qu'il n'est pas à exclure que d'autres pays réalisent la même avancée. L'Arabie saoudite et les ÉAU jouent un rôle important dans la constitution des nouvelles alliances et des clivages qui jalonnent la région. En outre, des acteurs non étatiques ou semi-étatiques armés fragilisent la stabilité de plusieurs pays.

La rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran pèse sur le Golfe et les pays voisins, un espace important sur le plan géopolitique dans la région MENA. La recherche d'une influence régionale sur les plans politiques, économiques ou sécuritaires, a contribué à accroître les tensions dans l'ensemble de la région. Si le risque d'une guerre ouverte reste faible, les deux pays rivaux interviennent par différents moyens au Yémen et en Syrie, ou luttent, par alliés interposés, pour gagner en influence au Liban et en Irak. Cette rivalité donne lieu dans toute la région à des alliances et à des coalitions qui peuvent se faire et se défaire au gré des évolutions politiques. Toutefois, on observe que certains États de la péninsule arabique aspirent aujourd'hui à une désescalade des tensions avec l'Iran afin de minimiser, sur leur territoire,

les répercussions négatives d'une éventuelle escalade entre ce pays et les États-Unis.

De nouvelles lignes de conflit se dessinent en revanche dans la lutte pour le contrôle de la mer Rouge ou de la Méditerranée orientale. En effet, les ÉAU et l'Arabie saoudite (conjointement avec l'Égypte) ainsi que le Qatar (en association avec la Turquie) ont consolidé leurs alliances avec les États d'Afrique de l'Est et renforcé leur influence sur la Corne de l'Afrique, par exemple au moyen de bases militaires, de l'aide au développement et d'investissements dans des ports ou des liaisons terrestres stratégiques en Afrique de l'Est. Ces manœuvres sont motivées par des intérêts à court terme (p. ex. le contrôle militaire dans le conflit au Yémen), mais aussi à plus long terme, tels l'utilisation de la région comme porte d'entrée sur le marché africain en pleine croissance, l'affaiblissement de l'influence iranienne ou encore le renforcement des relations avec la Chine, qui s'engage fortement en Afrique. En Syrie, en Irak et en Iran, la situation des Kurdes s'est compliquée en raison à la fois de la situation interne et des troubles régionaux. En outre, la victoire sur « l'État islamique » a entraîné une diminution de l'attention internationale. Pour la Turquie, la « question kurde » reste un facteur central de sa politique intérieure et régionale.

Acteurs internationaux

Les rapports de force dans la région se modifient aussi profondément au niveau international. Le retrait des **États-Unis** en tant que puissance garante de l'ordre international entraîne des incertitudes dans la région MENA et amène les acteurs régionaux et internationaux à se repositionner. L'étendue de la présence des États-Unis dans la région est remise en question aussi bien du fait de leur rivalité croissante avec la Chine que pour des raisons de politique intérieure. Les constantes de la politique américaine sont le rôle de protecteur d'Israël et, depuis 1979, l'affrontement avec l'Iran. Celui-ci s'est intensifié ces dernières années en raison du retrait des États-Unis de l'accord nucléaire avec l'Iran et de la politique américaine de pression maximale envers ce pays.

L'influence politique de l'**UE** sur les principaux conflits de la région MENA a faibli. Mais, en tant que principal partenaire de la coopération au développement et de l'aide humanitaire et grâce à son potentiel de marché, elle reste l'un des acteurs importants. De plus, avec la nouvelle présidente

de la Commission européenne Ursula von der Leyen, l'UE a significativement renforcé ses ambitions d'acteur de politique extérieure (« Commission géopolitique »). Trois pays européens jouent un rôle important en matière de sécurité : le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France (pays « E3 »). En tant que cosignataires de l'accord nucléaire avec l'Iran, ils contribuent aujourd'hui à son maintien.

La Russie et la Turquie ont profité des conflits en Syrie et en Libye pour étendre leur zone d'influence géostratégique. Ces dernières années, la Turquie s'est de plus en plus éloignée de l'Occident ; elle cherche de nouvelles alliances et un rôle plus actif dans la région MENA. Soutenue par le Qatar, elle se trouve ainsi principalement en concurrence avec l'Arabie saoudite et l'Égypte pour l'obtention de la suprématie dans la région. La Russie s'est quant à elle positionnée dans les conflits en Syrie et en Libye comme un interlocuteur incontournable.

Les intérêts de la **Chine** dans la région sont principalement d'ordre économique : elle est dépendante du pétrole du Golfe et de l'Iran et la région est centrale pour les routes maritimes servant au commerce de marchandises. Jusqu'à présent, la

Chine est restée en dehors des conflits régionaux politisés. Mais la base navale inaugurée en 2017 à Djibouti et les investissements dans le projet d'infrastructure de la « Nouvelle route de la soie » (*Belt and Road Initiative*) vont accroître son influence dans la région MENA.

Toutefois, même si la Russie et la Chine renforcent leur influence dans la région, il est peu probable que l'un de ces pays reprenne le rôle de gendarme endossé jusqu'à présent par les États-Unis. L'espace MENA devra compter davantage sur ses propres acteurs pour surmonter les conflits et autres défis. Les traditionnels alliés des États-Unis dans la région ont commencé à diversifier leurs relations avec les puissances mondiales. Les coalitions perpétuellement changeantes au sein des conflits sont source d'une grande incertitude ; les malentendus et la méfiance entre les différents États ne cessent de croître. Les efforts de partenaires neutres tels que la Suisse pour maintenir les canaux de communication n'en seront que plus importants. La militarisation croissante de la région ainsi que la présence d'acteurs non étatiques ou semi-étatiques enveniment la situation et sapent toute perspective de stabilité à court ou moyen terme.

2.2 Tendances régionales

Malgré l'hétérogénéité de la région MENA, on peut y distinguer plusieurs lignes d'évolution sur le long terme, qui touchent à divers degrés les différents pays de la zone. Les répercussions de la crise liée au nouveau coronavirus devraient accélérer nombre d'entre elles.

Géopolitique

Au cours des dernières années, les **rapports de force géopolitiques** dans la région MENA ont considérablement évolué. L'ordre mondial garanti par le système de règles onusien, tel qu'il existait depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, est en pleine mutation. La région est fragmentée politiquement et la coopération régionale est limitée. Les

rivalités et fractures politiques, religieuses et ethniques font obstacle à une prise de conscience identitaire régionale.

Le droit international et les droits de l'homme sont de plus en plus enfreints et mis à mal sans que les États se sentent tenus de se justifier ou aient à en assumer des conséquences négatives. Les opérations de certains gouvernements, menées au nom de la « lutte contre le terrorisme », ont fragilisé le respect du droit international, en particulier du droit international humanitaire.

<p>Géopolitique</p> <ul style="list-style-type: none"> – Évolution des rapports de force – Érosion de l'ordre mondial fondé sur le droit 	<p>Écologie</p> <ul style="list-style-type: none"> – Changement climatique – Stress hydrique – Sécurité alimentaire 	<p>Démographie</p> <ul style="list-style-type: none"> – Croissance démographique – Urbanisation – Migration et déplacement forcé – Chômage des jeunes – Chocs externes
<p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mauvaise gouvernance – Corruption – Libertés individuelles – Droits de l'homme – Restriction de l'espace de la société civile 	<p>Économie</p> <ul style="list-style-type: none"> – Lenteur des réformes économiques – Diversification des économies dépendantes du pétrole – Numérisation et nouvelles technologies 	<p>Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> – Terrorisme et extrémisme violent – Conflits – Armement – Détroits

Figure 3 : Aperçu des tendances régionales dans la région MENA (source : DFAE).

Écologie

La région MENA figure parmi les zones les plus touchées par le **changement climatique**. Celui-ci se traduit par une hausse des températures et par une plus grande fréquence des situations météorologiques extrêmes. Le **stress hydrique** constitue un défi majeur. Aujourd'hui déjà, la quasi-totalité des pays de la région utilise bien plus d'eau que la quantité renouvelable disponible, avec des conséquences prévisibles graves.

L'urbanisation croissante, le changement climatique et le stress hydrique entraînent une constante diminution de la surface agricole utile, menaçant la **sécurité alimentaire**. À l'heure actuelle, la région MENA se procure environ la moitié de ses denrées alimentaires en dehors de la région, ce qui la rend particulièrement vulnérable aux hausses de prix sur le marché mondial ou à des chaînes d'approvisionnement défectueuses.

Démographie

Les pays de la région MENA comptent quelque 465 millions de personnes, dont 211 millions ont moins de 24 ans. Selon les prévisions de l'ONU, cette **population devrait s'accroître** pour atteindre 540 millions de personnes d'ici à 2030³. La population croît bien plus vite que le marché du travail, sur lequel, chaque année, cinq nouveaux millions de jeunes cherchent un emploi. La région MENA est, avec l'Afrique subsaharienne, la zone qui affiche le plus haut **taux de**

chômage des jeunes. Les structures de marché, souvent basées sur le clientélisme, excluent la grande majorité de la population de toute participation et la privent de rentrées d'argent, faisant ainsi naître de grandes **inégalités sociales**.

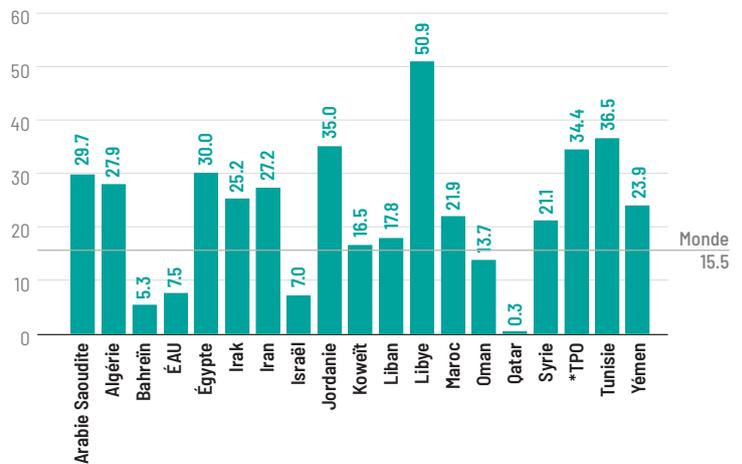


Figure 5 : Chômage des jeunes entre 15 et 24 ans dans la région MENA en pourcentage (Source: Banque Mondiale / OIT, base de donnée ILOSTAT, juin 2020).

Dans de nombreux États de la région, la part de la population urbaine dans la population totale affiche une croissance effrénée. L'**urbanisation**, plus ou moins marquée selon les pays, est source d'opportunités pour certains, mais de défis pour les autres.

La migration et les déplacements de populations sont des thèmes importants dans l'ensemble de la région. De nombreux États sont aussi bien des pays de provenance que des pays de transit ou de destination des réfugiés et des

3 Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division Population; [Perspectives de la population dans le monde 2019](#).

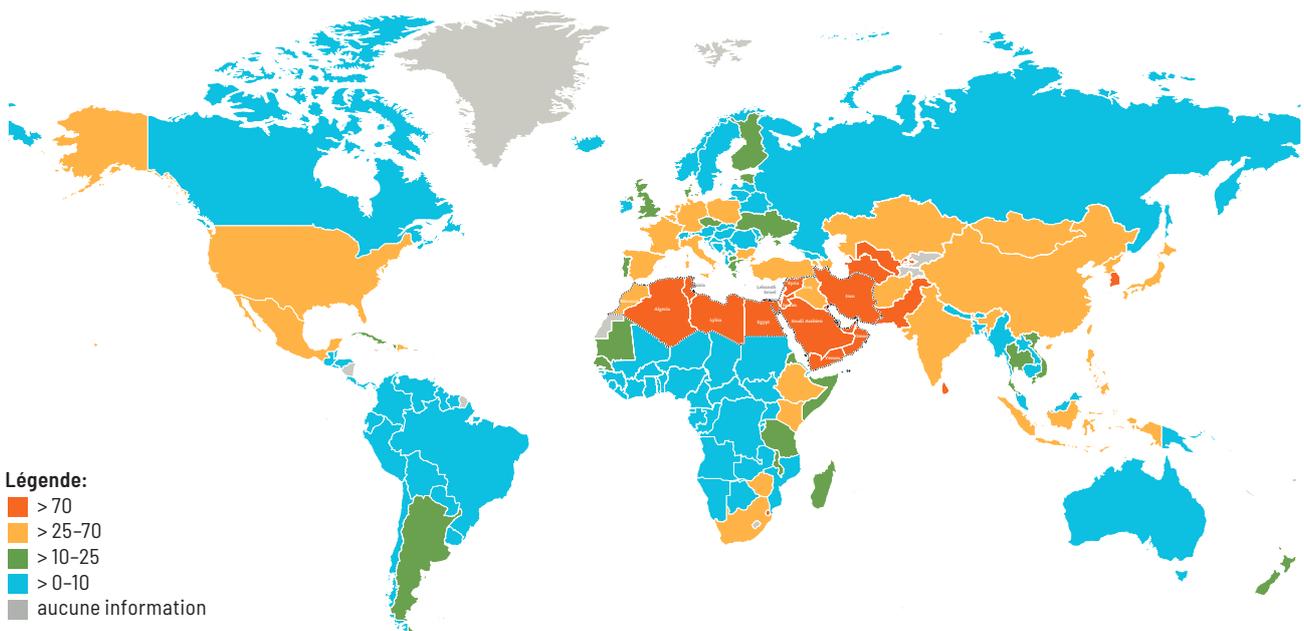


Figure 4 : La plupart des pays présentant le plus grand stress hydrique prévu se trouvent dans la région MENA (Source : Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2019).

migrants. On dénombre au sein de la région 17 millions de personnes déplacées, dont 10 millions de déplacés internes.⁴ Les régions d'accueil et les pays d'accueil environnants sont confrontés à d'énormes défis. De plus, les évolutions politico-sociales des régions limitrophes, telles que l'Afrique subsaharienne ou l'Asie centrale, influent également sur les migrations. Plusieurs facteurs laissent présager une hausse de ces dernières.

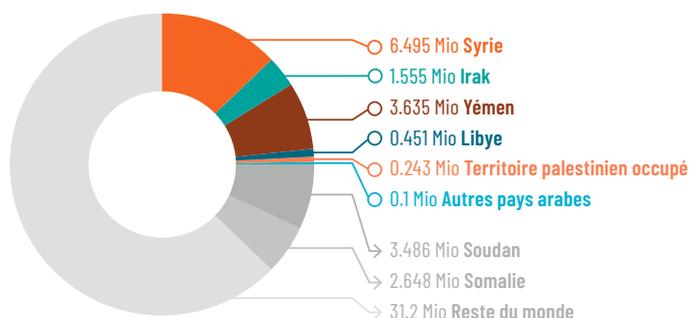


Figure 6 : Déplacés internes par pays d'origine 2019/2020 (Source : Base de données mondiale sur les déplacements internes).

Parallèlement, quelques États de la région, en particulier dans la péninsule arabique, sont une destination principale pour la migration de main-d'œuvre issue des pays en développement : rien que sur la péninsule arabique, quelque 30 millions de migrants transfèrent chaque année plus de 100 milliards de dollars américains vers leurs pays d'origine.⁵ Les économies nationales de la région sont dépendantes de cette main-d'œuvre.

La résurgence des mouvements contestataires en 2019 en Algérie, en Irak, en Iran et au Liban a montré que, exception faite de la Tunisie, les événements du « Printemps arabe » ont apporté peu d'améliorations ; la **pression sociale** en faveur d'un changement reste donc élevée.

En raison de la mondialisation et de l'interconnexion, les **chocs externes** ont de plus en plus de répercussions sur les évolutions régionales. La pandémie de COVID-19 en est un bon exemple. Les mesures parfois drastiques prises pour maîtriser la pandémie ont de profondes conséquences (récession, renforcement de la répression). Mais la crise offre aussi des opportunités telles que l'accélération de la transition numérique ou les efforts des pays européens pour raccourcir les chaînes d'approvisionnement.

Gouvernance

Les espoirs de la population en termes de démocratisation et d'état de droit ont pour une large part été déçus. Dans certaines régions, l'État a perdu de son influence ou s'avère même inexistant en raison de conflits armés (p. ex. en Irak, au Yémen, en Libye et en Syrie), tandis que, dans les pays où l'armée et les services secrets sont traditionnellement l'un des piliers du pouvoir, les forces de sécurité ont particulièrement gagné en puissance. Les réformes s'enlisent, et le clientélisme, la **mauvaise gouvernance**, la corruption et les violations des droits de l'homme sont omniprésents, bien qu'à des degrés divers.

À quelques exceptions près, les libertés individuelles et l'espace dédié aux acteurs de la société civile et à leur dialogue avec l'État sont de plus en plus restreints. Cette évolution a des répercussions négatives sur les droits de l'homme, en particulier dans le domaine de la liberté d'expression, d'association et de réunion, de l'interdiction de la torture et du droit à la vie, mais aussi en ce qui concerne le manque d'égalité entre les sexes et la discrimination fondée sur les croyances religieuses, l'appartenance ethnique ou l'identité sexuelle.

ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES DANS LA RÉGION MENA

Les droits des femmes constituent un thème politique et social important dans la région MENA. Bien que les textes de loi les protègent souvent et reconnaissent aujourd'hui la plupart de leurs droits, les femmes continuent à souffrir de diverses formes de discrimination, tant dans la sphère privée que dans le domaine public et économique, souvent au nom de traditions ou de coutumes. Le droit islamique prévoit parfois des dispositions différentes pour les hommes et les femmes.

Dans leur discours officiel, certains États sont favorables à une politique d'émancipation des femmes et de promotion de leurs droits. De fait, de nombreux progrès ont été accomplis : baisse du taux de mortalité maternelle, augmentation de l'âge du mariage ou accès plus facile à l'enseignement scolaire ou universitaire pour les femmes. Dans de nombreux pays, de plus en plus de femmes occupent des postes élevés au sein du gouvernement, dans les milieux scientifiques ou dans le secteur privé. Mais leurs droits n'en restent pas moins restreints dans un environnement social souvent traditionnel.

Les conflits armés dans la région entraînent des déplacements forcés. Ce phénomène combiné à la violence domestique et aux mariages forcés ou précoces, fragilise encore davantage la situation des femmes et des filles. Dans certains pays, les femmes sont encore victimes de mutilations génitales. Dans leur combat pour l'égalité, il est crucial que les femmes soient davantage impliquées dans les processus politiques.

4 Rapport global 2018 du HCR ; [Résumés régionaux ; Moyen-Orient et Afrique du Nord](#) (plus 3 millions de réfugiés afghans en Iran).

5 Division de la population du DAES, [International Migration Stock 2019/ Country Profiles](#) ; KNOMAD, Partenariat mondial pour les connaissances sur les migrations et le développement – [Data on Outward remittances](#), avril 2020.

Économie

Au cours des dernières années, la région MENA n'a connu qu'une **faible croissance économique**. Elle ne dispose quasiment pas de stabilisateurs automatiques. Le bas niveau des prix du pétrole et les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 placent la région face à des défis considérables et pourraient renforcer les tendances protectionnistes dans certains États. L'économie se caractérise majoritairement par des monopoles et des oligopoles, du clientélisme, des mécanismes de sanction économique, un potentiel inexploité et un climat commercial souvent difficile. Ces facteurs entravent la croissance du secteur privé et sa compétitivité. Le modèle de l'**État rentier** centré sur l'immobilier et la consommation, et financé par les recettes pétrolières ou gazières atteint ses limites face aux évolutions actuelles des prix du pétrole. Les États du Golfe en particulier suivent donc des plans visant à **diversifier leur économie**, avec plus ou moins de succès.

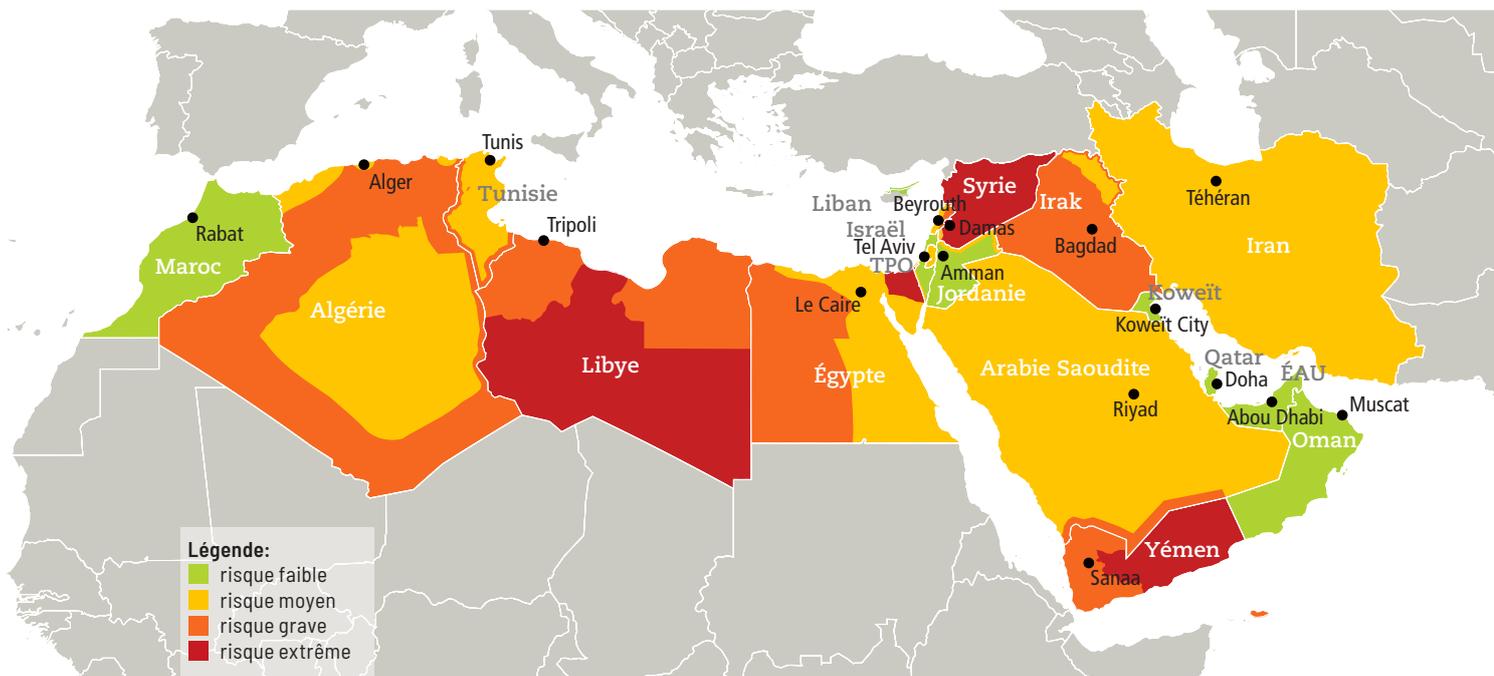
Des start-up se développent dans des **domaines innovants** tels que les technologies médicales (medtech), les technologies financières (fintech), les cybertechnologies (cybertech), les technologies alimentaires (foodtech) ou l'intelligence artificielle, principalement en Israël et dans les pays de la péninsule arabique, ainsi qu'en Afrique du Nord et en Iran. Parallèlement, des obstacles doivent être surmontés pour exploiter le potentiel numérique, notamment les problèmes de financement des start-up ou les lacunes en matière de sécurité et de protection des données ainsi qu'en matière de protection de la propriété intellectuelle.

Sécurité

La région MENA est le théâtre de plusieurs **conflits armés**, exacerbés par la prolifération des armes, l'ingérence d'acteurs régionaux et internationaux ainsi que par la rhétorique provocatrice de certains gouvernements. Le monopole d'État sur l'usage de la force est restreint ou disputé dans certains pays, et il existe une multitude d'acteurs armés non étatiques ou semi-étatiques. Les conflits ont des conséquences catastrophiques pour la population civile. Ils menacent également les points nodaux stratégiques de la navigation internationale et des télécommunications, tels que le canal de Suez, le détroit d'Ormuz et le détroit de Bab el-Mandeb.

Si l'influence de « l'État islamique » est sur le déclin, il existe toujours un terrain propice au radicalisme. La question du retour des combattants djihadistes dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers n'a donc pas fini d'occuper les États de la région MENA ainsi que l'Europe et la Suisse.

Environ un tiers des **livraisons d'armes mondiales** étaient destinées à la région MENA ces cinq dernières années. Cette dernière demeure un foyer de prolifération des armes de destruction massive. L'utilisation de nouvelles technologies s'intensifie elle aussi, par exemple sous la forme d'attaques de drones ou de cyberattaques. Le retrait des États-Unis de l'accord nucléaire avec l'Iran en 2018 a renforcé la menace de la **prolifération** nucléaire.



RELIGION ET POLITIQUE DANS LA RÉGION MENA

Les idéologies religieuses jouent de nouveau un rôle important dans l'espace politique. Elles sont la conséquence de mutations sociales accélérées et de la globalisation et correspondent au besoin des populations en matière de cohésion, d'appartenance et d'identité. De nombreux États de la région MENA traversent une crise de légitimité à l'égard de leurs populations, favorisant ainsi la reconquête, par le religieux, du champ politique en tant que nouveau « marqueur » d'appartenance ou d'identification. Le retour du religieux sur la scène internationale fait partie d'une série de formes identitaires ethniques, culturelles et linguistiques au moyen desquelles différentes communautés ou régions se réorganisent.

Le Proche et le Moyen-Orient, berceau des trois religions monothéistes, sont emblématiques d'une région parcourue par d'importantes fractures et tensions. Le facteur religieux constitue l'élément essentiel pour comprendre les dynamiques communautaires agissant tant à l'échelle nationale que régionale, que ce soit en Irak, en Syrie ou encore sur la scène israélo-palestinienne. Cela vaut également pour les pays d'Afrique du Nord, dans lesquels la conscience religieuse s'est intensifiée dans les différentes régions. Suivant les contextes et les acteurs, la religion a principalement deux fonctions : soit elle est source de conflit, instrumentalisée par des acteurs politiques (étatiques ou non) et peut conduire à des guerres civiles, soit elle assume un rôle pacificateur lorsqu'elle laisse de côté la dimension « théo-politique » pour reposer sur des valeurs communes et une éthique globale.

Au Proche et au Moyen-Orient, la religion, qu'elle soit porteuse de paix ou de conflit, revêt une grande importance dans la politique intérieure. Elle influe sur la conduite des relations internationales et a des conséquences sur la coopération dans des domaines tels que les droits de l'homme et l'économie.

3 Priorités thématiques

La Suisse nourrit un intérêt marqué pour la région MENA. Une région MENA pacifique, prospère et stable, qui offre à ses populations des perspectives économiques et sociales, présente un intérêt aussi pour la prospérité et la sécurité en Suisse. Partant de l'analyse ci-dessus et de la SPE 20–23,

le Conseil fédéral identifie cinq thèmes prioritaires pour la région MENA, en soulignant la nécessité de rester souple afin de pouvoir réagir à de nouvelles situations et à des événements imprévus.

Intérêts et valeurs	Indépendance	Prospérité	Coexistence pacifique	Lutte contre la misère et la pauvreté	Droits de l'homme	Démocratie	Ressources naturelles
Tendances régionales	Géopolitique – Évolution des rapports de force – Érosion de l'ordre mondial fondé sur le droit		Écologie – Changement climatique – Stress hydrique – Sécurité alimentaire		Démographie – Croissance démographique – Urbanisation – Migration et déplacement forcé – Chômage des jeunes – Chocs externes		
	Gouvernance – Mauvaise gouvernance – Corruption – Libertés individuelles – Droits de l'homme – Restriction de l'espace de la société civile		Économie – Lenteur des réformes économiques – Diversification des économies dépendantes du pétrole – Numérisation et nouvelles technologies		Sécurité – Terrorisme et extrémisme violent – Conflits – Armement – Détroits		
SPE 20-23	Paix et sécurité			Durabilité	Prospérité	Numérisation	
Priorités thématiques de la région MENA	Paix, sécurité et droits de l'homme		Migration et protection des personnes en détresse		Développement durable	Économie, finances et science	Numérisation et nouvelles technologies

Figure 8 : Dérivation des priorités thématiques de la région MENA (Source : DFAE).

3.1 Paix, sécurité et droits de l'homme

« La médiation, les mandats de puissance protectrice, la prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme, la promotion des droits de l'homme et du droit international contribuent grandement à accroître la stabilité dans la région. Les mandats de puissance protectrice (pour les États-Unis en Iran, entre l'Arabie saoudite et l'Iran, et pour l'Iran au Canada) sont pour la Suisse des domaines d'action prioritaires qui font partie de ses bons offices. » (SPE 20-23, Chapitre MENA)

→ La sécurité prend une importance croissante dans la politique étrangère. Il est dans l'intérêt de la Suisse de contribuer à apaiser les tensions géopolitiques et à empêcher une plus grande prolifération des armes de destruction massive. Le respect des droits de l'homme et l'engagement pour la paix sont deux autres éléments incontournables.

→ La Suisse et d'autres pays de même sensibilité veulent mettre un terme au trafic de drogues, d'armes et d'êtres humains à destination de l'Europe, favorisé par la situation instable dans la région MENA.

→ La Suisse veut se protéger de l'extrémisme violent, un thème dont relève également la question de la gestion des voyageurs à motivation djihadiste partis de Suisse.

→ Sur la base de la loi sur les embargos, la Suisse applique des sanctions contre plusieurs États de la région MENA.

3.2 Migration et protection des personnes en détresse

« Un quart des 70 millions de réfugiés dans le monde vivent dans la région: la Suisse s'engage pour leur protection sur place et le long des routes migratoires. En Afrique du Nord, elle a adopté une approche qui englobe à la fois la zone sahélienne et les pays d'Afrique du Nord et vise à formaliser la coopération par des accords de migration. » (SPE 20–23, Chapitre MENA)

→ La Suisse tire elle aussi parti d'une gestion efficace et fructueuse de la question migratoire par les États d'accueil de la région. Pour des raisons humanitaires, elle se mobilise pour que les réfugiés se voient accorder une protection dans leur région d'origine.

→ La Suisse veut prévenir les migrations irrégulières et travaille dans une perspective de long terme sur les causes complexes de ce phénomène dans la région, à savoir notamment l'instabilité politique, les conflits armés, les violations du droit international, les atteintes aux droits de l'homme, les crises économiques, les problèmes économiques structurels, les manquements au principe de bonne gouvernance et le chômage. Elle cherche à renforcer le lien stratégique entre la coopération internationale (CI) et la politique migratoire dans la région.

→ La Suisse encourage la création de perspectives durables dans les régions d'origine et s'engage en faveur de solutions durables pour les réfugiés.

3.3 Développement durable

«Le changement climatique génère des conflits dans la région MENA. Par l'intermédiaire de la CI, la Suisse s'efforce de trouver des solutions durables dans le domaine de la protection du climat et de la diplomatie de l'eau. En tant que membre de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), dont le siège est à Abu Dhabi, elle œuvre à promouvoir une utilisation durable des énergies renouvelables. Elle soutient les nouveaux donateurs des pays du Golfe dans la professionnalisation de leur coopération au développement et dans la mise en place d'une coopération Sud-Sud.» (SPE 20–23, Chapitre MENA)

→ L'Agenda 2030 de l'ONU constitue le cadre de référence mondial pour la politique en matière de développement durable. Avec la mise en œuvre de ce programme, la Suisse vise, également dans la région MENA, un développement durable qui prend en compte sur un pied d'égalité et de manière équilibrée et intégrée les trois dimensions que sont l'environnement, la société et l'économie.

→ La Suisse souhaite contribuer à désamorcer les crises humanitaires et les risques de conflit générés par la destruction de l'environnement, le changement climatique ou la pénurie d'eau. Les conflits peuvent représenter une menace pour la sécurité de la Suisse également.

→ Il est dans l'intérêt de la Suisse de renforcer le dialogue et la coopération avec les donateurs potentiels de l'espace MENA, et de garantir que leurs fonds sont utilisés de façon conforme aux normes reconnues de la CI. Elle suit ainsi les recommandations de l'Agenda 2030.

3.4 Économie, finances et science

«Par le développement économique et la coopération au développement, la Suisse crée des perspectives sur le terrain, en particulier pour les jeunes, par exemple dans le domaine de la formation professionnelle et de la création d'emplois. Elle encourage la bonne gouvernance, les structures démocratiques, l'égalité des chances pour les femmes et les hommes et les initiatives contre la mauvaise administration et la corruption. Certains États de la région MENA présentent encore un potentiel de coopération dans les domaines économique, financier et scientifique. La Suisse promeut des conditions-cadres favorables à l'économie et œuvre en faveur d'un système financier et monétaire stable.» (SPE 20–23, Chapitre MENA)

→ La Suisse entretient déjà des partenariats commerciaux et des relations étroites en matière de marchés financiers avec les pays du Golfe et Israël. Elle a un intérêt à intensifier ces relations et à exploiter les possibilités de diversification économique et de transition énergétique dans ces pays.

→ La promotion économique assurée dans le cadre de la politique étrangère au sein de l'espace MENA contribue en partie à la croissance économique durable des pays; elle est également au service de la prospérité de la Suisse. La Suisse encourage, à travers des accords de libre-échange, de protection des investissements et de double imposition, des conditions non discriminatoires, une sécurité juridique et un climat favorable aux investissements dont les entreprises suisses peuvent elles aussi bénéficier.

→ Afin d'assurer la prospérité sur son territoire, la Suisse entend attirer davantage d'investissements de la région MENA et promouvoir l'accès réciproque aux marchés.

→ La Suisse encourage la coopération régionale, consolide la confiance entre les États et mise pour cela de plus en plus aussi sur sa diplomatie scientifique. Elle tient compte des objectifs définis dans la «[Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation](#)».

→ La Suisse soutient les jeunes talents dans le domaine de la recherche et encourage les partenariats avec les hautes écoles suisses.

3.5 Numérisation et nouvelles technologies

« Les nouvelles technologies se déploient rapidement dans la région. Alors qu'en Afrique du Nord, au Proche et au Moyen-Orient, les réseaux sociaux, les entreprises numériques et les start-up stimulent l'économie et surtout offrent de nouvelles possibilités aux jeunes, les pays du Golfe se concentrent davantage sur la numérisation dans le secteur des services, créent des ministères et des centres de recherche sur l'intelligence artificielle et sont intéressés par l'échange avec la Suisse en matière de données sécurisées. » (SPE 20–23, Chapitre MENA)

→ La Suisse aspire à un espace numérique ouvert et stable. Le plus grand nombre de personnes possible doit pouvoir utiliser les nouvelles technologies à des fins pacifiques. La Suisse noue donc des partenariats dans l'espace MENA en positionnant la Genève internationale mais aussi des universités telles que l'EPFZ et l'EPFL comme des pôles dans le secteur du numérique et des nouvelles technologies.

→ Les évolutions en matière de robotique, d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique ouvrent la voie à l'innovation et ont des répercussions sur le marché du travail. Divers pays de la région MENA ont défini la numérisation comme un moteur important de croissance et de prospérité. La Suisse a tout intérêt à engager de nouvelles coopérations dans la région et elle y intensifie ses activités de CI « Tech4Good ».

→ La Suisse souhaite exploiter le potentiel économique de la transition numérique dans la région MENA et faciliter aux entreprises suisses l'accès au nouveau marché.

4 Priorités géographiques

Les sous-chapitres qui suivent sont consacrés à l'analyse des opportunités à saisir et des défis à relever dans chacune des trois régions suivantes : **Afrique du Nord, Proche-Orient, péninsule arabique et Iran**. Sur la base de cette analyse et des **cinq priorités fixées** (chapitre 3), il est possible de dégager **trois thématiques prioritaires** par région. L'analyse est ensuite décomposée par pays et des **priorités** sont formulées. Les thématiques régionales et priorités nationales peuvent servir à formuler des programmes et des séries de mesures cohérents, assortis d'objectifs et d'indicateurs dans les unités administratives compétentes des départements, ce qui se retrouve ensuite dans les conventions d'objectifs des différents offices pour chaque pays et région (cascade stratégique). Le suivi et l'élaboration de rapports relèvent de la responsabilité des services fédéraux compétents.

Il convient ici d'apporter deux précisions. Premièrement, les thèmes transversaux que sont la gouvernance, le genre et la culture s'appliquent à l'ensemble de la région, même s'ils ne sont pas systématiquement cités. Deuxièmement, il existe des initiatives suprarégionales qui sont difficiles à classer précisément en raison de leur portée géographique. Tel est le cas, par exemple, des programmes de coopération dans le domaine scientifique, dont le projet [SESAME](#)  (*Synchrotron-light for Experimental Science and Applications in the Middle East*), dans le cadre duquel la Suisse a un statut d'observateur, ou encore le [centre de recherche transnational de la Mer Rouge](#) , un projet de recherche sur les coraux de la mer Rouge, qui est soutenu par la Suisse et auquel participent aussi Israël, la Jordanie, l'Arabie saoudite et l'Égypte.

4.1 Afrique du Nord

Les trois principaux défis auxquels est confrontée la région de l'Afrique du Nord, et donc les trois domaines thématiques prioritaires pour la Suisse, sont les **réformes économiques structurelles** visant à encourager l'emploi et les investissements, la mise en œuvre de **principes de bonne gouvernance** et une migration sûre et ordonnée.

L'Afrique du Nord se situe dans le **voisinage immédiat** de la Suisse. Deux pays limitrophes de la Suisse, à savoir la France et l'Italie, présentent une frontière maritime commune avec des États d'Afrique du Nord. La langue française est également un trait d'union entre la Suisse et l'Afrique du Nord. Dans le sud, l'Afrique du Nord jouxte des pays de la région du Sahel, caractérisés par un haut niveau de pauvreté et d'instabilité. Il est dans l'intérêt de la Suisse que l'Afrique du Nord soit stable, prospère et organisée selon le principe de l'état de droit.

Les principaux facteurs qui ont conduit aux manifestations du « Printemps arabe », à savoir l'absence de perspectives économiques, le chômage des jeunes, les pratiques répressives des organes de sécurité nationaux et les faibles possibilités de participer à la vie politique, restent des défis majeurs aujourd'hui. Une forte croissance démographique, une participation inégale à la croissance économique et, pour une part, une faible résilience de l'économie liée à un manque de diversification, ainsi que des programmes de formation des jeunes souvent inadaptés aux besoins du marché du travail,

une bureaucratie excessive et un retard technologique sont autant de facteurs qui expliquent le taux élevé de **chômage chez les jeunes** et la persistance d'une **répartition inéquitable des revenus et des richesses** dans de nombreux pays. Le manque d'intégration politique et économique à l'échelle de la région constitue un frein à sa dynamique de développement.

Du fait de sa main-d'œuvre bon marché et de sa proximité linguistique, l'Afrique du Nord représente un **site de production** attrayant. L'Europe cherche en outre, en réaction à la crise liée au nouveau coronavirus, des chaînes logistiques plus courtes, par exemple dans le secteur agricole ou textile. Totalisant plus de 200 millions d'habitants, la région compte déjà parmi les principaux **marchés d'exportation** de l'économie suisse sur le continent africain. C'est aussi pourquoi la Suisse se mobilise en faveur d'un développement économique inclusif en Afrique du Nord, susceptible notamment d'ouvrir des horizons aux jeunes générations.

En Libye, le renversement de l'ancien régime a donné lieu à un conflit armé intérieur, qui se poursuit encore à ce jour. Le « Printemps arabe » a cependant aussi introduit des évolutions positives. En Tunisie, un processus démocratique a eu lieu. Dans certains pays, malgré la répression, il existe également une société civile active, mobilisée en faveur des libertés citoyennes et politiques. Sa crédibilité, mais aussi ses bonnes relations avec les gouvernements et les organisations privées

placent la Suisse en position de promouvoir le dialogue. Ainsi, en Libye, ses contacts, associés à son expertise dans le domaine du droit international humanitaire et des droits de l'homme lui permettent de jouer un rôle actif dans le cadre du processus de paix.

Dans le contexte des tensions de longue date qui entourent le Sahara occidental, la Suisse soutient les efforts des Nations Unies pour trouver une solution conforme au droit international. C'est une condition préalable à la stabilisation de cette région qui est également directement touchée par les événements qui se déroulent dans les pays de son voisinage méridional et oriental. Les conflits armés au Sahel, dans la Corne de l'Afrique, au Soudan, en Syrie et au Yémen ainsi qu'en Libye, déstabilisent la région et donnent lieu à une **migration irrégulière et à des déplacements forcés** ainsi qu'au trafic d'armes, de drogues et de migrants et à la traite d'êtres humains. Du fait de sa situation géographique, l'Afrique du Nord joue sur ce plan un rôle central.

Parallèlement à cela, les États d'Afrique du Nord ne sont aujourd'hui plus uniquement des pays d'origine et de transit pour les migrations vers l'Europe mais, de plus en plus, des pays de destination. Dans ce contexte, la Suisse a aussi une carte à jouer dans la coopération en matière de migration et de protection. Mettant à profit son savoir-faire, elle aide les autorités et les institutions locales à gérer la situation migratoire dans le cadre de projets destinés à renforcer le régime d'asile local ou la gestion des frontières. D'autres programmes ont pour but d'assurer la protection et l'intégration des migrants dans les pays de premier accueil et le long des routes migratoires. Ils comprennent des mesures d'aide d'urgence, de facilitation de l'accès aux soins médicaux et au marché du travail, d'assistance juridique, de protection des droits de l'homme et de prévention de la traite d'êtres humains. Dans ce cadre, la Suisse donne la priorité à la protection des enfants non accompagnés. En contrepartie, elle attend de la bonne volonté dans le cadre du retour de requérants d'asile déboutés.

D'autres évolutions en cours peuvent revêtir une certaine importance pour la Suisse. Plusieurs zones sont directement menacées par les effets du **changement climatique** et par le manque d'accès à l'eau douce. En outre, l'**urbanisation** galopante constitue un enjeu majeur pour des villes comme Alger, Casablanca ou Le Caire. Dans ces domaines, la Suisse apporte un soutien basé sur des solutions innovantes. Pour une défense efficace des intérêts de la Suisse en Afrique du Nord, des rencontres régulières à haut niveau sont indispensables, par exemple dans le cadre de consultations politiques bilatérales.

RAPPROCHEMENT ENTRE L'AFRIQUE DU NORD ET L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Depuis plusieurs années, l'Afrique du Nord se tourne de nouveau de plus en plus vers le continent africain. Sous la conduite du président al-Sissi, l'Égypte a révisé la politique africaine et, en 2019, elle a pris la présidence de l'Union africaine, donnant ainsi un signal quant à sa volonté de rétablir son influence politique et économique après des années d'absence. Jouant un rôle important au Sahel, l'Algérie s'est affirmée en assurant la présidence du comité de suivi de l'accord de paix au Mali. C'est aussi le nouveau chef d'État algérien qui a accéléré le processus de création d'une agence pour la coopération internationale en Afrique. Quant à la Libye, elle était déjà très active sur le continent africain à l'époque du colonel Kadhafi. Le conflit armé qui y sévit est lourd de conséquences pour les pays de la région du Sahel, et l'Union africaine a un rôle clé à jouer dans le règlement de ce conflit. Depuis l'année 1999 et l'accession au trône du roi Mohammed VI, le Maroc a lui aussi manifesté un regain d'intérêt pour l'Afrique et, après plus de trois décennies d'absence, il a réintégré l'Union africaine. Dans les domaines économique et éducatif en particulier, le pays exerce aujourd'hui une forte influence à l'échelle du continent. L'aéroport de Casablanca joue un rôle pivot pour les liaisons entre l'Afrique et les autres régions du monde. La Tunisie se positionne elle aussi comme une plaque tournante pour les entreprises européennes en ce qui concerne l'accès au marché africain, une stratégie qui s'appuie sur des liaisons aériennes régulières avec l'Afrique de l'Ouest, l'accueil de nombreux étudiants africains dans les universités tunisiennes et une dispense de visa pour les ressortissants de plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne.

Domaines thématiques

1. Paix, sécurité et droits de l'homme

- La Suisse endosse un rôle de premier plan dans le dialogue entre les différents acteurs en Libye.
- La Suisse s'engage en faveur des processus de transition et de réforme sociales et politiques.
- La Suisse déploie un programme régional de prévention des conflits et de l'extrémisme violent.
- La Suisse fait valoir son savoir-faire en matière de politique de paix dans le cadre du siège qu'elle brigue au Conseil de sécurité de l'ONU.

2. Développement durable

- La Suisse s'attache à promouvoir un développement économique durable et inclusif.
- La Suisse met son expertise à la disposition des États en vue d'améliorer la stabilité macroéconomique et les conditions-cadres pour le secteur privé. Cela permet également aux entreprises suisses d'accéder aux marchés dans des secteurs émergents intéressants.
- La Suisse soutient les institutions publiques dans leur mission de fourniture de services sociaux.
- La Suisse favorise l'accès des jeunes et des femmes au marché du travail. En collaboration avec le secteur privé, elle met à profit sa solide expérience en matière de formation professionnelle duale.

3. Migration et protection des personnes en détresse

- La Suisse contribue à prévenir les causes des déplacements forcés et de la migration irrégulière.
- Par le biais de projets et de mesures, la Suisse protège les migrants dans les pays de premier accueil et le long des routes migratoires, tout en favorisant leur intégration sur place.
- La Suisse entretient un dialogue suivi avec tous les pays d'Afrique du Nord sur la migration et s'emploie à promouvoir la conclusion d'autres accords de coopération bilatéraux en matière de migration régissant également la réadmission des requérants d'asile déboutés.
- La Suisse encourage la bonne gouvernance des migrations sur place en renforçant les capacités des autorités et des institutions locales en conséquence et en soutenant les réformes législatives.

Outre ces domaines thématiques, la Suisse, en collaboration avec le secteur privé et les pays d'Afrique du Nord, recherche de plus en plus de coopérations sectorielles dans des domaines tels que les transports, l'énergie durable ou l'agriculture.

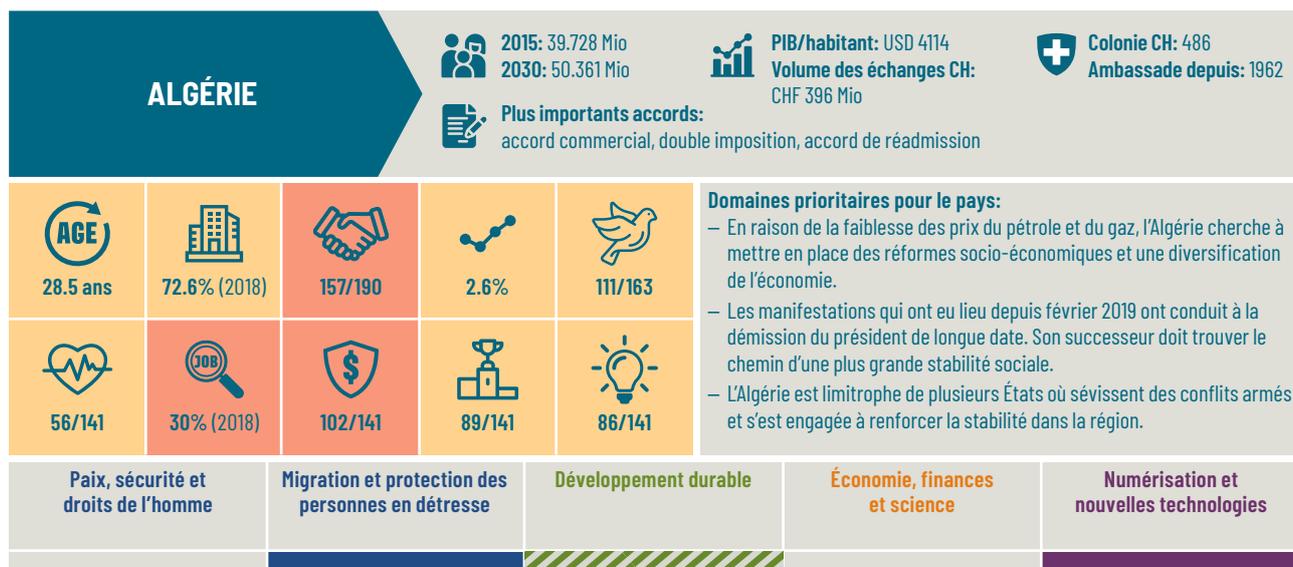
Axes prioritaires par pays

	Paix, sécurité et droits de l'homme	Migration et protection des personnes en détresse	Développement durable	Économie, finances et science	Numérisation et nouvelles technologies
Algérie		Coloré	Hachuré		Coloré
Égypte	Coloré		Coloré	Hachuré	
Libye	Coloré	Coloré	Hachuré		
Maroc		Coloré	Coloré	Hachuré	Hachuré
Tunisie	Hachuré	Coloré	Coloré		

Coloré : fortement prononcé ; Hachuré : prononcé ; Sans couleur : peu prononcé

Les encadrés hachurés (prononcé) correspondent aux titres en italique sous priorités de la Suisse.

Algérie



Priorités de la Suisse en Algérie

Migration:

Dans le cadre d'un dialogue régulier sur la migration, la Suisse veille à la stricte application des dispositions de l'accord signé avec l'Algérie, tout en conduisant des projets sur place pour permettre une meilleure insertion des migrants sur le marché du travail.

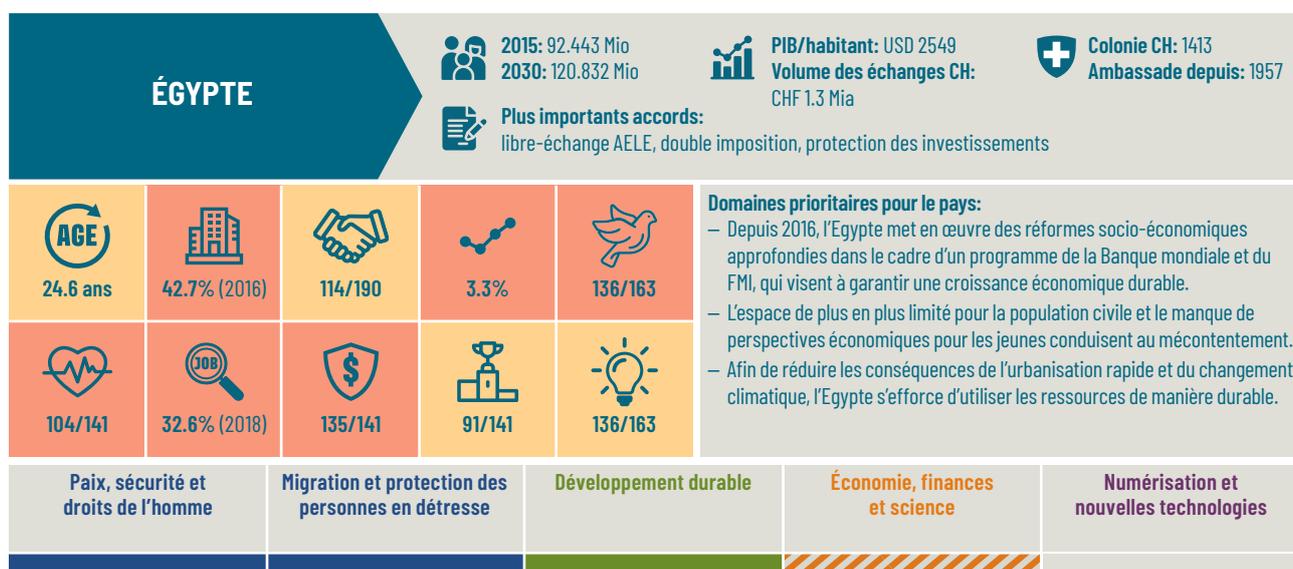
Nouvelles technologies:

En collaboration avec le gouvernement algérien et dans le cadre des projets CI, la Suisse examine les domaines (numérisation, innovation ou formation professionnelle duale) dans lesquels elle peut soutenir les efforts de réforme gouvernementaux.

Projets trilatéraux:

La Suisse met à profit les rôles complémentaires de l'Algérie pour des projets trilatéraux de la coopération Sud-Sud avec des pays du Sahel en matière de migration, de promotion de la paix ou de sécurité.

Égypte



Priorités de la Suisse en Égypte

L'Égypte fait partie des pays prioritaires de la CI de la Suisse dans le cadre des programmes de développement du DFAE (DDC, DSH) et du DEFR (SECO), lesquels sont définis sur la base de la stratégie de coopération internationale pour les années 2021 à 2024 et dans le programme de coopération pour l'Égypte couvrant la même période.

Droits de l'homme:

La Suisse échange avec les autorités sur les questions liées aux droits de l'homme et apporte soutien et protection aux défenseurs des droits de l'homme. Elle propose des plateformes de dialogue aux organisations de la société civile pour leur permettre d'échanger sur des sujets globaux. La paix, la sécurité et les droits de l'homme sont pris en compte dans tous les domaines en tant que thèmes transversaux.

Migration:

En collaboration avec des partenaires locaux et internationaux, la Suisse conduit des projets destinés à lutter contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains, à promouvoir l'intégration de migrants et à améliorer l'accès au marché du travail.

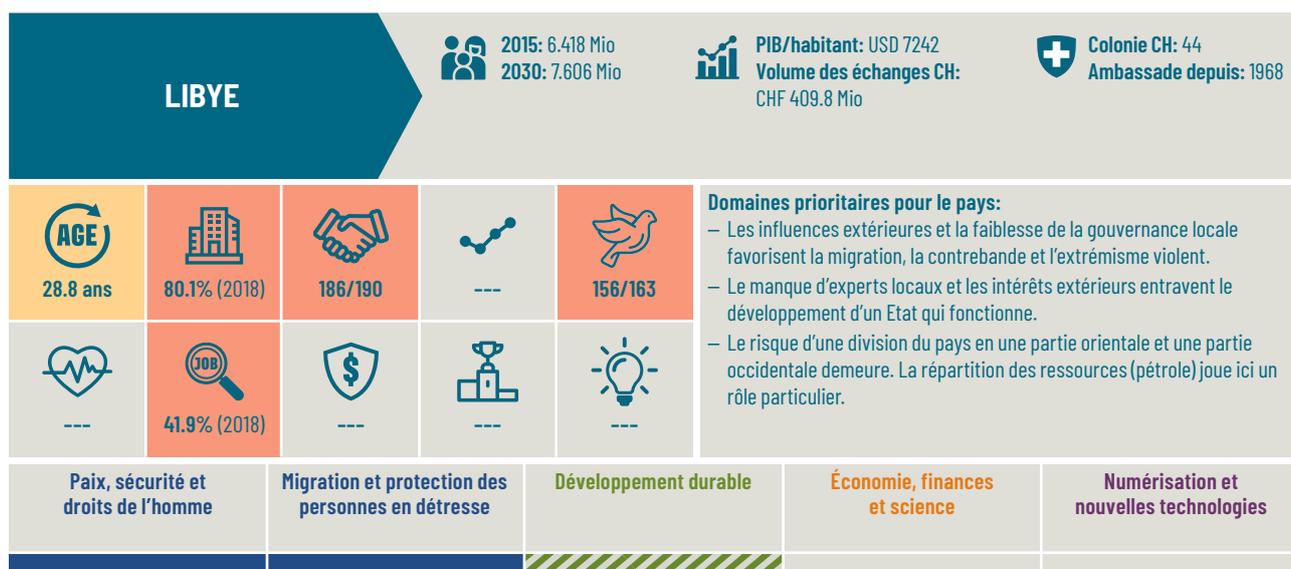
Changement climatique et urbanisation:

La Suisse soutient des initiatives dans les domaines de la gestion de l'eau, du recyclage et de l'économie verte, contribuant ainsi à atténuer les effets du changement climatique et de l'urbanisation.

Économie:

À travers des projets, la Suisse renforce en particulier les processus macroéconomiques, le développement d'infrastructures ainsi que les PME locales. Elle met l'accent sur l'accès aux ressources financières, sur une plus grande participation des femmes et des jeunes au marché du travail et sur la formation professionnelle avec des entreprises suisses sur place.

Libye



Priorités de la Suisse en Libye

Paix et bons offices:

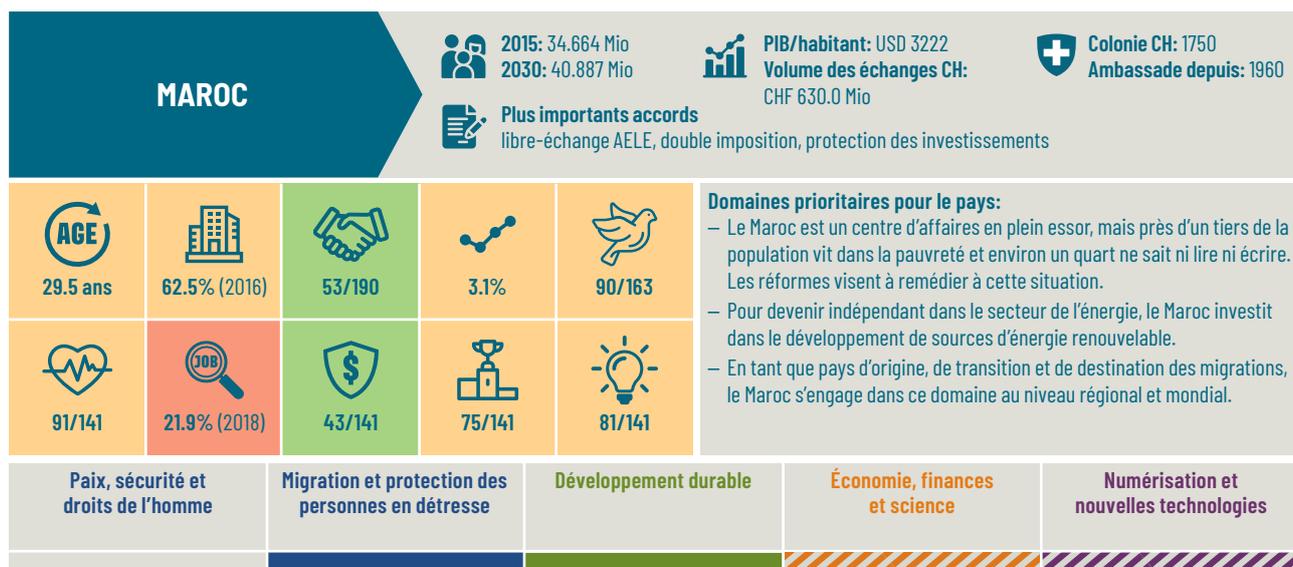
La Suisse joue le rôle d'État hôte pour les processus politiques de l'ONU. Elle prend une part active au processus de Berlin en sa qualité de membre du groupe de travail chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme, dont elle assure la coprésidence.

Aide humanitaire:

La Suisse vient en aide aux populations en détresse et participe au dialogue politique humanitaire. Elle assume une fonction de coordination centrale entre les acteurs internationaux de l'aide humanitaire.

Durabilité:

La Suisse organise sur son territoire des voyages d'étude pour les acteurs libyens sur des thèmes tels que le fédéralisme financier, l'agriculture durable et la gestion de l'eau, afin de promouvoir le transfert de savoir-faire et d'intensifier les contacts avec toutes les parties.



Priorités de la Suisse au Maroc

Migration:

La Suisse entend renforcer le dialogue sur la migration avec le Maroc dans le but de conclure un accord de coopération en matière de migration qui pourrait être lié à d'autres accords de coopération (par exemple en matière de coopération policière, d'entraide judiciaire ou de sécurité sociale).

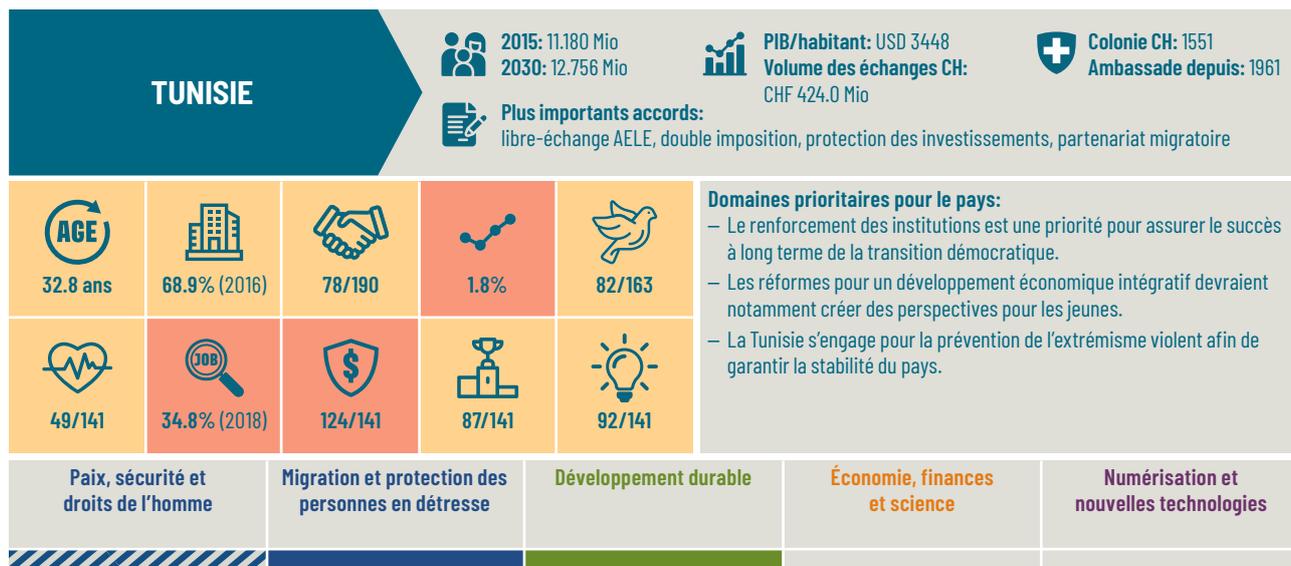
Développement durable:

Conformément à la déclaration d'intention existante, la Suisse se mobilise pour renforcer la coopération dans les domaines de l'énergie, des transports et de l'agriculture. Elle va s'attacher à promouvoir la mise en œuvre des dispositions convenues en facilitant les échanges entre experts et en encadrant les projets d'entreprises privées suisses.

Éducation

Nouvelles technologies:

La Suisse accompagne les réformes du secteur éducatif, également dans la formation professionnelle, en mettant à disposition des compétences ciblées et en favorisant les contacts avec des acteurs en Suisse. Elle soutient des initiatives d'institutions universitaires suisses qui aspirent à travailler avec des établissements de formation marocains dans les domaines liés à la formation, aux technologies ou à l'innovation.



Priorités de la Suisse en Tunisie

La Tunisie fait partie des pays prioritaires de la CI de la Suisse dans le cadre des programmes de développement du DFAE (DDC), du DEFR (SECO) et du DFJP (SEM), lesquels sont définis sur la base de la stratégie de coopération internationale pour les années 2021 à 2024 et dans le programme de coopération pour la Tunisie couvrant la même période.

Migration:

La Suisse va rigoureusement poursuivre son partenariat migratoire avec la Tunisie, qui couvre des questions telles que la réadmission des personnes résidant en Suisse sans titre de séjour, en déployant également des projets sur place (coopération policière, entraide judiciaire, etc).

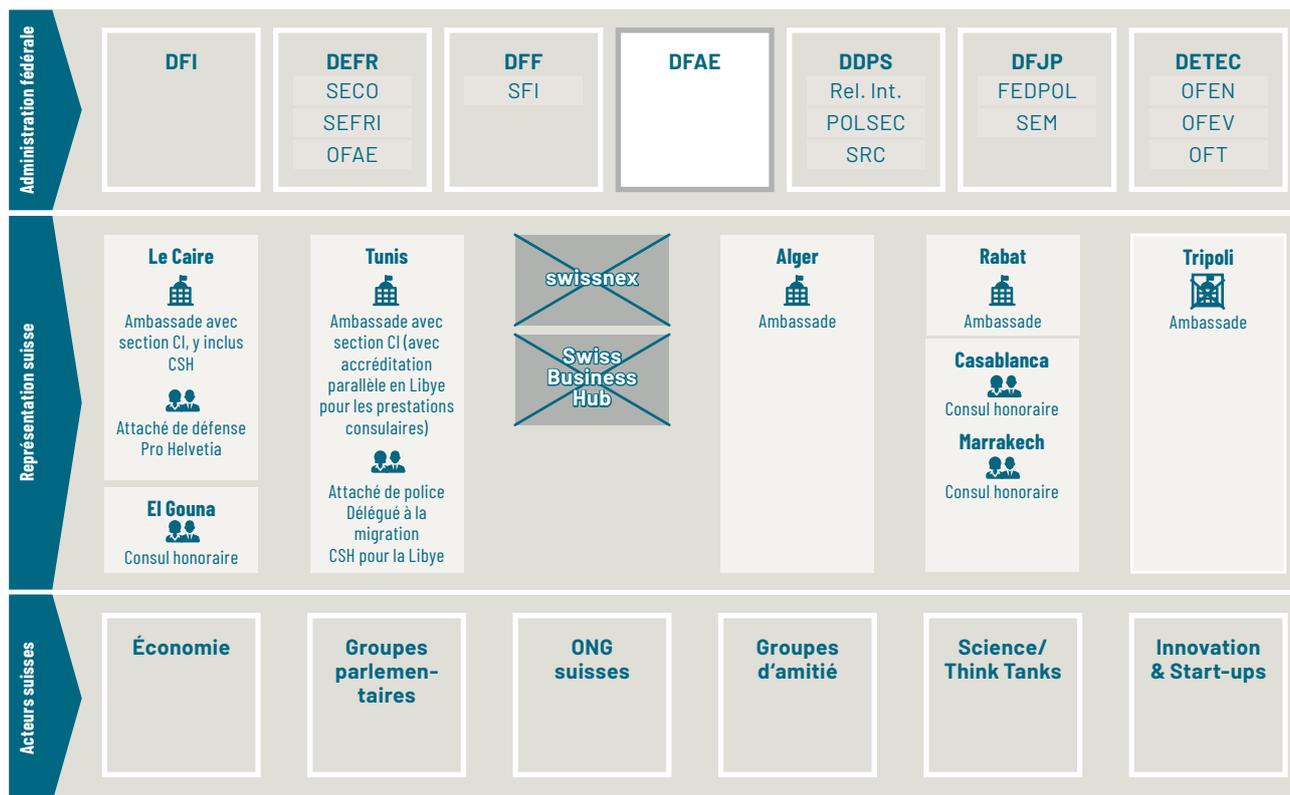
Développement durable:

La Suisse fait profiter la Tunisie de son expertise pour l’aider à mieux s’intégrer dans les chaînes de création de valeur globales et régionales et à exploiter des débouchés commerciaux. Pour améliorer la compétitivité du pays et y créer un climat plus propice à l’investissement, elle soutient des projets innovants en matière de tourisme durable ainsi que des initiatives misant sur les nouvelles technologies.

Gouvernance:

La Suisse fait usage de son savoir-faire pour renforcer les institutions démocratiques et rendre les processus d’administration publique des finances transparents. Elle soutient la Tunisie dans ses efforts de décentralisation. De plus, la mise en œuvre de la déclaration d’intention sur la prévention de l’extrémisme violent, signée en 2016, est un bon moyen d’inciter les institutions publiques à rendre des comptes.

Acteurs suisses en Afrique du Nord



Axes d'action

- Visites diplomatiques:** il convient d'intensifier de telles rencontres car, dans les pays d'Afrique du Nord, les contacts personnels à haut niveau sont indispensables pour défendre les intérêts de la Suisse.
- Échanges régionaux:** Il y a lieu de promouvoir les échanges régionaux, notamment entre experts, afin de créer un climat de confiance. Dans cette optique, la Suisse met en place des plateformes informelles ou organise des voyages d'études sur des thèmes tels que le fédéralisme financier, la décentralisation, la formation professionnelle, la prévention de l'extrémisme violent ou l'intégration des minorités.
- Projets trilatéraux:** les pays d'Afrique du Nord disposent de solides connaissances et de vastes réseaux, notamment dans la région du Sahel ou dans la Corne de l'Afrique. Il faut donc encourager les projets régionaux trilatéraux (Suisse avec Afrique du Nord et pays du Sahel / de la Corne de l'Afrique) en matière de migration, d'intégration ou de prévention de l'extrémisme violent, entre autres.
- Formation professionnelle:** il est important de soutenir le développement d'un système local de formation professionnelle. Forte de son expertise dans ce domaine, la Suisse est en mesure de promouvoir des projets conduits dans le cadre de partenariats public-privé et ayant un caractère de modèle. Dans un second temps, elle pourra faire en sorte que les programmes de formation soient reconnus dans la région.
- Ambassade en Libye:** il faut que la Suisse rétablisse son ambassade en Libye dès que les conditions de sécurité le permettront. Il lui sera ainsi plus facile d'assumer son rôle de médiatrice dans le pays.
- Économie:** il y a lieu de renforcer la collaboration avec les acteurs du secteur privé en Afrique du Nord. Outre les activités de la CI, de nouvelles opportunités se présentent pour les relations commerciales, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

4.2 Proche-Orient

Les trois principaux défis auxquels est confrontée la région du Proche-Orient, et donc les trois domaines thématiques prioritaires pour la Suisse, sont les suivants : **conflits armés ou politiques, développement économique et gouvernance**. Par ailleurs, des start-up performantes occupant une position de leader sur la scène internationale se développent dans plusieurs pays de la région, ce qui ouvre des perspectives intéressantes.

Le **conflit israélo-palestinien**, qui sévit depuis plus de 70 ans, s'est cristallisé autour de revendications territoriales. Après la Seconde Guerre mondiale, le mandat pour la Palestine qui avait été confié à la Grande-Bretagne par la Société des Nations prend fin. En 1947, l'ONU adopte un plan de partage prévoyant la division de la Palestine sous mandat britannique en un État juif et un État arabe. L'État d'Israël est fondé en 1948. Le conflit israélo-arabe éclate la même année ; il entraîne à sa suite une crise des réfugiés qui est toujours d'actualité. D'après les estimations, quelque 750 000 Palestiniens étaient en fuite en 1950. Comme le statut de réfugié se transmet de génération en génération, et en raison de l'absence d'une solution politique et de l'évolution démographique, on recense aujourd'hui plus de 5,5 millions de réfugiés palestiniens, d'après les statistiques de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, l'**UNRWA**. Ces personnes sont pour certaines apatrides et, pour d'autres, citoyennes d'autres États du Proche-Orient. Elles vivent dans le Territoire palestinien occupé, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Un tiers résident dans des localités officiellement reconnues comme camps de réfugiés. Les services essentiels assurés par l'**UNRWA** revêtent une importance cruciale pour les réfugiés palestiniens. Ces derniers n'ayant que rarement accès au marché du travail, ils n'ont pas la possibilité de développer des perspectives à long terme et restent dépendants du système.

UNRWA

Dans l'attente d'une solution politique au conflit au Proche-Orient, dont dépend aussi le devenir des réfugiés palestiniens, l'UNRWA continue de jouer un rôle clé en termes de soutien à la population palestinienne. En fournissant des services de base, notamment en matière d'éducation et de santé, il contribue à assurer la stabilité de la région et à prévenir la radicalisation. La Suisse soutient l'UNRWA depuis sa création par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGONU), en décembre 1949. L'UNRWA a vu son mandat prolongé de trois années supplémentaires par l'ONU en décembre 2019. Principale organisation internationale à vocation humanitaire dans la région, il intervient en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, en Jordanie, au Liban et en Syrie.

L'UNRWA est confronté à de graves problèmes de gestion et difficultés financières depuis des années. Son budget 2020 s'élève à 1,4 milliard de dollars américains, la Suisse apportant une contribution annuelle de l'ordre de 20 à 27 millions de francs.

La Suisse se mobilise pour que soient menées à bien les réformes nécessaires au sein de l'UNRWA, lesquelles ont été engagées en réaction aux critiques. Il s'agit de mettre davantage l'accent sur la création de possibilités d'emploi pour les réfugiés palestiniens et sur leur accès au marché du travail.

Néanmoins, à ce jour, aucune solution n'a été trouvée pour réduire la dépendance structurelle de cette population à l'égard de l'UNRWA.

Après la guerre des six jours en 1967 et l'occupation des territoires par Israël, une vision largement soutenue au niveau international a été établie selon laquelle la recherche d'une solution au conflit devrait être basée sur un certain nombre de paramètres. Parmi ceux-ci figurent la reconnaissance de l'État d'Israël et l'établissement d'un État palestinien viable, contigu et souverain sur la base des frontières de 1967 – ainsi qu'une solution juste, globale et négociée, notamment en ce qui concerne la question des réfugiés palestiniens, des frontières, des aspects sécuritaires et du statut de Jérusalem. En ce qui concerne ce dernier point, de nombreux États adoptent la position selon laquelle Jérusalem doit être la capitale des deux États. La Suisse soutient cette position – il appartient toutefois en premier lieu aux parties de se mettre d'accord sur une solution mutuellement acceptable.

Jusqu'à présent, tous les efforts déployés pour trouver une solution au conflit ont échoué. Le plan de paix pour le Proche-Orient dévoilé début 2020 par le président américain Donald Trump n'a lui non plus pas été considéré comme une solution acceptable par les deux parties et il n'a pas obtenu suffisamment de soutien, tant dans les pays arabes que sur le plan international.

Les obstacles à un règlement du conflit sont nombreux. La colonisation s'est accélérée en Cisjordanie, y compris dans les zones situées dans et autour de Jérusalem, ce qui provoque un regain d'hostilités et d'affrontements entre Israéliens et Palestiniens, fragilisant ainsi les perspectives d'une solution à deux États. Les efforts visant à promouvoir une réconciliation inter-palestinienne et le retour de l'Autorité palestinienne dans la bande de Gaza sont aujourd'hui dans l'impasse, compte tenu des tensions entre le Hamas et le Fatah. Or, la solution à deux États présuppose la légitimité des institutions palestiniennes et la réconciliation inter-palestinienne, y compris par le biais d'élections. Étant donné la détérioration de la situation humanitaire et économique dans la bande de Gaza, les conditions de sécurité restent précaires et le risque d'un recours aux armes va croissant.

POSITION DE LA SUISSE SUR LE CONFLIT AU PROCHE-ORIENT⁶

La Suisse soutient la vision formulée par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une région où deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Elle est convaincue que seule une solution à deux États, négociée par les deux parties, conformément au droit international et aux paramètres convenus au niveau international, y compris les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, peut conduire à une paix durable entre Israéliens et Palestiniens.

Dans le contexte des questions du statut final d'Israël et de la Palestine, les parties doivent convenir conjointement d'une solution pour les éléments suivants :

- 1) le statut de Jérusalem ;
- 2) une solution juste et globale au problème des réfugiés ;
- 3) les futures frontières (accord basé sur 1967, avec la possibilité de convenir d'un échange de territoires équivalents) ;
- 4) des arrangements de sécurité pour Israël et la Palestine.

La Suisse appelle toutes les parties à remplir leurs obligations en vertu du droit international, en particulier du droit international humanitaire, et à s'abstenir de toute mesure unilatérale susceptible de compromettre les efforts de paix. Elle offre aux parties ses bons offices en soutien à la reprise de pourparlers de paix crédibles.

Ces dix dernières années néanmoins, la région a connu des bouleversements qui vont bien au-delà du conflit israélo-palestinien. Ainsi, les soulèvements populaires survenus en 2011 en **Syrie** ont débouché sur un conflit armé qui a provoqué une crise migratoire et humanitaire sans précédent. Sur place, ce sont 11 millions de personnes qui dépendent de l'aide d'urgence. Aux plus de 5,5 millions de citoyens syriens enregistrés comme réfugiés dans les pays voisins (Liban, Jordanie, Turquie et Irak) s'ajoutent 6 millions de déplacés internes. Nombre de ces

réfugiés vivent dans des conditions extrêmement précaires, et les capacités des communautés d'accueil et des gouvernements concernés arrivent à saturation.

La fourniture d'une assistance sur place est une priorité internationale. La Suisse offre une aide d'urgence et soutient des projets qui protègent les personnes les plus durement touchées par le conflit et visent des solutions durables. Il s'agit notamment des procédures d'enregistrement et de documentation des réfugiés, de l'assistance juridique, de la sauvegarde des droits fondamentaux et de la réinstallation des populations. De même, la Suisse s'emploie à renforcer, dans les pays voisins de la Syrie, les capacités des autorités locales en matière de gestion des migrations en mettant à disposition des experts sur des sujets tels que la gestion intégrée des frontières. Les questions du retour des réfugiés et des conditions permettant un soutien à la reconstruction en Syrie sont actuellement sujettes à controverse et gagneront en importance à l'avenir.

Une solution politique au conflit syrien est une condition préalable pour surmonter la crise humanitaire. C'est pourquoi la Suisse, en tant que pays hôte du processus de paix de l'ONU à Genève, soutient la recherche d'une solution politique.

En **Irak**, on recense encore environ 1,6 million de déplacés internes; près de 7 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire. Pourtant, après des années marquées par la guerre et les crises, le pays entame aujourd'hui une phase de reconstruction. Il s'agit là d'une évolution propice à un renforcement des relations bilatérales. Une coopération est déjà en place dans le domaine du retour des requérants d'asile déboutés; elle doit être approfondie et, si possible, formalisée. La Suisse s'intéresse aussi aux possibilités de soutenir les autorités irakiennes dans leurs démarches de réintégration et de gestion de la question migratoire. Il est par ailleurs possible d'intensifier la coopération économique. L'expansion de « l'État islamique » en Irak a montré que des institutions fortes, des structures d'État de droit et la réduction du ressentiment religieux (chiïtes-sunnites) en Irak sont des facteurs essentiels pour la stabilité de la région. De nombreux pays européens sont représentés par une ambassade sur place, tandis que la défense des intérêts de la Suisse est assurée par une représentation en Jordanie.

Le Proche-Orient reste confronté à des défis majeurs sur les plans économique, social et politique. La poussée démographique, les restrictions des droits fondamentaux et les **conditions économiques difficiles** sont à l'origine d'un taux de chômage élevé et de mouvements de protestation. La jeune génération pâtit particulièrement de l'absence de perspectives économiques, ce qui peut favoriser l'émergence d'un extrémisme violent. Les mouvements de protestation qui secouent le **Liban** depuis fin 2019 ainsi que les réactions à l'explosion à Beyrouth en août 2020 traduisent une prise de conscience politique importante, mais aussi la frustration de la population.

Dans cette région, la Suisse agit en faveur des jeunes générations en contribuant à développer la formation professionnelle, pour faciliter leur accès au marché du travail, en misant notamment sur les nouvelles technologies.

6 <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/dfae/aktuell/dossiers/alle-dossiers/ch-position-nahostkonflikt.html>

Domaines thématiques

1. Paix, sécurité et droits de l'homme

- La Suisse met à disposition son rôle de facilitatrice des processus de paix dans la région, notamment dans le cadre des conflits au Proche-Orient et en Syrie.
- La Suisse s'engage pour la prévention des conflits et la lutte contre l'extrémisme violent. Elle soutient les efforts de traitement du passé afin que les crimes commis ne restent pas impunis et que les violations des droits de l'homme soient traitées. Les aspects liés au genre, les droits de l'homme et le droit international humanitaire forment le cadre de son engagement.
- La Suisse renforce son engagement de politique de paix dans le cadre du siège qu'elle brigue au Conseil de sécurité de l'ONU.
- La Suisse détache une dizaine de Suisses et de Suisesses auprès de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), fondé en 1948, en soutien à cette institution. Cette mission de maintien de la paix des Nations Unies visant à maintenir le cessez-le-feu au Proche-Orient, toujours en activité, couvre le territoire de cinq États : Israël, l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la Syrie.
- La Suisse soutient des initiatives qui visent des règles équitables d'exploitation des ressources en eau transfrontalières et réduisent par là même le risque de conflits (initiative Blue Peace).

2. Migration et protection des personnes en détresse

- La Suisse continue de fournir une aide humanitaire aux personnes les plus durement touchées par les conflits et s'engage en faveur de la protection des réfugiés et des déplacés internes.
- La Suisse œuvre au renforcement des capacités des autorités locales en matière de gestion des migrations.
- La Suisse cherche à promouvoir des perspectives durables pour les réfugiés, les déplacés internes et les migrants en fournissant un soutien à une éducation de qualité, des possibilités de travail et la réinstallation des réfugiés les plus vulnérables.

3. Développement durable

- La Suisse soutient les autorités locales chargées d'assurer les services sociaux dans les domaines de la santé et de l'approvisionnement en eau.
- La Suisse intensifie sa collaboration avec des partenaires privés et publics en vue d'exploiter pleinement le potentiel des nouvelles technologies.
- La Suisse apporte son appui à des projets qui facilitent l'accès des femmes et des jeunes au marché du travail.

Outre ces trois domaines thématiques prioritaires, la Suisse collabore avec Israël dans les domaines économique et financier. Elle participe aussi à des initiatives régionales consacrées à la diplomatie scientifique avec la Jordanie, Israël et d'autres pays de la région MENA.

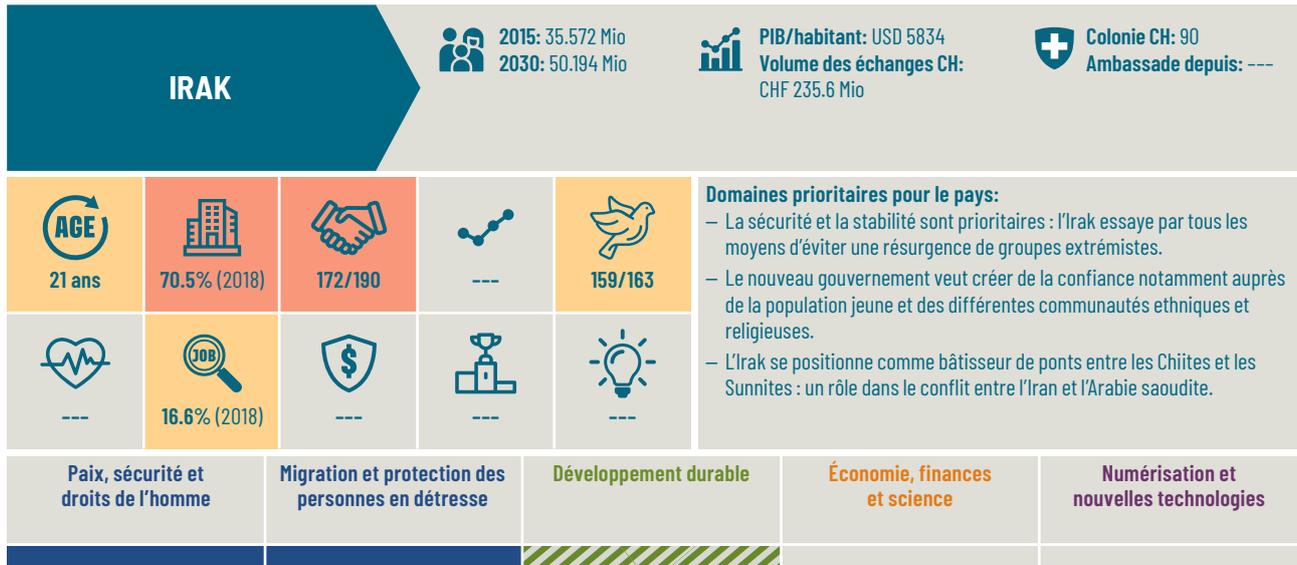
Axes prioritaires par pays

	Paix, sécurité et droits de l'homme	Migration et protection des personnes en détresse	Développement durable	Économie, finances et science	Numérisation et nouvelles technologies
Irak	Coloré	Coloré	Hachuré	Sans couleur	Sans couleur
Israël	Coloré	Sans couleur	Hachuré	Coloré	Coloré
Jordanie	Sans couleur	Coloré	Coloré	Hachuré	Sans couleur
Liban	Coloré	Coloré	Hachuré	Sans couleur	Sans couleur
Syrie	Coloré	Coloré	Hachuré	Sans couleur	Sans couleur
TPO	Coloré	Coloré	Coloré	Sans couleur	Hachuré

Coloré : fortement prononcé ; Hachuré : prononcé ; Sans couleur : peu prononcé

Les encadrés hachurés (prononcé) correspondent aux titres en italique sous priorités de la Suisse.

Irak



Priorités de la Suisse en Irak

Paix, sécurité et droits de l'homme:

La Suisse met l'accent sur la promotion du dialogue ainsi que le traitement du passé, l'état de droit et les droits de l'homme.

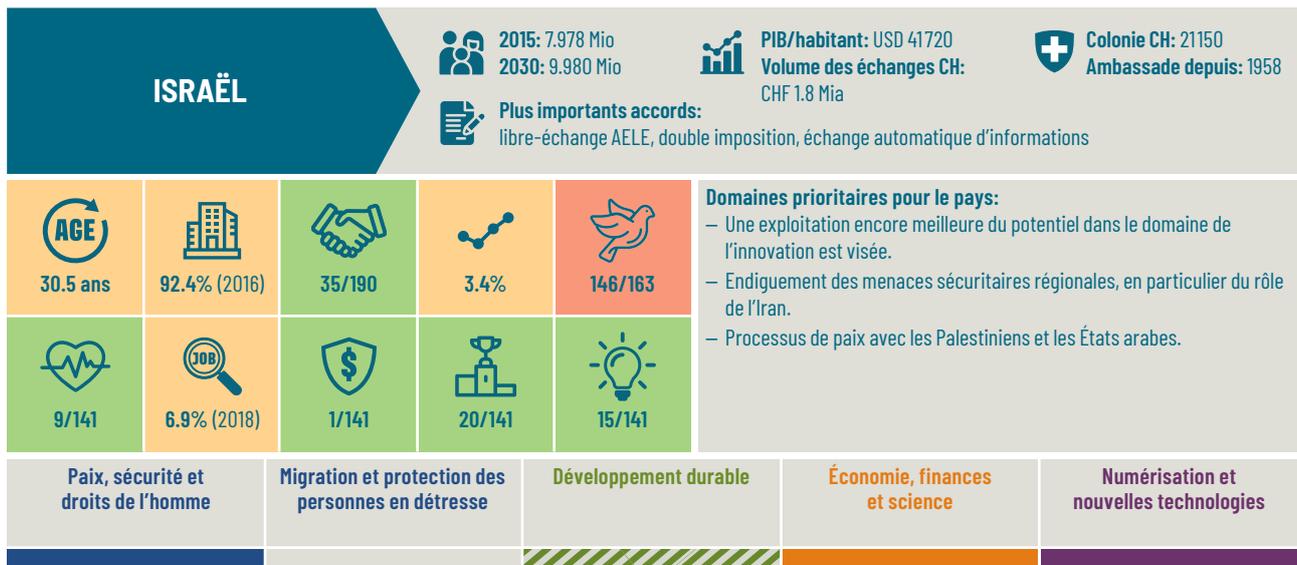
Développement économique:

Dans le cadre d'un dialogue actif avec le gouvernement, la Suisse se mobilise pour améliorer les conditions économiques.

Fuite, Migration / Aide humanitaire:

Le retour et la réintégration des requérants d'asile déboutés sont au premier plan des préoccupations. Les relations bilatérales dans le domaine migratoire doivent être approfondies et formalisées avec l'Irak. La Suisse cherche à s'assurer que les besoins fondamentaux des déplacés internes soient satisfaits.

Israël



Priorités de la Suisse en Israël

Processus de paix :

La Suisse offre ses bons offices pour faciliter le dialogue israélo-palestinien. Elle invite les principaux acteurs de la région à y participer et à respecter le droit international.

Économie et relations en matière de marchés financiers :

Dans le cadre des accords et déclarations d'intention existants, les relations dans le domaine économique et des services financiers sont approfondies pour améliorer l'accès au marché des entreprises israéliennes et suisses.

Diplomatie scientifique

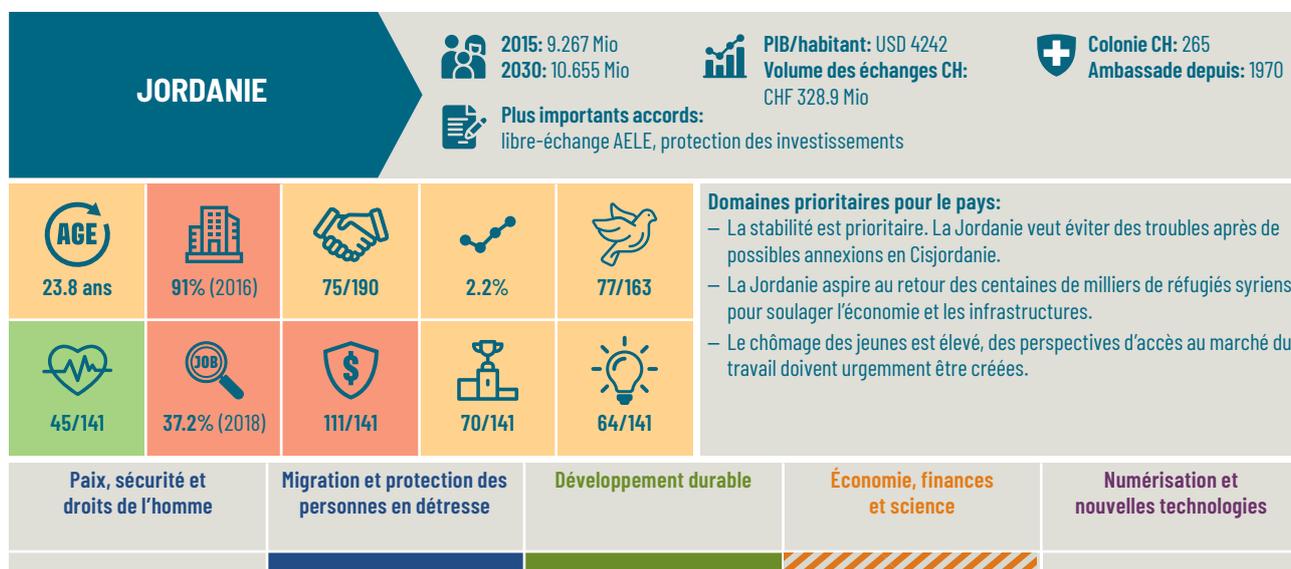
Nouvelles technologies :

La coopération scientifique dans divers secteurs – technologies financières (fintech), cybertechnologies (cybertech), technologies médicales (medtech), Tech4Good, climat, etc. –, qui repose sur un principe *bottom-up*, peut aussi permettre d'instaurer la confiance pour relever avec succès les défis géopolitiques.

Diplomatie verte :

La mise en œuvre de projets climatiques et environnementaux communs (« diplomatie verte ») favorise le transfert des connaissances requises dans la perspective de la réalisation des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030.

Jordanie



Priorités de la Suisse en Jordanie

Protection et migration :

En apportant son appui à des projets et en conduisant un dialogue trilatéral avec les autorités jordaniennes et l'UNRWA, la Suisse mise sur des solutions durables et de meilleures conditions de vie pour venir en aide aux personnes en détresse, aux réfugiés et aux déplacés internes.

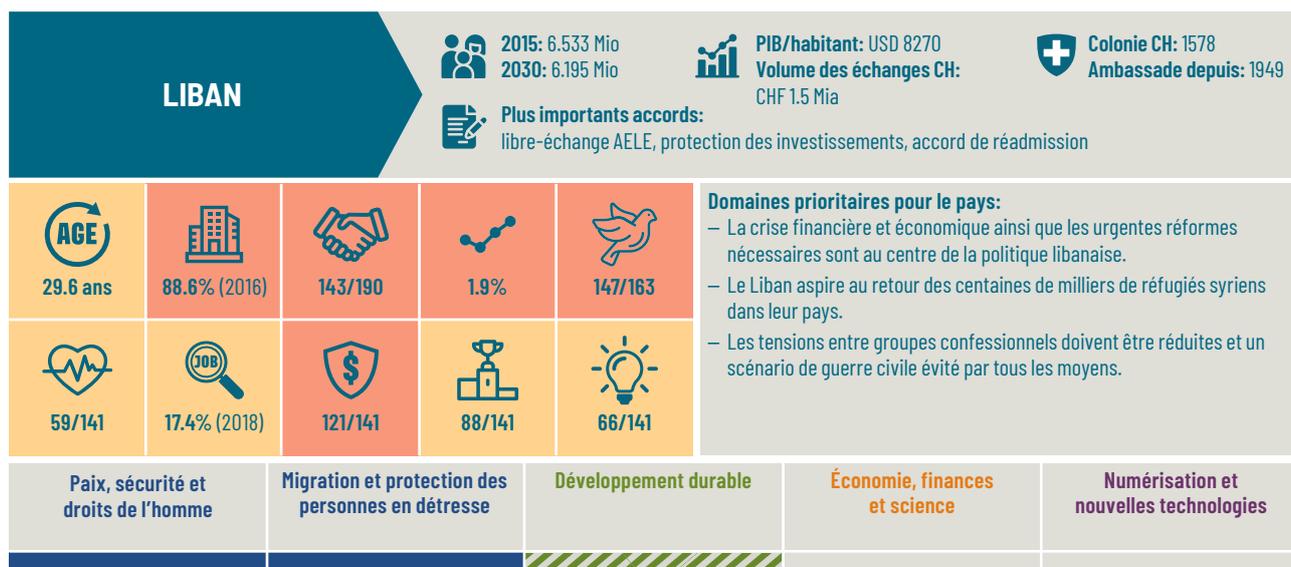
Emploi :

Des partenariats sont conclus dans les domaines de la formation professionnelle pour développer l'esprit d'entreprise et le goût de l'innovation.

Diplomatie scientifique :

Des projets transnationaux d'organismes indépendants (par exemple SESAME) consacrés à l'innovation et à la recherche sont soutenus et, si possible, utilisés comme éléments fédérateurs pour des initiatives régionales de paix.

Liban



Priorités de la Suisse au Liban

Paix, sécurité et droits de l'homme :

La Suisse a un très bon contact avec les différents acteurs concernés, étatiques et non étatiques, et elle soutient les processus de dialogue visant à résoudre les conflits et les crises ou à assurer le traitement du passé et la prévention de l'extrémisme violent.

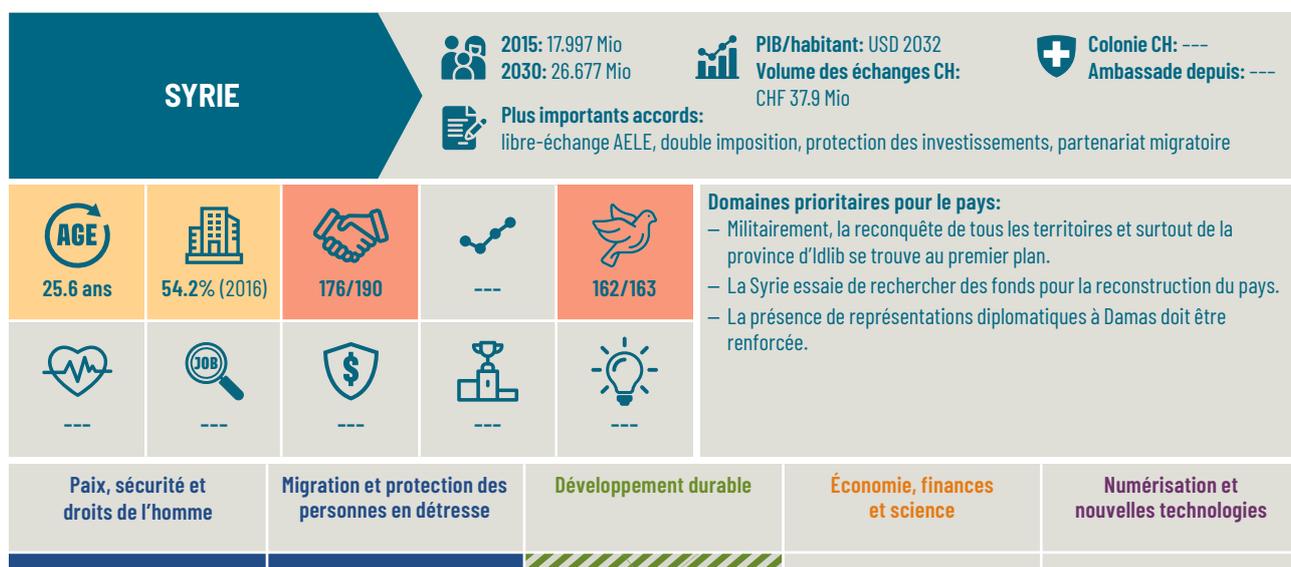
Développement économique :

Au titre de la coopération au développement et dans le cadre d'échanges soutenus avec les entreprises helvétiques, la Suisse se mobilise pour améliorer les conditions cadres économiques.

Protection et migration :

La Suisse aide les personnes en détresse à avoir un meilleur accès à l'eau, à l'assainissement et à l'éducation. Elle œuvre au renforcement des capacités des autorités locales en matière de gestion des migrations et à la consolidation du dispositif d'accueil local et s'engage en faveur de solutions durables, avec notamment des possibilités de réinstallation en Suisse.

Syrie



Priorités de la Suisse en Syrie

Paix et sécurité:

En tant qu'État hôte, la Suisse soutient le processus de paix de l'ONU à Genève, en veillant à la participation de la société civile. Elle appuie les initiatives destinées à améliorer la situation des détenus et des personnes portées disparues. Elle se mobilise en faveur du respect du droit international (p. ex. en faisant appel au Mécanisme international, impartial et indépendant) et au sein de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), en vue d'éliminer les armes chimiques en Syrie. Elle s'engage dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent (y compris le djihadisme).

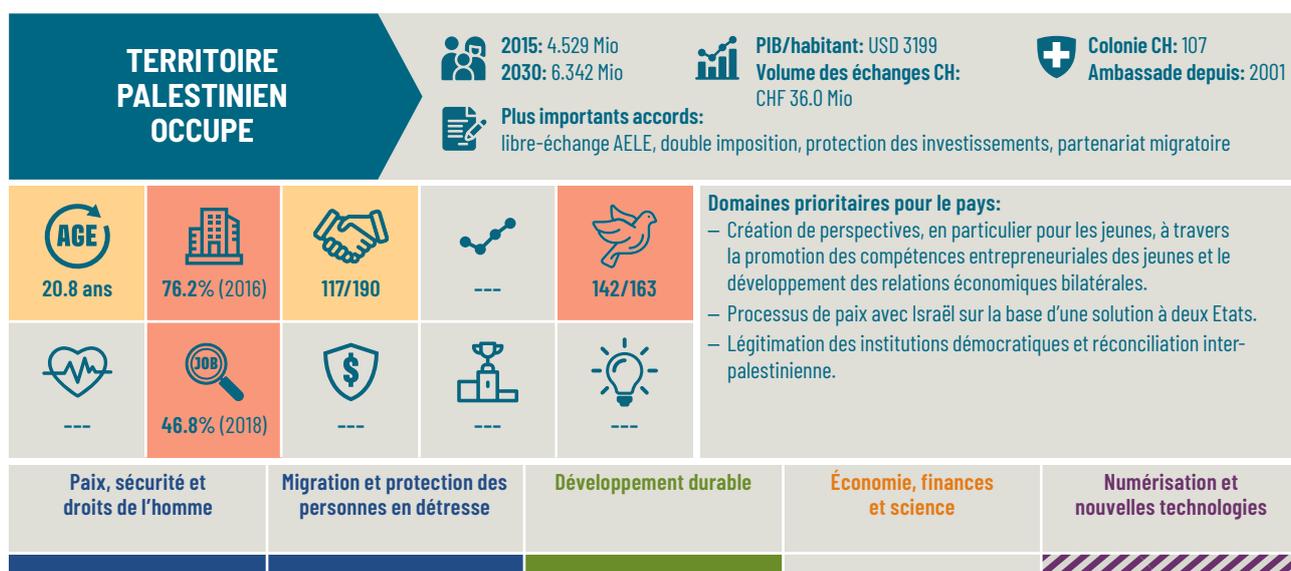
Aide humanitaire:

La Suisse agit pour venir en aide aux personnes en détresse, protéger la population civile, couvrir les besoins vitaux et assurer l'accès aux prestations de base.

Durabilité:

La Suisse s'attache à accroître la résilience des populations pour réduire leur dépendance à l'égard de l'aide humanitaire.

Territoire palestinien occupé



Priorités de la Suisse dans le Territoire palestinien occupé

Le Territoire palestinien occupé est une priorité de la CI de la Suisse dans le cadre des programmes de développement du DFAE, lesquels sont définis dans le programme de coopération 2021–2024 pour le Proche-Orient.

Processus de paix:

La Suisse offre ses bons offices un vue d'un dialogue israélo-palestinien et d'un dialogue intra-palestinien. Elle vise également à améliorer l'État de droit, la gouvernance et le respect du droit international grâce à des institutions palestiniennes fonctionnelles.

Aide humanitaire:

La Suisse aide les autorités locales à fournir les services essentiels aux populations en difficulté, par exemple l'approvisionnement en eau dans la bande de Gaza, et à pourvoir aux besoins des réfugiés palestiniens sur les plans alimentaire et éducatif.

Durabilité:

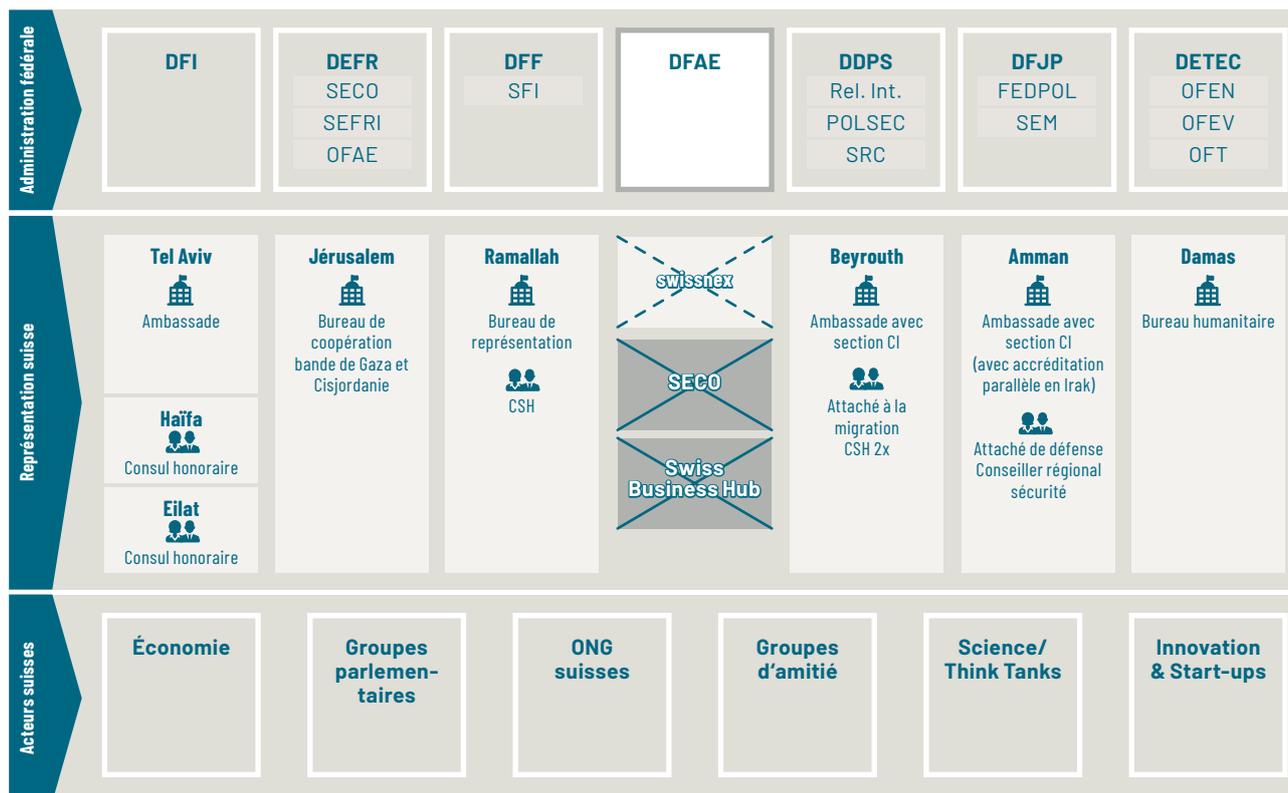
La Suisse s'attache à accroître la résilience des populations pour réduire leur dépendance à l'égard de l'aide humanitaire.

Emploi

Nouvelles technologies:

La Suisse recherche la collaboration avec le secteur privé pour créer des perspectives, des emplois et des possibilités de revenus pour les jeunes, principalement dans le domaine des nouvelles technologies.

Acteurs suisses au Proche-Orient



Domaines d'action

- Conflit israélo-palestinien :** la Suisse offre ses bons offices pour faciliter le dialogue israélo-palestinien. Elle encourage les principaux acteurs de la région à y participer. Elle soutient tous les efforts entrepris pour trouver une solution juste et pacifique au conflit, dans le respect du droit international.
- Envoyé spécial au Proche-Orient et Taskforce :** il convient de réexaminer le mandat de l'envoyé spécial et, le cas échéant, de le modifier en vue de mieux exploiter le potentiel en matière de bons offices. La Taskforce Proche-Orient doit se réunir régulièrement et veiller à garantir la cohérence de l'action de l'administration fédérale.
- Partenaires de mise en œuvre :** dans un contexte de tensions, il est particulièrement important de sélectionner avec soin les partenaires et de contrôler régulièrement leurs activités. En situation de volumes financiers constants, la Suisse entend minimiser les risques et engager une collaboration ciblée avec un nombre d'ONG réduit.
- Emploi :** une solution durable au conflit passe par des perspectives d'emploi pour les jeunes. La Suisse encourage l'entrepreneuriat et soutient des initiatives qui ouvrent des perspectives professionnelles.
- Migration :** la Suisse s'engage pour le maintien d'un espace de protection pour les réfugiés et déplacés tout en veillant à renforcer les capacités des autorités locales.
- Durabilité :** la Suisse s'attache à accroître la résilience des populations pour réduire leur dépendance à l'égard de l'aide humanitaire.
- Présence diplomatique :** compte tenu de l'importance géopolitique de l'Irak, la Suisse aspire à y établir une représentation diplomatique.
- Diplomatie scientifique :** Les projets transnationaux d'innovation et de recherche sont maintenus et utilisés comme relais pour les initiatives régionales de paix, conformément à la stratégie internationale du Conseil fédéral.
- UNWRA :** la Suisse demande la mise en œuvre effective des réformes annoncées de l'UNWRA et préconise la mise en place de mécanismes de contrôle améliorés.

4.3 Péninsule arabe et Iran

Les trois principaux défis auxquels est confrontée la région de la péninsule arabe et de l'Iran, et donc les trois domaines thématiques prioritaires pour la Suisse, sont les suivants: **stabilité et sécurité de la région, coopération économique et financière** et **gestion durable des ressources naturelles**.

La péninsule arabe et l'Iran se trouvent depuis longtemps **au centre de tensions internationales et régionales**. D'une importance stratégique pour le commerce international, les détroits de Bab el-Mandeb et d'Ormuz sont le théâtre de fréquents incidents, tels que des attaques contre des navires marchands ou des manœuvres militaires qui mettent en lumière les tensions entre les États-Unis et l'Iran. La guerre au **Yémen**, qui sévit depuis plusieurs années, est à l'origine de la plus grande crise humanitaire mondiale. Une dissipation des tensions entre le **Qatar**, d'une part, et l'Égypte, le Bahreïn, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis (ÉAU), de l'autre, n'est toujours pas en vue. En outre, le renforcement de la présence économique et géopolitique de certains États de la région MENA dans la Corne de l'Afrique est potentiellement porteur de nouveaux conflits. Dans ce contexte, un dialogue entre les États s'avère indispensable pour créer un climat de confiance et apaiser les tensions. Dans le cadre de ses différents mandats de puissance protectrice (États-Unis en Iran, Arabie Saoudite en Iran et Iran en Arabie Saoudite, Iran au Canada), la Suisse contribue de manière significative à la désescalade en maintenant la communication entre ces États. En tant que médiateur fiable, discret et neutre, la Suisse a accès aux plus hauts représentants des gouvernements de ces États. Grâce à sa crédibilité, à ses bonnes relations avec tous les États de la région et à son expertise dans de nombreux domaines, la Suisse est bien placée pour promouvoir le dialogue. Elle fournit déjà un appui à des initiatives visant à instaurer la confiance et à promouvoir l'intégration régionale mais, en nommant un expert chargé de conduire ces initiatives, elle pourra conforter son rôle dans la région.

MANDATS DE PUISSANCE PROTECTRICE EXERCÉS PAR LA SUISSE

Un État assume la fonction de puissance protectrice lorsque deux autres États ont rompu leurs relations diplomatiques et/ou consulaires. Si toutes les parties concernées sont d'accord, la puissance protectrice reprend l'exécution, dans l'État d'accueil, des tâches convenues avec l'État mandant. Elle assure en outre la protection des ressortissants et/ou représente les intérêts de l'État mandant dans l'État d'accueil. Ses services permettent ainsi aux États concernés de maintenir un minimum de relations.

La Suisse bénéficie d'une longue tradition en matière de représentation d'intérêts étrangers, sachant qu'elle a joué le rôle de puissance protectrice dès le XIXe siècle. Elle peut proposer elle-même de tels services aux pays concernés ou endosser cette fonction à leur demande, pour autant que toutes les parties y consentent. Du point de vue formel, l'attribution d'un mandat de puissance protectrice à la Suisse se fait par la conclusion d'un traité international, en principe, entre la Suisse et l'État mandant. Ce dernier la rétribue pour les services fournis au titre de la représentation de ses intérêts.

Dans la SPE 20–23, le Conseil fédéral a explicitement souligné la disponibilité de la Suisse pour continuer d'assumer des mandats de puissance protectrice. La Confédération exerce actuellement sept mandats de cette nature: elle défend les intérêts des États-Unis en Iran (depuis 1980), de la Russie en Géorgie (depuis 2008) et de la Géorgie en Russie (depuis 2009), de l'Iran en Égypte (depuis 1979), de l'Iran en Arabie saoudite (depuis 2017) et de l'Arabie saoudite en Iran (depuis 2017) ainsi que de l'Iran au Canada (depuis 2019).

Du fait des fluctuations des prix du pétrole, les États de la région aspirent à **diversifier leurs économies et leurs sources de revenus**. La diversification permet d'accélérer le développement économique et social dans la région, mais impose aussi aux États de dispenser à leurs populations une formation qui réponde aux exigences des nouveaux secteurs d'activité. C'est pourquoi certaines entreprises suisses implantées dans les États du Golfe ont mis en place plusieurs programmes de formation duale. À l'avenir, il conviendra de miser davantage sur de telles initiatives du secteur privé et d'en promouvoir le maillage dans toute la région. La Suisse se mobilise de manière générale pour assurer à ses entreprises privées un accès aux marchés aussi peu discriminatoire que possible. Elle est l'un des rares pays à avoir conclu un accord de libre-échange avec les États du Conseil de coopération du Golfe (CCG) dans le cadre de l'AELE. Par ailleurs, la Suisse attache une grande importance aux principes de la gestion d'entreprise responsable. En aidant les sociétés suisses présentes localement à pratiquer l'autorégulation et à créer des chaînes d'approvisionnement transparentes, la Suisse

contribue à prévenir les risques de réputation. Les changements sociaux, économiques et culturels que connaît la région du Golfe ne s'accompagnent pas partout d'une amélioration de la situation des droits de l'homme. La Suisse doit donc tirer parti des réformes prévues, au-delà des aspects économiques, pour renforcer l'état de droit et les droits de l'homme en étant particulièrement attentive au sort des femmes et des travailleurs migrants.

Tous les pays de la région subissent les effets du changement climatique, avec notamment un manque croissant d'eau douce, et s'intéressent donc de plus en plus à la **gestion durable des ressources naturelles**. Dans le cadre de leur diversification économique, ils exploitent de nouvelles structures agricoles sur leur territoire national et achètent des terres cultivables en d'autres endroits du monde (notamment en Afrique de l'Est et en Asie). Ils prévoient aussi, à terme, de **remplacer le pétrole par des sources d'énergie renouvelable**, raison pour laquelle les projets de réforme des États du Golfe intègrent aussi des objectifs de développement durable et de protection de l'environnement. Pour les entreprises suisses spécialisées dans les technologies durables, la transition énergétique amorcée par ces pays pétroliers offre d'excellentes opportunités. Selon le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, les pays du Golfe comptent depuis des années parmi les plus grands donateurs de la **coopération internationale** (mesurée par la part de l'aide publique au développement dans le PIB). La Suisse soutient les pays du Golfe dans leurs efforts de professionnalisation, notamment en ce qui concerne la coopération Sud-Sud et la prise en compte des normes internationales de développement dans les domaines du changement climatique, de la santé et de la gestion de l'eau.

Enfin, la Suisse entend s'atteler à d'autres dossiers cruciaux dans cette région. Le conflit au Yémen, la migration (notamment de travailleurs) en provenance d'Afrique et d'Asie dans les États du Golfe ainsi que l'accueil de réfugiés afghans en Iran appellent en effet une action en matière de protection des personnes en détresse et de gestion de la question migratoire. Par ailleurs, les sciences et les nouvelles technologies sont des secteurs dans lesquels les États du Golfe, dont les ÉAU et l'Arabie saoudite, investissent abondamment, alors qu'il existe en Iran un fort intérêt pour des échanges scientifiques. L'Exposition universelle 2021 à Dubaï ainsi que d'autres manifestations et supports propices à la communication internationale pourront servir de tremplin à la Suisse pour se positionner sur ces fronts.

LA RÉGION MENA À L'HEURE DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

La région MENA n'échappe pas au déploiement rapide des nouvelles technologies. La révolution numérique offre de nombreuses opportunités économiques : elle stimule l'emploi des jeunes, l'innovation et le développement d'un écosystème dynamique de start-up. Certains pays, notamment Israël et les pays de la péninsule arabique, investissent dans le développement de l'intelligence artificielle, avec, à titre d'exemple la première université au monde consacrée à cette thématique inaugurée à Abu Dhabi récemment.

La numérisation accélérée comporte également des risques : elle facilite la surveillance et le contrôle des populations. Dans le domaine militaire, elle s'accompagne du développement croissant de capacités offensives en matière cyber, ceci dans un contexte régional où les mécanismes de coopération sécuritaire manquent. En outre, la « quatrième révolution industrielle » provoquera une transformation rapide du marché du travail. Si la numérisation crée des emplois à haute valeur ajoutée, de nombreux métiers sont aussi susceptibles de disparaître, ce qui pourrait accroître les inégalités sociales.

La Suisse est à la pointe dans le domaine des nouvelles technologies. La révolution numérique dans de nombreux pays de la région MENA ouvre donc la voie à des possibilités de coopération renforcée avec des instituts de recherche ou des acteurs du secteur privé, en particulier dans le domaine des technologies financières ou médicales. La question de la gouvernance de l'espace numérique, autrement dit la définition de « règles du jeu » s'appliquant à l'utilisation et au développement d'Internet, se pose de manière croissante. La Suisse est à l'origine d'importantes initiatives visant à développer des règles régissant le cyberspace et Genève s'est positionnée comme pôle mondial en la matière.

Domaines thématiques

1. Paix, sécurité et droits de l'homme :

- Dans le domaine de la sécurité, la Suisse lance des initiatives régionales qui permettent de promouvoir le dialogue et de renforcer la confiance entre les États de la péninsule arabique et l'Iran. Son engagement sur des thématiques régionales s'inscrit également dans le cadre du siège qu'elle brigue au Conseil de sécurité de l'ONU.
- La Suisse prend une part active au processus de paix conduit par l'ONU au Yémen.
- La Suisse s'engage dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive dans la région, notamment dans le cadre des présidences suisses du Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques (2020–2021) et du Régime de contrôle de la technologie des missiles (2022).

2. Économie, finances et science

- La Suisse se mobilise pour permettre à ses entreprises un accès au marché sans discrimination et elle soutient leurs initiatives visant à exploiter de nouveaux débouchés économiques. Elle promeut la mise en œuvre de l'accord de libre-échange entre l'AELE et le CCG.
- La Suisse s'emploie à promouvoir une diversification économique inclusive et l'intégration des jeunes et des femmes sur le marché du travail.
- La Suisse cultive et approfondit les échanges entre les hautes écoles et les chercheurs.

3. Développement durable

- En association avec les pays donateurs du Golfe, la Suisse réalise un projet relevant de la coopération Sud-Sud. Elle consacre aussi ses efforts à la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre d'initiatives transnationales pour la gestion de l'eau, la protection du climat, la sécurité alimentaire et la santé.
- La Suisse agit pour faire valoir les droits des femmes et des travailleurs migrants au sein de la société.
- La Suisse prône une gestion d'entreprise responsable ; pour cela, elle renforce le dialogue avec le secteur privé, notamment dans la perspective d'une plus grande transparence dans le commerce de l'or.

Outre ces trois thématiques prioritaires, la Suisse s'investit aussi sur le front des migrations et de la protection des personnes en détresse, ainsi que dans les domaines du numérique.

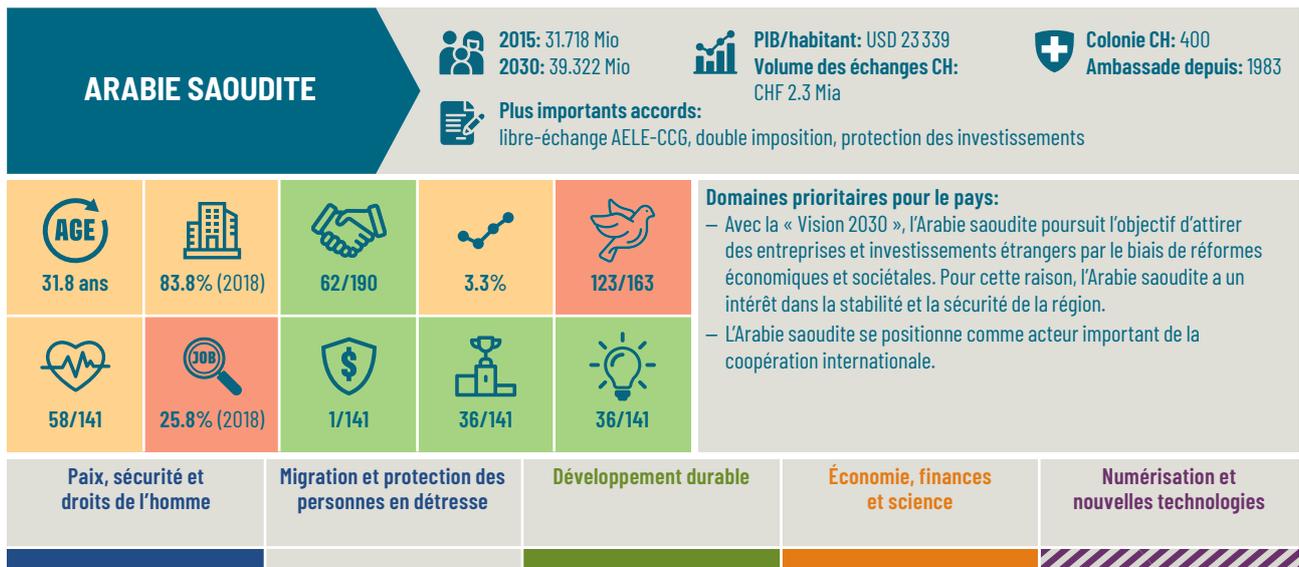
Axes prioritaires par pays

	Paix, sécurité et droits de l'homme	Migration et protection des personnes en détresse	Développement durable	Économie, finances et science	Numérisation et nouvelles technologies
Arabie saoudite	Coloré	Sans couleur	Coloré	Coloré	Hachuré
Bahreïn	Coloré	Sans couleur	Sans couleur	Coloré	Hachuré
Emirats arabes unis	Hachuré	Sans couleur	Coloré	Coloré	Coloré
Iran	Coloré	Hachuré	Coloré	Coloré	Sans couleur
Koweït	Coloré	Sans couleur	Coloré	Hachuré	Sans couleur
Oman	Coloré	Sans couleur	Hachuré	Coloré	Sans couleur
Qatar	Hachuré	Sans couleur	Coloré	Coloré	Hachuré
Yémen	Coloré	Sans couleur	Sans couleur	Sans couleur	Sans couleur

Coloré : fortement prononcé ; Hachuré : prononcé ; Sans couleur : peu prononcé

Les encadrés hachurés (prononcé) correspondent aux titres en italique sous priorités de la Suisse.

Arabie saoudite



Priorités de la Suisse en Arabie saoudite

Paix, sécurité et droits de l'homme :

La Suisse lance une initiative régionale visant à promouvoir le dialogue entre les États de la péninsule arabique et l'Iran. Elle intensifie les échanges bilatéraux consacrés au droit international humanitaire et aux droits de l'homme, en mettant l'accent sur les femmes, ainsi qu'à la « gestion d'entreprise responsable », dans le cadre du programme de réforme *Vision 2030* de l'Arabie saoudite.

Développement durable :

La Suisse tire parti des investissements et de la présence de l'Arabie saoudite en Afrique et en Asie pour lancer des projets communs axés sur les technologies durables dans des pays tiers (coopération Sud-Sud et trilatérale). Elle assure la formation continue du personnel local travaillant dans le domaine de la coopération internationale.

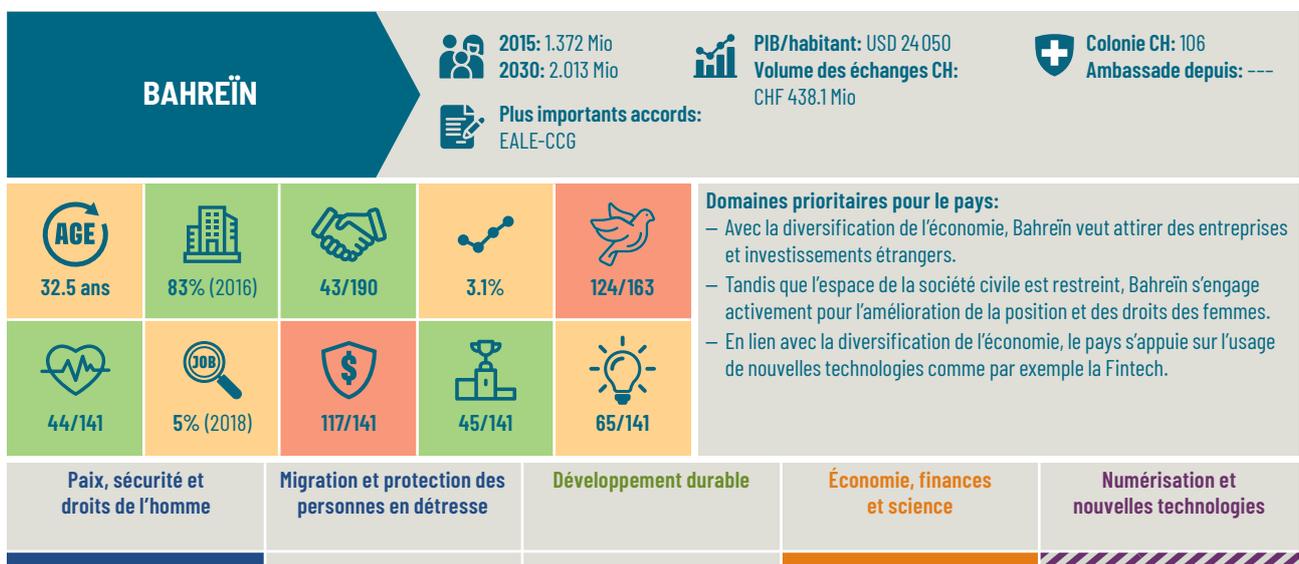
Diplomatie scientifique :

Au moyen des instruments existants, la Suisse met en relation les instituts de recherche de Suisse et d'Arabie saoudite potentiellement intéressés par une collaboration en vue de développer les échanges.

Accès au marché et numérisation :

La Suisse soutient son secteur privé pour lui faciliter l'accès au marché. Elle exploite les possibilités offertes par la diversification de l'Arabie saoudite dans le cadre du programme Vision 2030, en faisant intervenir le secteur privé helvétique, également dans le domaine financier (y compris les technologies financières).

Bahreïn



Priorités de la Suisse au Bahreïn

Droits de l'homme:

Des échanges bilatéraux sur le thème des droits de l'homme ont lieu régulièrement dans le cadre des déclarations d'intention, en complément à l'engagement multilatéral.

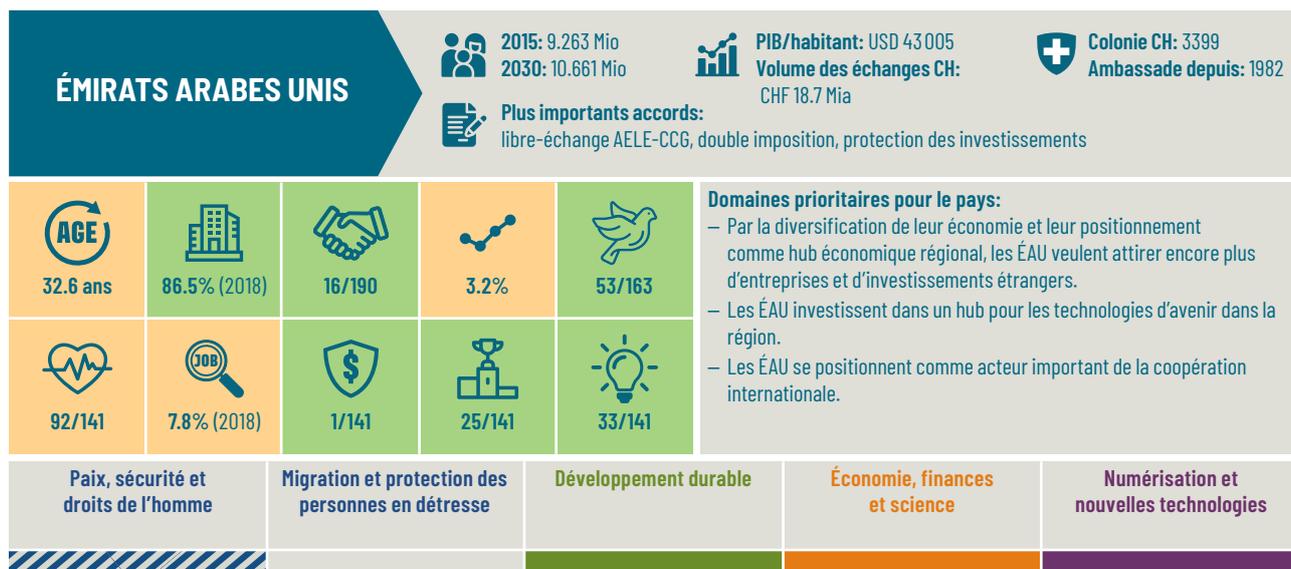
Accès au marché:

La Suisse accompagne les entreprises helvétiques qui souhaitent exploiter les opportunités qui se présentent.

Technologies financières (fintech):

Le *Swiss Business Hub Dubai* et la représentation suisse à Abu Dhabi organisent un échange entre les autorités et les entreprises.

Émirats arabes unis



Priorités de la Suisse aux Émirats arabes unis

Développement durable:

La Suisse encourage la gestion d'entreprise responsable dans son secteur privé par le biais d'une initiative consacrée au commerce de l'or.

Accès au marché:

La Suisse s'attache à améliorer l'accès au marché de ses entreprises, y compris dans le domaine financier. Elle a à cœur de promouvoir la destination touristique «Suisse» sur le florissant marché des États du Golfe (*Hub Golf*).

Innovation

Nouvelles technologies:

La Suisse met en relation les instituts de recherche helvétiques qui le souhaitent avec ceux des ÉAU. Elle soutient ses start-up et ses entreprises qui aspirent à tirer profit de la diversification économique aux ÉAU pour y introduire de nouvelles technologies mises au point en Suisse. Elle s'engage particulièrement en faveur de la poursuite du projet de troisième cycle de l'EPFL aux ÉAU.

Paix, sécurité et droits de l'homme:

La Suisse lance une initiative régionale pour promouvoir le dialogue entre les États de la péninsule arabique et l'Iran. Elle prend appui sur de grandes manifestations (comme l'Exposition universelle «Expo 2020», désormais programmée en 2021) et sur son étroite collaboration avec le secteur privé pour promouvoir les droits de l'homme dans le cadre d'initiatives consacrées à la migration économique.

IRAN					 2015: 78.492 Mio 2030: 92.664 Mio	 PIB/habitant: USD 5628 Volume des échanges CH: CHF 350.0 Mio	 Colonie CH: 232 Ambassade depuis: 1936		
					 Plus importants accords: accord commercial, double imposition, protection des investissements				
 AGE 32 ans	 74.9% (2016)	 127/190	 1.3%	 139/163	Domaines prioritaires pour le pays: <ul style="list-style-type: none"> – Pour la promotion de la sécurité et de la stabilité dans la région, l’Iran cherche le dialogue avec les États de la péninsule Arabique. – Avec la réintroduction des sanctions américaines, l’économie iranienne est d’autant plus dépendante d’une diversification. – Le manque d’eau requiert une gestion durable à l’intérieur du pays et au niveau régional. 				
 72/141	 28.4% (2018)	 134/141	 99/141	 71/141					
Paix, sécurité et droits de l’homme		Migration et protection des personnes en détresse		Développement durable		Économie, finances et science		Numérisation et nouvelles technologies	

Priorités de la Suisse en Iran

Paix, sécurité et droits de l’homme :

Dans le domaine de la sécurité, la Suisse lance des initiatives régionales pour promouvoir le dialogue entre les États de la péninsule arabique et l’Iran. Les mandats de puissance protectrice sont mis en œuvre avec les États concernés et, si possible, étendus (mandats Arabie Saoudite, Canada). Ils servent de base à d’autres mesures de confiance prises par la Suisse. La Suisse se mobilise à l’échelle internationale pour que tout risque de développement d’un programme nucléaire militaire par l’Iran continue d’être écarté. Elle accompagne le dialogue bilatéral sur la justice et les droits de l’homme au moyen de projets adéquats.

Développement durable :

La Suisse s’emploie à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la gestion de l’eau. Elle invite l’Iran à participer à des initiatives régionales consacrées à ce thème ainsi qu’à la protection du climat, à la sécurité alimentaire et à la santé.

Accès au marché :

La Suisse soutient ses entreprises dans cet environnement contraignant du fait des sanctions (par exemple avec le canal suisse de paiement pour l’Iran, le *Swiss Humanitarian Trade Arrangement* – SHTA). Elle prône l’intégration de l’Iran dans le cadre normalisé du commerce international, notamment par le biais d’une collaboration technique en matière de propriété intellectuelle.

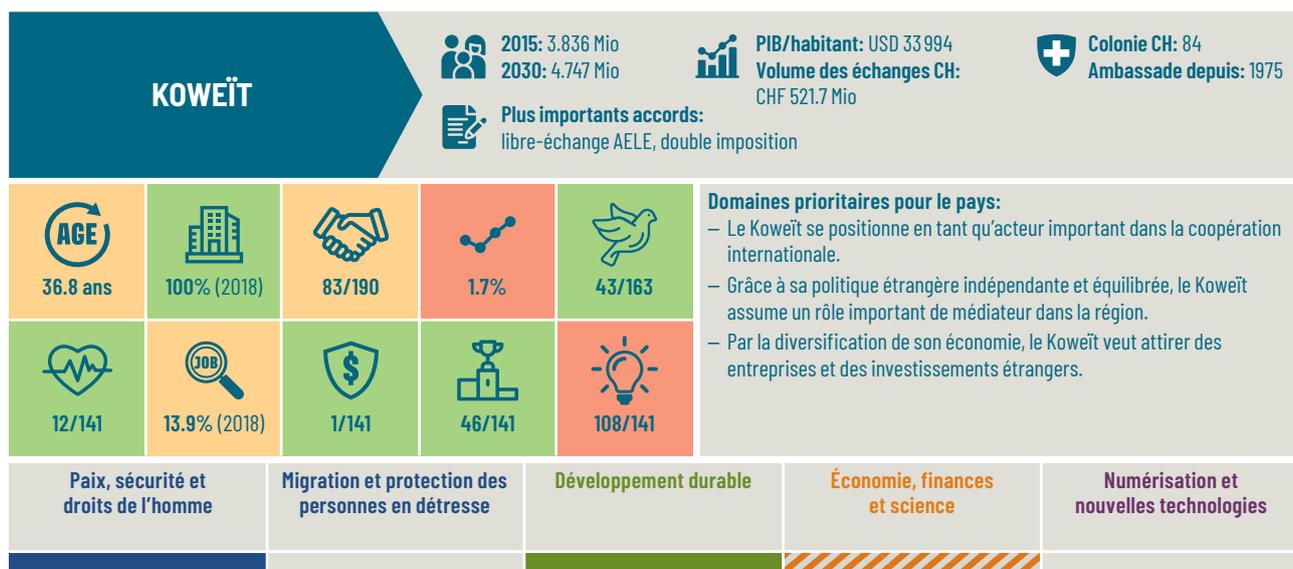
Diplomatie scientifique :

Au moyen des instruments existants et dans le cadre de la « Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine de la formation, de la recherche et de l’innovation », la Suisse met en relation des instituts de recherche helvétiques et iraniens dans le but de développer et d’approfondir la coopération existante.

Migration :

La Suisse conduit un dialogue sur la migration en vue d’endiguer la migration irrégulière. Elle aspire à un accord de coopération avec l’Iran en matière de migration.

Koweït



Priorités de la Suisse au Koweït

Paix et sécurité:

La Suisse intensifie le dialogue dans le domaine de la politique de paix et de sécurité. Elle engage des discussions avec le bureau régional du CICR basé au Koweït en vue de promouvoir le respect du droit international humanitaire dans la région du Golfe.

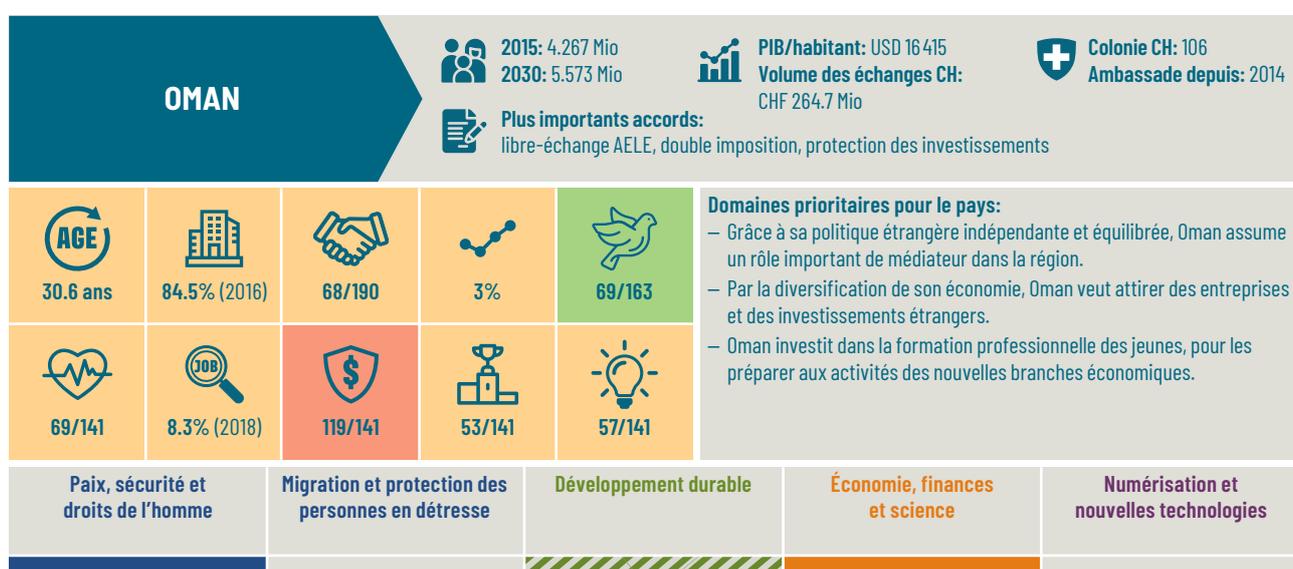
Accès au marché et débouchés économiques:

La Suisse exploite les possibilités offertes par les réformes économiques au Koweït pour faire entrer en jeu son secteur privé. La Suisse cherche à promouvoir le flux d'investissements entre les deux pays.

Développement durable:

La Suisse donne la priorité aux échanges avec le Koweït sur les meilleures pratiques des pays donateurs dans le but de garantir que les fonds de l'aide au développement sont utilisés conformément aux critères internationaux.

Oman



Priorités de la Suisse à Oman

Paix et sécurité:

La Suisse met en œuvre la déclaration d'intention signée avec Oman dans les domaines de la médiation et de la promotion de la paix en lançant une initiative visant à renforcer la sécurité et la stabilité de la région.

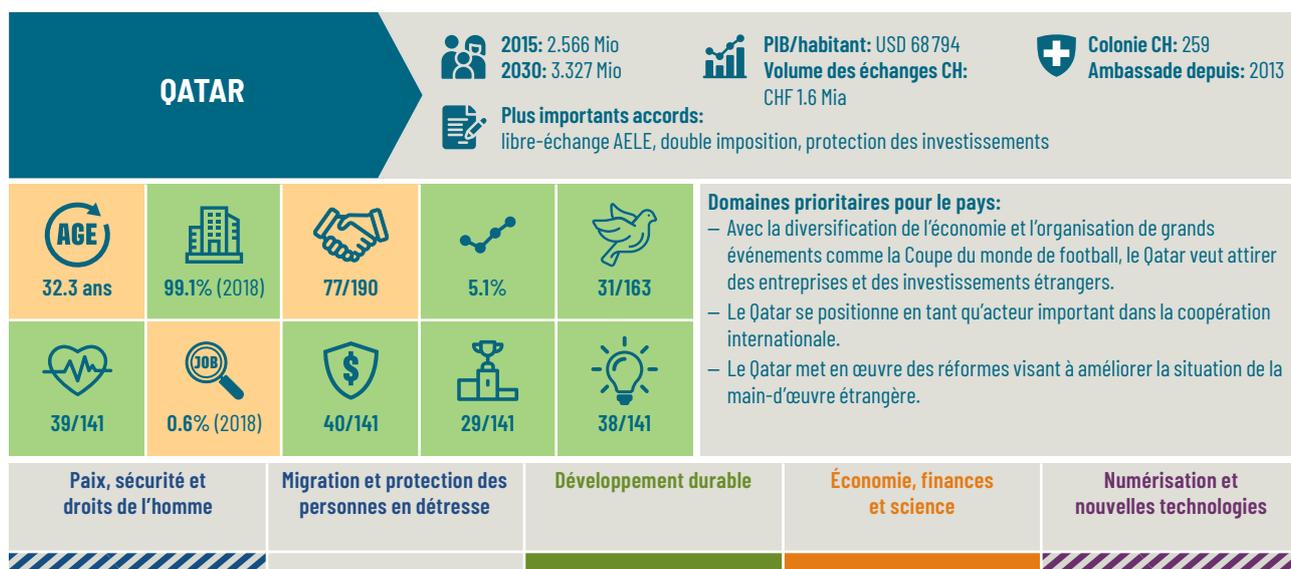
Débouchés économiques:

La Suisse évalue le potentiel à exploiter par ses entreprises en particulier dans les domaines de la logistique, des infrastructures et du tourisme.

Développement durable:

La Suisse renforce les initiatives en cours dans le domaine de la santé et elle engage le dialogue sur le sujet de la formation professionnelle. Elle invite Oman à participer à des initiatives régionales consacrées à des thèmes tels que la gestion de l'eau, la sécurité alimentaire et la santé.

Qatar



Domaines prioritaires pour le pays:

- Avec la diversification de l'économie et l'organisation de grands événements comme la Coupe du monde de football, le Qatar veut attirer des entreprises et des investissements étrangers.
- Le Qatar se positionne en tant qu'acteur important dans la coopération internationale.
- Le Qatar met en œuvre des réformes visant à améliorer la situation de la main-d'œuvre étrangère.

Priorités de la Suisse au Qatar

Développement durable:

La Suisse recherche les échanges avec le Fonds qatari pour le développement dans le but d'intensifier les programmes trilatéraux et de consolider le partenariat sur les dossiers globaux en lien avec l'eau.

Accès au marché et débouchés économiques:

La Suisse soutient son secteur privé pour lui faciliter l'accès au marché. Elle encourage le commerce et les investissements réciproques.

Paix, sécurité et droits de l'homme:

La Suisse met à profit les échanges bilatéraux sur les droits de l'homme en lançant un dialogue sur la migration économique et le thème « Sport et droits de l'homme », notamment dans l'optique de la Coupe du monde de football 2022. Elle engage des échanges bilatéraux en matière de médiation et de droit international humanitaire.

Nouvelles technologies:

Le *Swiss Business Hub Dubai* et la représentation suisse à Doha lancent un échange avec les autorités et les entreprises sur les nouvelles technologies, par exemple en matière de cyber sécurité.

YÉMEN					 2015: 26.498 Mio 2030: 36.407 Mio	 PIB/habitant: USD 944 Volume des échanges CH: CHF 21.1 Mio	 Colonie CH: 16 Ambassade depuis: ---		
 20.2 ans	 36.6 % (2016)	 187/190	 - 4.1%	 160/163	Domaines prioritaires pour le pays: – En raison du conflit qui dure depuis plusieurs années, la population a besoin d'aide humanitaire et de protection contre les combats. – Afin de mettre un terme à ce long conflit et d'apporter la paix au Yémen, il faut une solution politique avec laquelle tous les acteurs yéménites puissent s'identifier.				
 121/141	 23.7% (2018)	 138/141	 140/141	 ---					
Paix, sécurité et droits de l'homme		Migration et protection des personnes en détresse		Développement durable		Économie, finances et science		Numérisation et nouvelles technologies	

Priorités de la Suisse au Yémen

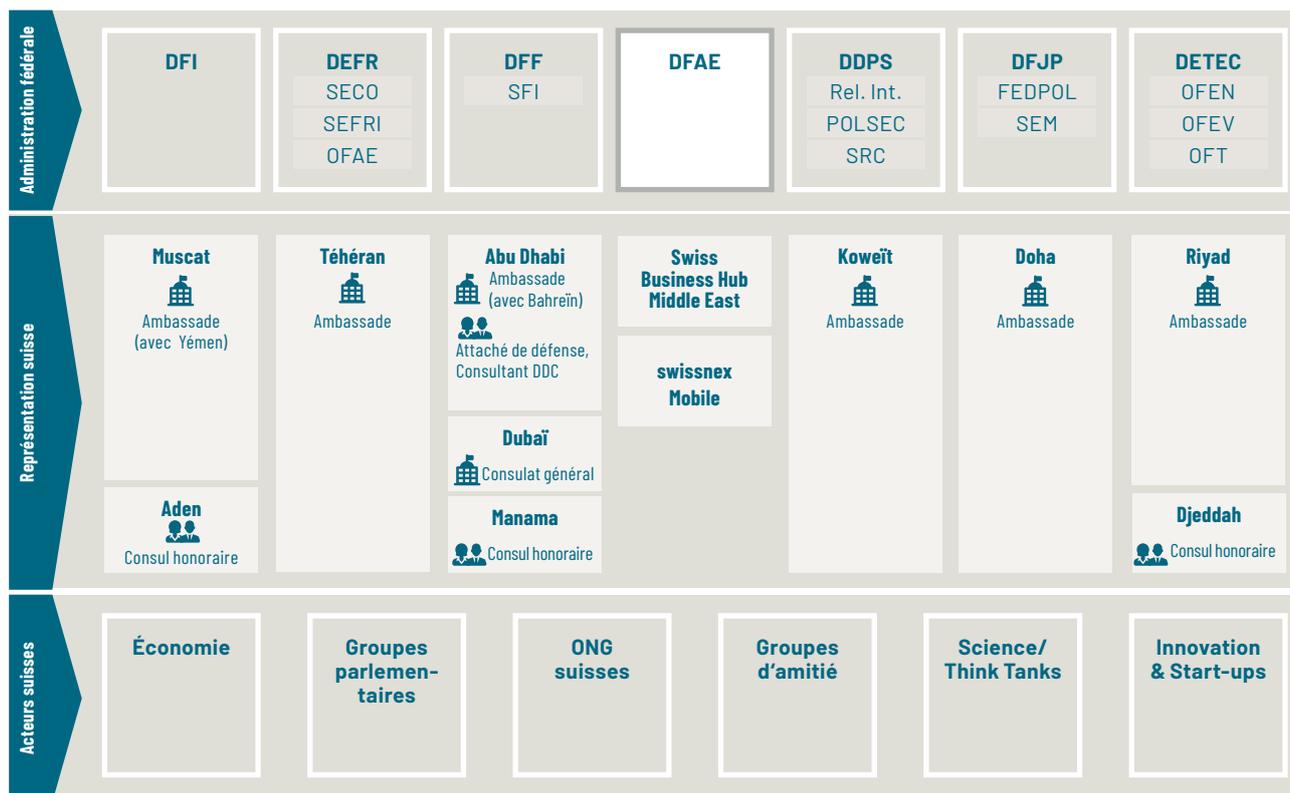
Paix et sécurité:

La Suisse développe son réseau de contacts avec les acteurs pertinents pour le Yémen et apporte une contribution active au processus de paix conduit par l'ONU, notamment dans la perspective du siège qu'elle brigue au Conseil de sécurité.

Protection de la population civile:

La Suisse poursuit son action humanitaire dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène et de la sécurité alimentaire. Elle s'engage pour le respect du droit international humanitaire et pour la protection des populations civiles.

Acteurs suisses dans la péninsule arabique et en Iran



Axes d'action

- Mise en œuvre coordonnée de tous les instruments :** il est prévu d'intensifier la collaboration entre le DFAE, le SECO, le SFI, Switzerland Global Enterprise (S-GE) et le Swiss Business Hub implanté dans la région afin d'améliorer les conditions-cadres économiques pour les entreprises suisses et de permettre une exploitation optimale des opportunités.
- Promotion des investissements, de la place financière et du tourisme :** la Suisse assure une promotion plus efficace de ses atouts dans les pays où la demande est potentiellement élevée.
- Initiatives régionales :** la Suisse lance des initiatives régionales qui favorisent le dialogue entre les États en conflit et elle offre ses bons offices. À cette fin, le déploiement d'une ou d'un envoyé spécial pour la région MENA est envisagé.
- Diplomatie scientifique :** dans le cadre de sa Stratégie internationale dans le domaine FRI, la Suisse encourage les contacts entre ses acteurs scientifiques et économiques et leurs homologues de la région, entendant ainsi favoriser les coopérations. Elle mise sur les grands événements et les projets d'envergure réalisés dans la région, mais aussi sur l'engagement accru des pays dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies.
- Coopération internationale :** la Suisse a un intérêt à ce que les riches États donateurs du Golfe apportent leur contribution à la coopération internationale en adhérant aux critères en usage à l'échelle internationale. Sa longue tradition de pays donateur ainsi que son expertise lui valent d'être reconnue comme un modèle digne de confiance par les États du Golfe. C'est pourquoi elle envisage d'étendre son portefeuille dans la région à l'ensemble des pays qui la composent, tout en continuant à promouvoir la coopération Sud-Sud ainsi que les initiatives régionales dans les domaines de la gestion de l'eau, de la protection du climat, de la sécurité alimentaire et de la santé.
- Échanges bilatéraux consacrés aux droits de l'homme :** l'accent est mis sur le droit pénal des mineurs, les alternatives aux peines traditionnelles, les droits des détenus, l'économie, les droits des femmes et le sport. Des projets correspondants sont mis en œuvre, en faisant usage des instruments bilatéraux et multilatéraux, qui sont complémentaires.

5 Partenaires pour la mise en œuvre

Grâce à son réseau de représentations, la Suisse est bien positionnée dans la région MENA. Or, comme elle ne joue pas un rôle prépondérant pour ce qui est des ressources mobilisées et de l'influence géopolitique dans cette région, il est important pour elle d'identifier des niches, mais aussi de mettre à profit ses connaissances et son expertise de manière stratégique et ciblée.

Afin de défendre ses intérêts et de promouvoir ses valeurs, la Suisse coopère avec des partenaires. Dans un environnement aussi complexe que celui de la région MENA, un réexamen constant des partenariats s'impose. La Suisse est ouverte à de nouvelles formes de coopération avec des acteurs étatiques et non étatiques pour remplir son importante fonction de niche dans l'espace MENA.

L'État hôte

Partenaire de premier plan dans la collaboration en matière de politique étrangère, l'État hôte est responsable au premier chef des réformes ou des changements sociaux. La Suisse a conclu avec la plupart des États de la région MENA une déclaration d'intention régissant les priorités des relations bilatérales. En fonction du pays, l'accent peut être mis sur les intérêts économiques, les partenariats conclus en matière de migration, ou plutôt sur la coopération au développement, tout en établissant le dialogue politique régulier entre les pays. En matière de politique de développement, la Suisse se réfère également aux programmes nationaux de réformes tels que le projet [Egypt Vision 2030](#)  mis en place par le gouvernement égyptien.

Organisations internationales et régionales

Pour la mise en œuvre des programmes, la Suisse fait appel à l'expertise et aux ressources d'**organisations internationales** telles que les agences de l'ONU (coordonnateurs résidents de l'ONU, PAM, FAO, OIT, OMS, PNUD ou UNRWA), la Banque mondiale, l'OTAN (Partenariat pour la paix), ou encore le CICR. S'agissant des conflits en Syrie, en Libye ou au Yémen, la Suisse soutient les efforts des envoyés spéciaux de l'ONU pour qu'une solution politique soit trouvée. En plus du soutien financier fourni à ces organisations, la Suisse met des expertes et des experts à leur disposition. Pour la Suisse, il importe que ces organisations aient des objectifs et des marges de manœuvre clairement définis, de sorte que leur

efficacité et leur efficience puissent être vérifiées et, le cas échéant, améliorées. La collaboration avec les trois centres de Genève, à savoir le GCSP, le DCAF et le CIDHG, en ce qui concerne le plan de modules de formation, ainsi que le renforcement de capacités et de programmes communs, accroissent la visibilité de la Suisse dans les domaines de la paix et de la sécurité.

La Suisse compte également parmi ses partenaires des **organisations régionales** telles que le Conseil de coopération du Golfe (CCG), l'Organisation de coopération islamique (OCI), la Ligue des États arabes et l'Union africaine (UA). Tant pour l'OCI que pour la Ligue des États arabes, l'ambassadeur suisse est accrédité dans le pays respectif du siège de ces organisations (Arabie saoudite et Égypte). La Suisse dispose depuis 2006 d'un siège d'observateur auprès de l'UA et développe sa coopération, notamment sur les questions de paix, de sécurité et de migration, en particulier en Afrique du Nord. Une bonne collaboration entre l'Union africaine et l'ONU va également dans l'intérêt de la Suisse.

Pays partageant des valeurs et des points de vue similaires

La Suisse travaille d'ores et déjà avec l'UE et ses États membres ainsi qu'avec la Norvège, mais aussi le Canada, dans un certain nombre de domaines. Le potentiel des initiatives et des actions communes doit être utilisé encore plus systématiquement à l'avenir. Le projet de pacte européen sur la migration et l'asile, par exemple, est une occasion de relever ensemble les défis que représente la migration en Méditerranée.

Organisations privées

À elle seule, la collaboration entre États ne suffit pas à affronter les multiples enjeux de la région MENA. Le secteur privé, le milieu scientifique et les ONG ont un rôle décisif à jouer pour stimuler une croissance économique durable et promouvoir l'innovation.

Secteur privé

Un environnement international et national stable est indispensable pour permettre aux entreprises privées de réaliser leurs objectifs commerciaux. Même si ces derniers diffèrent des objectifs des acteurs publics, il y a également des intérêts communs: une bonne gouvernance, un état de droit, la paix et la sécurité, une main-d'œuvre saine et qualifiée, des infrastructures efficaces et l'accès à l'eau propre sont des avantages réels pour toutes les parties. Aujourd'hui déjà, nombreuses sont les entreprises suisses actives dans les pays de la péninsule arabique. Grâce à une gouvernance d'entreprise responsable, elles peuvent contribuer au développement durable; en outre, elles créent des emplois et contribuent à la prospérité locale, ce qui améliore les perspectives des populations locales. L'Iran offre un grand potentiel économique qui n'est pas encore épuisé, notamment sous l'effet des sanctions américaines. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, de nouveaux marchés à fort potentiel de croissance se font jour; ils sont susceptibles de présenter un intérêt pour la Suisse à moyen terme notamment parce qu'ils sont une voie d'accès à l'Afrique australe.

Sciences

Avec ses universités, ses hautes écoles spécialisées dans le domaine du tourisme et du management et ses instituts de recherche reconnus dans le monde entier, la Suisse est à l'avant-garde dans les domaines de l'innovation, des nouvelles technologies, des outils de gestion et des services d'excellence. Dans le cadre du programme de coopération bilatéral de la Confédération, une haute école suisse est mandatée pour une période de quatre ans en tant que *Leading House* pour la région MENA. Les échanges entre les universités de Suisse et de la région MENA n'ont lieu, à l'heure actuelle, que dans certains pays et dans quelques domaines, notamment ceux des énergies renouvelables, des ressources naturelles, de la santé, de l'innovation et du tourisme. À l'avenir, les initiatives transnationales devraient gagner en importance pour pouvoir faire face aux défis mondiaux. Dans le cadre de sa diplomatie scientifique et en s'appuyant sur sa stratégie internationale dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation, la Suisse entend développer des initiatives existantes et accompagner d'éventuelles nouvelles initiatives qui privilégient une approche *bottom-up*.

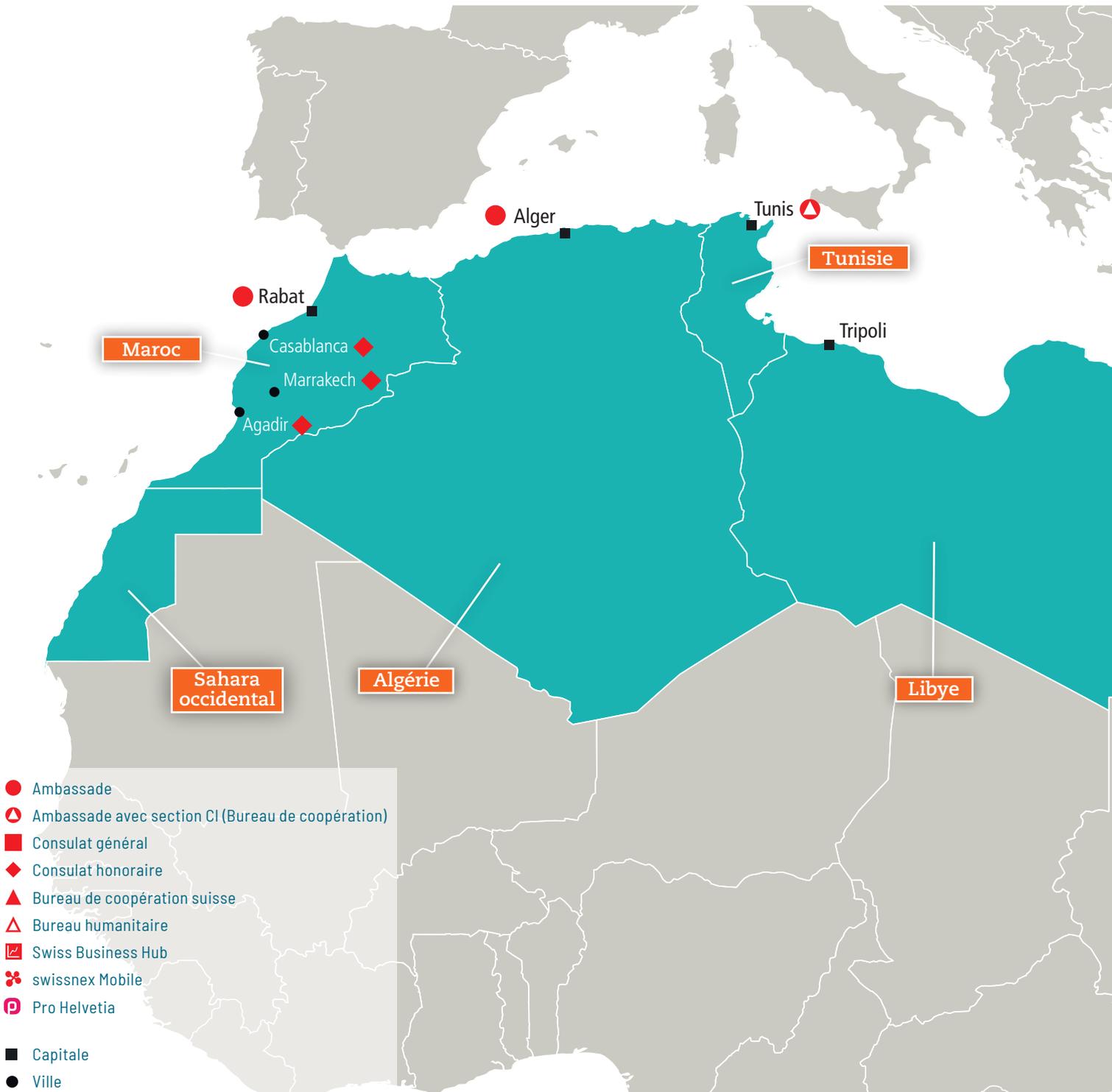
Organisations non gouvernementales

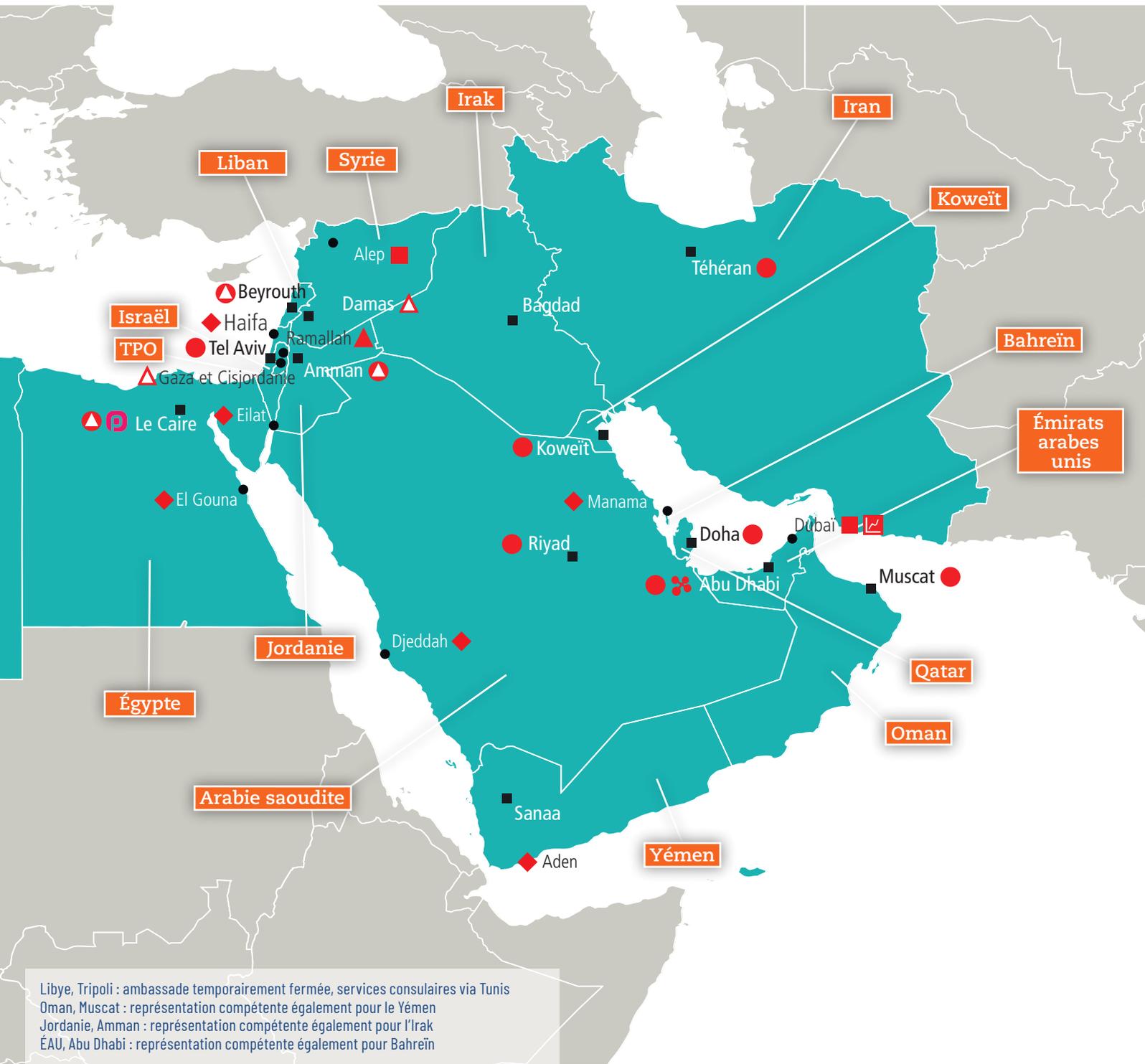
La Suisse coopère, dans tous les pays, avec des organisations non gouvernementales (ONG) suisses, internationales et locales. Dans les zones de guerre, ces organisations fournissent principalement des services dans le domaine des besoins de première nécessité – tels que l'alimentation, la santé et le logement – alors que, dans les autres régions, elles s'occupent de questions telles que la promotion du dialogue, les droits de l'homme, la sécurité, la formation professionnelle et la gestion de l'eau.

La sélection des ONG est essentielle pour une meilleure efficacité. La Suisse veille à l'utilisation correcte des fonds et à la réalisation des objectifs au moyen de mécanismes de contrôle internes et externes. Depuis 2017, les contrats conclus avec les organisations partenaires comportent une clause interdisant toute forme de discrimination dont le racisme, l'antisémitisme, l'incitation à la violence ou à la haine raciale. Toute violation de cette clause autorise le DFAE à résilier immédiatement le contrat qui le lie au partenaire externe concerné et à exiger le remboursement des fonds investis. L'évaluation des partenaires que soutient la Suisse est un défi permanent. Ainsi, le Conseil fédéral s'est engagé en 2019 à réduire le nombre d'ONG financées par la Suisse dans le contexte israélo-palestinien.

ANNEXE

Carte avec réseau de représentations





Liste des abréviations

AELE	Association européenne de libre-échange	OCI	Organisation de coopération islamique
ALE	Accord de libre-échange	OFAG	Office fédéral de l'agriculture
AVIS28	Vision de la politique étrangère de la Suisse à l'horizon 2028	OFEN	Office fédéral de l'énergie
Buco	Bureau de coopération de la DDC	OFEV	Office fédéral de l'environnement
CCG	Conseil de coopération du Golfe (Gulf Cooperation Council)	OFT	Office fédéral des transports
CF	Conseil fédéral	OIAC	Organisation pour l'interdiction des armes chimiques
CI	Coopération internationale	OMS	Organisation mondiale de la santé (World Health Organization)
CICR	Comité international de la Croix-Rouge	ONG	Organisation non gouvernementale
CIDHG	Centre international de déminage humanitaire (Geneva International Centre for Humanitarian Demining)	ONU	Organisation des Nations Unies
COVID-19	Maladie liée au coronavirus 19	OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (Prohibition of Chemical Weapons)
CSH	Conseillère ou conseiller en sécurité humaine (Human Security Advisor)	PAM	Programme alimentaire mondial (World Food Programme)
Cst.	Constitution fédérale	PIB	Produit intérieur brut
DCAF	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (Geneva Centre for Security Sector Governance)	PME	Petites et moyennes entreprises
DDC	Direction du développement et de la coopération du DFAE	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports	POLSEC	Domaine politique de sécurité au DDPS
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche	SECO	Secrétariat d'État à l'économie
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication	SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères	SEM	Secrétariat d'État aux migrations
DFE	Département fédéral des finances	SESAME	Rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient (Synchrotron-light for Experimental Science and Applications in the Middle East)
DFI	Département fédéral de l'intérieur	SFI	Secrétariat d'État aux questions financières internationales
DFJP	Département fédéral de justice et police	S-GE	Switzerland Global Enterprise
DSH	Division Sécurité humaine du DFAE	SHTA	Mécanisme de paiement pour la livraison de biens humanitaires en Iran (Swiss Humanitarian Trade Arrangement)
ÉAU	Émirats arabes unis	SPE	Stratégie de politique extérieure
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organisation)	SRC	Service de renseignement de la Confédération
fedpol	Office fédéral de la police	TPO	Territoire palestinien occupé
FEM	Forum économique mondial	UA	Union africaine
G20	Groupe des 20.	UE	Union européenne
GCSP	Centre de politique de sécurité – Genève (Geneva Centre for Security Policy)	UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East)
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés		
IRENA	Agence internationale pour les énergies renouvelables (International Renewable Energy Agency)		
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord (Middle East and North Africa)		
MoU	Protocole d'entente (Memorandum of Understanding)		

Glossaire

Agenda 2030: il s'agit, à proprement parler, du « Programme de développement durable à l'horizon 2030 » de l'ONU. Avec ses 17 objectifs, l'Agenda 2030 constitue un cadre de référence mondial, qui couvre trois dimensions indissociables du développement durable, à savoir l'économie, l'environnement et la société. La Suisse le reconnaît comme un cadre d'orientation de première importance. L'Agenda 2030 n'a pas valeur de cadre légal impératif. C'est un instrument contribuant à la fixation d'objectifs politiques, à la formation de l'opinion et à la définition des politiques intérieure et extérieure.

Belt and Road Initiative (BRI): la BRI consiste principalement en la création d'infrastructures (transport, énergie et communication) dans des pays tiers, la plupart de ces infrastructures étant financées et construites par la Chine. Avec la BRI, la Chine présente pour la première fois son propre modèle de développement global. Elle souhaite ainsi soutenir sa croissance économique, mais surtout affirmer sa présence sur la scène géopolitique internationale. La politique du Conseil fédéral consiste à saisir les chances qu'offre cette initiative, du point de vue des intérêts de la Suisse et de son économie. Dans le même temps, il demande que la BRI respecte les valeurs et les principes universels, afin qu'elle soit mise en œuvre de manière durable sur les plans économique, social et environnemental, dans l'intérêt des pays cibles.

Blue Peace: l'initiative Blue Peace fait référence à la coopération autour de l'eau par-delà les frontières, les secteurs et les générations en vue de promouvoir la paix, la stabilité et le développement durable. Elle peut se manifester sous la forme d'institutions communes et de conditions juridiques qui amènent les pays à prendre l'engagement de régler des différends par la voie pacifique et de se servir des ressources en eau qu'ils ont en commun pour collaborer de manière plus globale sur les plans économique et diplomatique. Blue Peace fait évoluer la concurrence sur les ressources limitées en eau douce vers une démarche coopérative, gage de sociétés plus pacifiques, plus cohérentes et plus durables.

Bons offices: ce terme générique désigne les différents types d'initiatives prises par une tierce partie pour contribuer au règlement pacifique d'un conflit entre deux ou plusieurs États. La Suisse propose ses bons offices sous trois formes différentes: les mandats de puissance protectrice (cf. mandat de puissance protectrice); la Suisse en tant qu'État hôte de pourparlers de paix; enfin, la Suisse en tant qu'État tiers facilitateur ou médiateur (cf. facilitation et médiation), ou encore promoteur de processus de médiation et de négociation. Les bons offices vont de l'assistance technique ou organisationnelle (p. ex. mise à disposition d'un lieu de conférence) à la participation à un processus international de maintien de la paix, en passant par la médiation.

Cohérence: relation aussi peu contradictoire que possible entre les diverses politiques sectorielles d'un État.

Conventions de Genève: les quatre Conventions de Genève de 1949, leurs deux Protocoles additionnels de 1977 et le Protocole additionnel de 2005 constituent le cœur du droit international humanitaire applicable en situation de conflit armé (cf. droit international humanitaire). Ces textes protègent les personnes qui, en temps de guerre, ne participent pas ou ont cessé de participer aux combats et réglementent la conduite des hostilités.

Coopération internationale (CI): la CI comprend les activités relevant de l'aide humanitaire, de la coopération au développement, de la promotion de la paix (cf. promotion de la paix) et de la sécurité humaine.

Cybersécurité: la cybersécurité touche tous les aspects sécuritaires relevant du domaine de l'informatique. Cela couvre toutes les technologies de l'information liées à Internet et autres réseaux similaires, y compris les moyens de communication, les applications, les processus et le traitement des informations reposant sur ces réseaux. La coopération internationale des acteurs étatiques et non étatiques dans le domaine de la cybersécurité doit permettre non seulement de créer et de protéger un cyberspace ouvert, libre et stable, mais également de réduire les risques de cyberattaques entre États.

Développement durable: comme le prescrit la Constitution, la Suisse encourage le développement durable tel qu'il a été défini par la Commission Brundtland en 1987, à savoir un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Ce principe a été mis en pratique en 2015, dans les 17 objectifs de l'Agenda 2030 (cf. Agenda 2030).

Diplomatie scientifique: la notion se réfère par exemple à l'utilisation de la collaboration scientifique entre États pour aborder des problèmes communs ou établir des partenariats internationaux. À l'intersection de la science, de la technologie et de la politique étrangère, une approche scientifique des problématiques et des objectifs à atteindre peut contribuer à l'établissement de la confiance et enrichir les discussions bilatérales et multilatérales.

Djihadisme: le terme est utilisé pour décrire une idéologie extrémiste violente, qui détourne le concept religieux du djihad pour se légitimer. L'expression « voyageurs à motivation djihadiste » est un terme désignant les personnes qui quittent leur pays d'origine ou de résidence pour rejoindre ou soutenir un groupe djihadiste dans une zone de conflit.

Droit international humanitaire: le droit international humanitaire réglemente la conduite des hostilités et protège la population civile et les personnes qui ne prennent pas part aux combats. Il s'applique à tous les types de conflits armés, internationaux ou non, indépendamment de leur légitimation ou des motifs invoqués pour justifier le recours à la force.

Droit international public: le droit international public naît de la volonté commune des États et règle leur coexistence. Il constitue le fondement de la paix et de la stabilité en protégeant les populations pour le bien de tous. Le droit international public couvre donc des domaines très variés, tels que l'interdiction du recours à la force, les droits de l'homme, la protection des êtres humains pendant les guerres et les conflits (voir également le droit international humanitaire), la prévention ou la poursuite pénale des crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le génocide, le crime organisé transnational et le terrorisme. Le droit international public régit aussi la coopération entre États dans des domaines comme l'environnement, le commerce, le développement, les télécommunications ou les transports. Les États étant souverains, ils sont soumis uniquement aux normes de droit international auxquelles ils ont décidé d'adhérer. Le droit international coutumier contraignant constitue une exception : aucun État ne peut se soustraire aux normes fondamentales qu'il contient, comme l'interdiction du génocide.

Droits de l'homme: les droits de l'homme sont les droits innés et inaliénables auxquels toute personne peut prétendre, sans discrimination, du simple fait de sa condition humaine. Ils sont essentiels pour garantir la protection de la dignité et de l'intégrité physique et psychique des personnes ainsi que leur développement individuel. Les droits de l'homme sont à la base de la coexistence pacifique des peuples. Garants d'une société fondée sur l'obligation de respecter les droits des individus, ils s'appliquent aussi bien dans les relations internationales que dans les politiques nationales, jusqu'au domicile de chaque personne. Les droits de l'homme sont universels, indivisibles et étroitement liés les uns aux autres. Chaque État est tenu de les respecter, de les protéger et de les appliquer.

E3: il s'agit des États membres de l'UE – la France et l'Allemagne – ainsi que du Royaume-Uni qui, avec la Chine, la Russie et les États-Unis, ont participé aux négociations avec l'Iran sur son programme de développement nucléaire.

Égalité des chances: une société fondée sur l'égalité des chances offre à tous ses membres, en particulier au début de leur existence, le même accès sans obstacles aux perspectives de vie, notamment aux possibilités de formation et de carrière ainsi que de développement de leur potentiel personnel. Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de son statut social, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique (art. 8, al. 2, Cst.).

État de droit: l'état de droit désigne la primauté du droit sur la loi du plus fort. Sur le plan national, l'état de droit a pour but de garantir la primauté du droit et, partant, la liberté des citoyennes et citoyens à tous les niveaux de l'État. Au niveau de la politique extérieure, l'état de droit est essentiel pour promouvoir la paix et la sécurité internationales, le progrès économique et social, le développement ainsi que la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Son instauration est favorisée principalement par le renforcement du droit international public (cf. droit international public), qui

assure la stabilité politique et la fiabilité des relations internationales.

État hôte: terme désignant un État qui accueille des représentations étrangères (ambassades, missions, consulats) ou des organisations internationales. La Suisse – en particulier la ville de Genève (cf. Genève internationale) – est l'État hôte de nombreuses organisations internationales.

Facilitation et médiation: la mission d'une tierce partie qui organise des négociations entre deux parties à un conflit est appelée facilitation ou médiation. La facilitation consiste à soutenir, favoriser et encourager les contacts entre les parties au conflit, sans s'impliquer dans le contenu de la négociation. Librement choisie par les parties au conflit – comme dans la médiation –, la tierce partie les aide à se rencontrer en un lieu approprié, à engager le dialogue sur de possibles solutions au conflit, à négocier et à signer un accord. Dans la médiation, la tierce partie s'implique également dans le contenu de la négociation et la recherche d'une solution, sans avoir toutefois le pouvoir d'en imposer une. La facilitation et la médiation font partie des bons offices de la Suisse.

FinTech: le terme désigne l'ensemble des instruments, services ou modèles d'affaires que les innovations dans le domaine des services financiers produisent, par exemple la chaîne de blocs (blockchain).

Genève internationale: Genève est le cœur du système multilatéral et le siège européen de l'ONU; 38 organisations, programmes et fonds internationaux, ainsi que 177 États et 750 ONG, y sont représentés. La Genève internationale assure un emploi à environ 45 000 personnes et génère plus de 11% du PIB cantonal (1% du PIB national). Chaque année, quelque 3300 conférences internationales se déroulent à Genève, principalement sur les thèmes suivants: 1) paix, sécurité et désarmement; 2) aide humanitaire, droit international humanitaire, droits de l'homme et migration; 3) travail, économie, commerce, science et télécommunication; 4) santé; 5) environnement et développement durable.

Gouvernance (bonne gouvernance): ce terme désigne une gouvernance démocratique, efficiente et efficace, dans l'intérêt de toutes les citoyennes et tous les citoyens. Il recouvre notamment la prise de décisions politiques dans un contexte de processus transparents et participatifs, de responsabilités clairement réparties, de services publics efficaces, d'un système juridique accessible, professionnel, indépendant et constitutionnel, et d'un contrôle politique par une opinion publique critique.

G20: le Groupe des 20 est un forum informel réunissant 19 États (Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie) et l'UE et représentant les principaux pays industrialisés et émergents. Il s'occupe de coopération financière et économique et peut fixer des normes internationales.

Intérêts et valeurs: la mission première de la politique extérieure suisse consiste à promouvoir les intérêts et les valeurs de la Suisse. Ces intérêts et valeurs sont les deux faces de la même médaille et reposent sur la Constitution fédérale.

Loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG): la LFMG soumet l'exportation et le transit de matériel de guerre et le transfert de licences de production à une obligation d'une autorisation. Les demandes doivent être adressées au SECO, qui délivre les autorisations d'exportation, conformément à l'ordonnance sur le matériel de guerre (OMG) qui lui est attribuée. Conformément à l'art. 5 de l'OMG, le DFAE examine ces demandes et veille à ce que la Suisse remplisse ses obligations internationales et respecte les principes de sa politique étrangère et le droit international. Pour ce faire, elle tient compte des critères suivants: le maintien de la paix et de la sécurité internationale, la stabilité régionale, le respect des droits de l'homme, les principes et objectifs de la coopération suisse au développement et la conduite adoptée par les autres États.

Loi sur les embargos: s'appuyant sur la loi sur les embargos (RS 946.231), la Suisse met en œuvre les sanctions à l'encontre de plusieurs États de la région MENA. Participer à des sanctions largement approuvées sur le plan international sert les intérêts de la politique extérieure de la Suisse, axée sur le respect du droit international public et des valeurs humanitaires. Conformément au droit international, la Suisse est tenue d'appliquer telles quelles les sanctions adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU en vertu du chap. VII de la Charte des Nations Unies. Lorsque l'UE édicte des sanctions, le Conseil fédéral décide au cas par cas si la Suisse les reprend intégralement, en partie ou pas du tout. Pour trancher, il peut s'appuyer sur différents critères relevant de la politique extérieure, de la politique économique extérieure et du droit.

Migration irrégulière: mouvement migratoire effectué en violation de la législation ou de traités internationaux régissant l'entrée ou la sortie dans ou hors d'un pays d'origine, de transit ou de destination.

Multilatéralisme: on parle de multilatéralisme lorsque des questions d'intérêt commun sont débattues et négociées par plus de deux États (cf. par opposition: bilatéralisme). Les organisations internationales et autres enceintes telles que l'ONU, l'OSCE ou le Conseil de l'Europe ont vocation à accueillir ce type de débats. Le multilatéralisme permet à la Suisse, par la conclusion d'alliances, de produire un effet de levier et de multiplier son influence.

Neutralité: les droits et les obligations de la Suisse en tant qu'État neutre découlent du droit international public (cf. droit international public). Ces obligations imposent à la Suisse, pour l'essentiel, de ne pas soutenir militairement d'autres États engagés dans un conflit armé interétatique. Au niveau national, la Constitution fédérale mentionne la neutralité en tant qu'instrument destiné à préserver l'indépendance du pays. La politique de neutralité doit garantir l'efficacité et la crédibilité de la neutralité de la Suisse.

Numérisation: la numérisation consiste en l'intégration de toutes les données et applications électroniques relevant de la société, de l'État et de l'économie. Elle inclut un large éventail d'applications numériques, telles que les nouvelles technologies de communication, la robotique, l'informatique en nuage, l'analyse des mégadonnées, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, etc.

Organisation non gouvernementale (ONG): toute entité à but non lucratif dans laquelle des individus s'organisent au niveau local, national ou international afin de poursuivre des objectifs et des idéaux communs, sans participation ni représentation significative du gouvernement. Les ONG sont issues de la société civile (cf. société civile).

Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC): l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) est une institution indépendante siégeant à La Haye, qui supervise depuis 1997 l'application de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques entrée en vigueur cette même année. L'OIAC apporte un soutien aux États ayant ratifié la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et fait office d'organe de supervision en matière de démantèlement, de non-prolifération, de coopération et de mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. À ce jour, 193 États ont ratifié la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Politique extérieure: la politique extérieure d'un État définit ses relations avec les autres États et avec les organisations internationales et défend ses intérêts à l'étranger. Elle couvre divers domaines politiques, notamment les politiques en matière de commerce, d'environnement, de sécurité, de développement et de culture. En Suisse, la politique étrangère est de la compétence du Conseil fédéral. Le DFAE est chargé d'en assurer la coordination et la cohérence (cf. cohérence), en concertation avec les autres départements.

Principes humanitaires: humanité, impartialité et neutralité sont les valeurs et principes fondamentaux sur lesquels repose l'action humanitaire. Ils sont inscrits dans le Code de conduite du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et ont également été approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Promotion de la paix: toute mesure contribuant à prévenir, apaiser ou résoudre des conflits armés, notamment par la promotion de la confiance, la médiation et l'engagement en faveur du droit international humanitaire et des droits de l'homme (cf. facilitation et médiation, droit international humanitaire, droits de l'homme) relève de la promotion civile de la paix. Les mesures de consolidation de la paix prises au terme des hostilités incluent, entre autres, le travail de mémoire ainsi que les contributions à la promotion des processus démocratiques et au renforcement des droits de l'homme. La promotion de la paix crée ou consolide les conditions-cadres nécessaires au développement durable. Outre les mesures civiles, elle peut aussi inclure des mesures militaires.

Puissance protectrice: un État assume la fonction de puissance protectrice lorsque deux autres États ont rompu leurs relations diplomatiques et/ou consulaires. Si toutes les parties concernées sont d'accord, la puissance protectrice reprend l'exécution, dans l'État d'accueil, des tâches convenues avec l'État mandant. Elle assure en outre la protection des ressortissants et/ou représente les intérêts de l'État mandant dans l'État d'accueil. Ses services permettent ainsi aux États concernés de maintenir un minimum de relations. À la fin de 2019, la Suisse remplissait sept mandats de puissance protectrice, représentant l'Iran en Égypte, les États-Unis en Iran, la Géorgie en Russie, la Russie en Géorgie, l'Iran en Arabie saoudite, l'Arabie saoudite en Iran et l'Iran au Canada.

Réfugiés: sont considérées comme des réfugiés les personnes qui quittent leur pays d'origine parce qu'elles ont des craintes fondées d'être persécutées en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social déterminé ou de leurs opinions politiques. Le statut de réfugié est régi par la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, complétée par le Protocole de 1967. Le principe du non-refoulement revêt une importance particulière: il interdit de renvoyer des personnes dans des pays où leur intégrité physique ou leur vie est menacée. Quant aux déplacés internes, il s'agit de personnes qui, en raison d'une catastrophe ou d'un conflit, sont contraintes de quitter leur région d'origine tout en restant dans leur pays (elles ne franchissent donc pas de frontière).

Secteur privé: le secteur privé regroupe les entreprises du secteur économique financées et contrôlées par des particuliers ou des institutions privées, notamment des sociétés, des actionnaires ou des groupes d'investisseurs. Ce terme est souvent utilisé par opposition aux entreprises qui sont partiellement ou entièrement financées et contrôlées par l'État.

Société civile: partie de la société qui s'organise de manière relativement indépendante de l'État et du secteur privé. La société civile se compose de groupes qui partagent les mêmes intérêts ou valeurs ou poursuivent des objectifs communs. En font partie des ONG, des associations et des fondations d'utilité publique, des groupes de citoyennes et citoyens, des organisations religieuses, des partis politiques, des associations professionnelles, des syndicats, des mouvements sociaux et des groupes d'intérêts.

Structure interdépartementale pour la coopération migratoire internationale (IMZ): dans le domaine migratoire, la structure IMZ est amenée à renforcer la coopération entre les acteurs de l'administration fédérale ainsi que la coopération dans le cadre de la politique migratoire extérieure de la Suisse. Cette coordination vise à renforcer le lien stratégique entre la CI et la politique migratoire en vue de réduire les causes de la migration irrégulière et forcée; elle est étayée par les fonds de la CI qui peuvent être actionnés de manière flexible.

swissnex: réseau mondial suisse pour l'éducation, la recherche et l'innovation, swissnex est une initiative du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation qui fait partie du réseau extérieur de la Confédération, sous la direction du

Département fédéral des affaires étrangères. Il soutient ses partenaires dans la mise en réseau internationale et dans leur engagement en faveur de l'échange de connaissances, d'idées et de talents au niveau mondial. Les cinq sites de swissnex et leurs succursales sont situés dans les centres les plus innovants du monde. Le réseau est également présenté temporairement lors de certains grands événements, comme les expositions mondiales (par exemple l'Expo Dubai), au moyen de ce que l'on appelle un **swissnex Mobile**.

Switzerland Global Enterprise (S-GE): sur mandat de la Confédération suisse, cette organisation soutient les entreprises de Suisse et du Liechtenstein à développer leurs activités à l'étranger. À cette fin, elle coordonne un vaste réseau de partenaires compétents en Suisse et à l'étranger. Les services de base comprennent le conseil aux entreprises pour le démarrage et le développement de leurs activités d'exportation, la transmission d'informations à ces entreprises et le marketing à l'étranger pour la place économique suisse.

Tech4Good: le terme se réfère à l'utilisation des technologies numériques dans le cadre de la coopération internationale (cf. coopération internationale). Les technologies numériques et les innovations techniques offrent de nombreuses possibilités d'améliorer les conditions de vie dans le monde entier. La Suisse encourage leur utilisation dans la coopération internationale, de manière à ce que les objectifs du développement durable soient atteints plus largement, plus avantageusement ou plus rapidement. Les nouvelles technologies peuvent contribuer à soulager les populations dans le besoin, à lutter contre la pauvreté, à surmonter les défis mondiaux, tels que le changement climatique, ou à améliorer la gouvernance. Elles comportent cependant aussi des risques et c'est pourquoi la Suisse accompagne toujours le transfert d'innovation par des mesures de formation.

Technologies alimentaires (foodtech): les technologies alimentaires – l'anglicisme foodtech étant une contraction des mots food (alimentation) et technology (technologie) – sont les solutions technologiques pour la production ou la transformation des aliments.

Technologies médicales (medtech): les technologies médicales – ou, en anglais, medtech, mot-valise formé des mots « médecine » et « technologie » – sont l'effort de développement de produits technologiques utilisés dans la prévention, le diagnostic et la thérapie des maladies.

Terrorisme: commission d'actes de violence criminels visant à intimider une population ou à contraindre un État ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque. Sur le plan universel, des conventions internationales et des résolutions de l'ONU définissent différentes mesures que les États doivent mettre en œuvre pour prévenir ou poursuivre pénalement les actes de terrorisme. Ces textes reconnaissent que les mesures de lutte contre le terrorisme doivent respecter le droit international, en particulier les droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit international des réfugiés.

Légende des données relatives aux pays

 Âge moyen 2020 (PNUD)	 Population citadine (PNUD)	
 Environnement commercial (Indice de la facilité à faire des affaires)	 Croissance moyenne du PIB (sur 10 ans) (FEM)	
 Paix et sécurité Global Peace Index 2019	 Classement global du système de santé (FEM)	
 Chômage des jeunes (15-24) (PNUD)	 Stabilité macroéconomique (FEM)	
 Compétitivité (FEM)	 Capacité d'innovation (FEM)	
Risque élevé	Risque	Chance

DONNÉES RELATIVES AUX PAYS

CLASSIFICATION

Fortement prononcé
prononcé
peu prononcé

ACCENTUATION SUR LES DOMAINES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Impressum

Édition :
Département fédéral des
affaires étrangères DFAE
3003 Berne
www.eda.admin.ch

Conception :
Team Audiovisuel DFAE, Communication DFAE, Berne

Photo de couverture :
© Università della Svizzera italiana, Middle East Mediterranean
MEM Summer Summit 2019 / Peter Keller

Commande :
publikationen@eda.admin.ch

Cette publication est aussi disponible en allemand, italien et anglais et peut
être téléchargée sous le lien www.eda.admin.ch/publikationen.

Berne, 2020 / © DFAE

